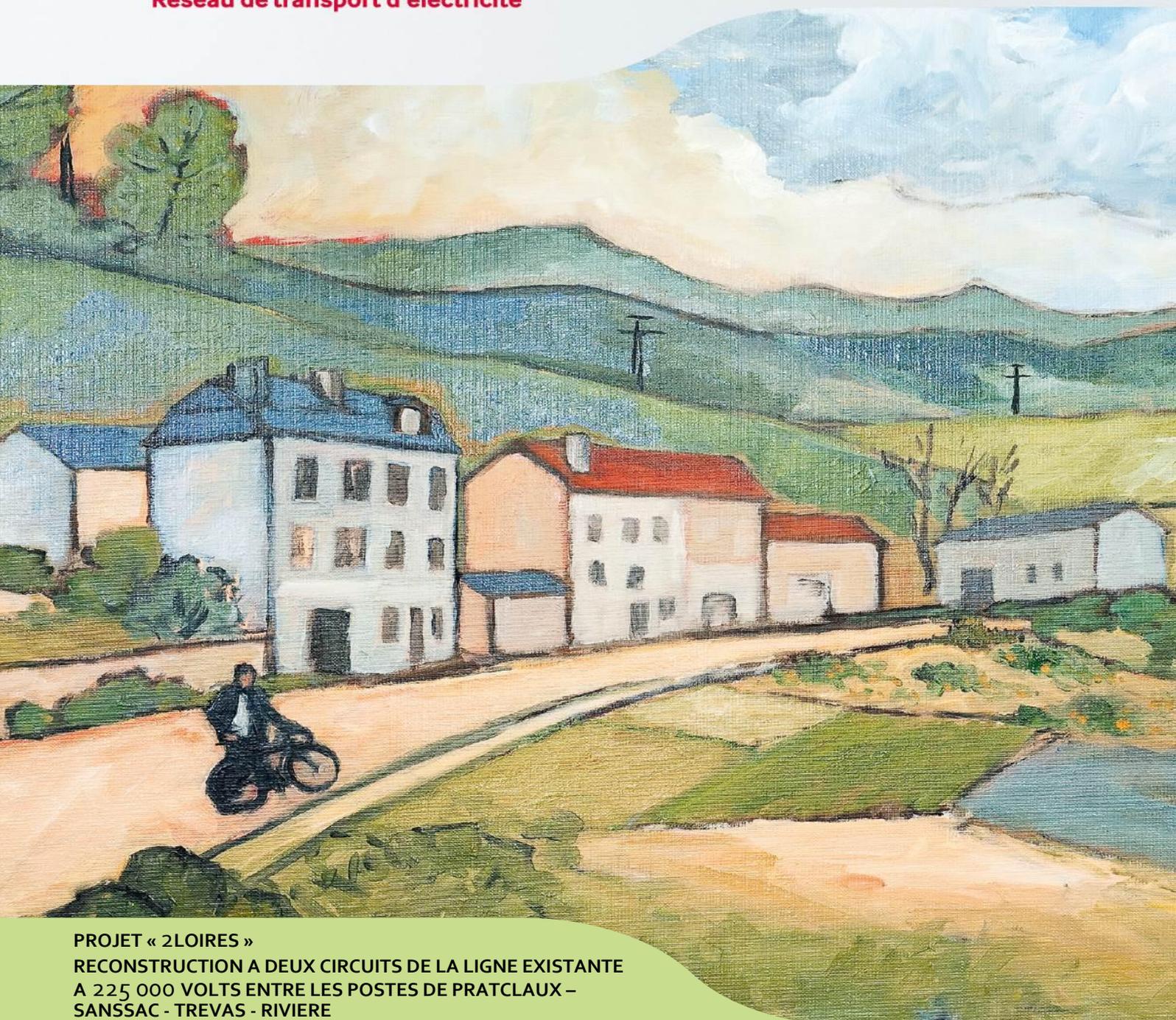




Réseau de transport d'électricité

Annexes Pièce n° 3



PROJET « 2 LOIRES »  
RECONSTRUCTION A DEUX CIRCUITS DE LA LIGNE EXISTANTE  
A 225 000 VOLTS ENTRE LES POSTES DE PRATCLAUX –  
SANSSAC - TREVAS - RIVIERE

Départements : Haute-Loire et Loire  
Régions : Auvergne et Rhône Alpes

UNE ÉNERGIE DURABLE POUR LES « 2 LOIRES »

Dossier de demande de dérogation au titre des  
articles L. 411-1 et L.411-2 du code de  
l'environnement  
Août 2014

*Toute reproduction totale ou partielle (sur quelque support que ce soit et/ou transformation de ce document) est interdite et doit être soumise au préalable à un accord du manager du projet de l'entreprise RTE.*

# ANNEXES

---

I.	Annexe n° 1 : Ensemble des données existantes collectées via l'analyse bibliographique et les consultations	1
	I.1 Consultations	1
	I.2 Données bibliographiques	3
II.	Annexe n° 2 : Les prospections réalisées en phase étude d'impact (Biotope) et synthèse prospections avifaune réalisées par la LPO	1
	II.1 Prospections réalisées en phase étude d'impact (Biotope)	1
	II.2 Synthèse prospections avifaune réalisées par la LPO	14
III.	Annexe n° 3 : Eléments de Pré-diagnostic de la ligne à construire	1
IV.	Annexe n° 4 : Eléments de Pré-diagnostic de la dépose de l'ancienne ligne	1
V.	Annexe n° 5 : Ensemble des méthodologies de prospections utilisées dans le cadre de la présente étude	1
	V.1 Habitats naturels et semi-naturels et Flore	1
	V.2 Insectes	2
	V.3 Amphibiens	3
	V.4 Reptiles	4
	V.5 Avifaune	5
	V.6 Mammifères terrestres	9
	V.7 Chiroptères	10
VI.	Annexe n° 6 : Fiches Pylônes	1
	VI.1 Légende générique	2
	VI.2 Fiches Pylônes Secteur « Pratclaux Sanssac »	5
	VI.3 Fiches Pylônes Secteur « Sanssac Trevas »	24
	VI.4 Fiches Pylônes Secteur « Trevas Rivière »	47
VII.	Annexe n° 7 : Résultats bruts des enregistrements chiroptères	1
VIII.	Annexe n° 8 : Décret du 30/06/2014 relatif à la déclaration publique de l'ouvrage	1

# I. Annexe n° 1 : Ensemble des données existantes collectées via l'analyse bibliographique et les consultations

## I.1 Consultations

Lors de l'étude du tracé de détail, en tout premier lieu, nous avons utilisé les données existantes se trouvant dans les documents déjà produits, à savoir :

- l'étude d'impact du FMI - volet avifaune - réalisée par la LPO Auvergne & Loire,
- l'étude d'impact du FMI - hors avifaune - réalisée par Biotope,
- l'étude d'incidence N2000 (Hors ZPS) - réalisée par Biotope,
- l'étude d'incidence N2000 spécifique ZPS - volet avifaune - réalisée par la LPO Auvergne & Loire.

A titre d'exemple, les stations d'espèces végétales protégées et/ou patrimoniales identifiées et les résultats des inventaires (chiroptères, amphibiens, reptiles) réalisés en 2011 nous ont permis d'exclure des zones à forts enjeux des sites potentiels d'implantation de pylônes.

Les données sur les espèces nicheuses de la LPO Auvergne & Loire ont également été prises en compte et ont servi de base au diagnostic affiné de la bande de DUP.

Origine des données bibliographiques utilisées		
Département Région	Haute Loire Auvergne	Loire Rhône Alpes
Données Flore	CBNMC (Conservatoire Botanique National du Massif Central)	CBNMC + PNR Pilat pour le site Natura 2000 Ondonon
Données Avifaune	Etude d'impact du FMI (LPO Auvergne & Loire) Consultation du site internet de la LPO Auvergne ( <a href="http://www.faune-auvergne.org">www.faune-auvergne.org</a> )	Etude d'impact du FMI (LPO Auvergne & Loire) Consultation du site internet de la LPO Loire ( <a href="http://www.faune-loire.org">www.faune-loire.org</a> )
Données Amphibiens	Consultation du site internet de la LPO Auvergne ( <a href="http://www.faune-auvergne.org">www.faune-auvergne.org</a> )	Consultation du site internet de la LPO Loire ( <a href="http://www.faune-loire.org">www.faune-loire.org</a> )
	Partenariat avec le réseau des CPIE (animateur de l'observatoire des amphibiens du massif central) sur les données Amphibiens	
Données Reptiles	Consultation du site internet de la LPO Auvergne ( <a href="http://www.faune-auvergne.org">www.faune-auvergne.org</a> )	Consultation du site internet de la LPO Loire ( <a href="http://www.faune-loire.org">www.faune-loire.org</a> )
Données Mammifères terrestres	Consultation du site internet de la LPO Auvergne ( <a href="http://www.faune-auvergne.org">www.faune-auvergne.org</a> ) Partenariat avec le GMA (Groupe Mammalogique d'Auvergne) sur les données Mammifères Terrestres	Consultation du site internet de la LPO Loire ( <a href="http://www.faune-loire.org">www.faune-loire.org</a> )

Origine des données bibliographiques utilisées		
Département Région	Haute Loire Auvergne	Loire Rhône Alpes
<b>Données Chiroptères</b>	Chauve Souris Auvergne	Consultation du site internet de la LPO Loire ( <a href="http://www.faune-loire.org">www.faune-loire.org</a> )  NB : le chef de projet de ce présent dossier coordonne le pôle chiroptère de la LPO Loire de façon bénévole - une demande de consultation a été faite de façon officielle
<b>Données Insectes</b>	Consultation des atlas nationaux et régionaux de répartition d'insectes (voir bibliographie) et de sites internet comme <a href="http://www.odonates-paca.org">www.odonates-paca.org</a> ; <a href="http://www.lepinet.fr">www.lepinet.fr</a> ; <a href="http://www.fauneflore-massifcentral.fr">www.fauneflore-massifcentral.fr</a>	Consultation des atlas nationaux et régionaux de répartition d'insectes (voir bibliographie) et de sites internet comme <a href="http://www.odonates-paca.org">www.odonates-paca.org</a> ; <a href="http://www.lepinet.fr">www.lepinet.fr</a>

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des contacts pris et des données collectées dans le cadre de la présente étude.

Organismes et personnes ressources consultés		
<i>Organisme consulté</i>	<i>Nom du contact</i>	<i>Nature des informations recueillies</i>
Conseil Général et DDT de Haute-Loire (43)	M. GRIMAUD, Mme Catherine ESPERET (CG) et M. FOURNADET (DDT)	Cartographie des parcelles soumises à MAET sur les sites Natura 2000 (essentiellement les ZPS)  ENS gérés par le Conseil général
Conseil Général de la Loire	F.FRAPPA	Couche SIG des ENS
Conservatoire Botanique National du Massif Central	J. TILLIARD-BLONDEL	Données concernant la flore (Espèces protégées / non protégées)
Chauve-souris Auvergne	L. GIRARD	Données de présence de Chiroptères
LPO Loire et LPO Auvergne	Consultation des sites : <a href="http://www.faune-loire.org">www.faune-loire.org</a> ; <a href="http://www.faune-auvergne.org">www.faune-auvergne.org</a>	Données de présence des oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens  Etude d'impact du FMI - volet avifaune  Etude d'incidence N2000 spécifique ZPS - volet avifaune
PNR Pilat	Mlle PERRIN	Données SIG concernant les habitats naturels et la flore sur entités du site Natura 2000
Réseau des CPIE d'Auvergne	N. LOLIVE	Aucune donnée échangée

## I.2 Données bibliographiques

### Habitats naturels et semi-naturels et Flore

La consultation des données fournies par le Conservatoire Botanique National du Massif Central nous a permis de recenser et de localiser les espèces protégées présentes à proximité de la bande de DUP. Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Localisation des données bibliographiques de flore protégée par secteur				
Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut de protection	Secteur Pratclaux Sanssac	Secteur Sanssac-Trevas	Secteur Trevas-Rivière
<i>Anacamptis coriophora</i> Orchis punaise	PN		Présence à 1.5km de la bande (Polignac)	
<i>Asarina procumbens</i> Muflier asaret	PR AUV		Présence à moins d'1 km de la bande (Lavoûte-sur-Loire). Présence à 2 km de la bande (Chaspinhac)	
<i>Asplenium foreziense</i> Doradille du Forez	PR AUV	Présence aux alentours du poste Pratclaux (Monistrol-d'Allier)	Deux stations à proximité du poste de Trevas dont une dans la bande. Présence à 2 km de la bande (Chaspinhac)	
<i>Biscutella lamottei</i> Lunetière de Lamotte	PR AUV	Plusieurs stations à moins d'1 km du poste de Pratclaux (Monistrol-d'Allier)	Présence à 2 km de la bande (Chaspinhac)	
<i>Bufonia paniculata</i> Bufonie paniculée	PR AUV		Présence de plusieurs stations à moins d'1 km de la bande (Rosières et Beaulieu). Station à proximité de la bande (Polignac)	
<i>Carlina acanthifolia</i> Carlina à feuilles d'acanthé	PR AUV		Présence à proximité de la bande (Polignac)	
<i>Cephalanthera damasonium</i> Céphalanthère à grandes fleurs	PR AUV		Présence à 1.5 km de la bande (Rosières et Polignac)	
<i>Cephalanthera rubra</i> Céphalanthère rouge	PR AUV	Présence à moins d'1.5 km de la bande (Saint-Privat-d'Allier)		
<i>Digitalis grandiflora</i> Digitale à grandes fleurs	PR AUV	Présence à 1.5 km de la bande (Sanssac). Présence de stations à proximité de la bande et dans la bande (Saint-Privat-d'Allier)		
<i>Drosera rotundifolia</i> Rossolis à feuilles rondes	PN			Présence à Saint Genest Malifaux (à plus de 3km de la bande)
<i>Gagea bohemica</i> Gagée de Bohème	PN		Présence à 2 km de la bande (Beaulieu). Nombreuses stations à proximité et à l'intérieur de la bande (Polignac)	

Localisation des données bibliographiques de flore protégée par secteur				
Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut de protection	Secteur Pratclaux Sanssac	Secteur Sanssac-Trevas	Secteur Trevas-Rivière
<i>Gagea bohemica</i> <i>subsp. saxatilis</i> Gagée des rochers	PN		Nombreuses stations à proximité et à l'intérieur de la bande (Polignac)	
<i>Gagea lutea</i> Gagée jaune	PN		Station à proximité de la bande (Polignac)	
<i>Gagea pratensis</i> Gagée des prés	PN		Station à proximité de la bande (Polignac)	
<i>Gagea villosa</i> Gagée des champs	PN	Stations à moins de 2 km de la bande (Vergezac et Bains). Présence à moins de 1km du poste de Pratclaux (Monistrol-d'Allier)	Une station à 150 m de la bande (Saint-Julien-du-Pinet) Présence à moins d'1 km de la bande (Rosières et Beaulieu). Nombreuses stations à proximité de la bande (Polignac)	
<i>Gratiola officinalis</i> Gratiolle officinale	PN		Présence à 1,5 km de la bande (Lavoûte-sur-Loire)	
<i>Hypericum androsaemum</i> Millepertuis Androsème	PR AUV			Une station à proximité de la bande (Bois Noir). Présence à Firminy (à 3 km de la bande).
<i>Leucanthemum monspeliense</i> Marguerite de Montpellier	PR RA	Plusieurs stations à moins de 1.5 km de la bande (Saint-Didier-d'Allier et Monistrol-d'Allier)	Présence à moins d'1 km de la bande (Lavoûte-sur-Loire). Présence à 2 km de la bande (Chaspinhac)	
<i>Lilium martagon</i> Lis martagon	PR AUV		Présence à 1.5 km de la bande (Rosières). Station à proximité de la bande (Polignac)	
<i>Lythrum thymifolium</i> Salicaire à feuilles de thym	PN		Plusieurs stations à moins de 2 km de la bande (Rosières)	
<i>Meconopsis cambrica</i> Méconopsis du Pays de Galle	PR AUV/RA			Nombreuses stations autour du poste de La Rivière. En limite de tracé. Dans la bande sur la route d'Annonay (Saint-Etienne) et dans la vallée du Valcherie (Saint-Romain-les-Atheux)
<i>Medicago monspeliaca</i> Luzerne de Montpellier	PR AUV		Une station à 1.9 km de la bande (Saint-Maurice-de-Lignon)	
<i>Myosotis balbisiana</i> Myosotis de Balbis	PR RA			Une station à proximité de la bande (Bois Noir). Présence à Jonzieux (à 3 km de la bande).
<i>Ophrys apifera</i> Ophrys abeille	PR AUV		Présence à 500 m de la bande (Rosières). Station à proximité de la bande (Polignac)	
<i>Orchis militaris</i> Orchis militaire	PR AUV	Présence aux alentours du poste de Pratclaux (Monistrol-d'Allier)		
<i>Phelipanche arenaria</i> Phélypée des sables	PR RA		Présence à 500m de la bande (Polignac)	

Localisation des données bibliographiques de flore protégée par secteur				
Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut de protection	Secteur Pratclaux Sanssac	Secteur Sanssac-Trevas	Secteur Trevas-Rivière
<i>Potentilla rupestris</i> Potentille des rochers	PR AUV	Présence à 1 km du poste de Pratclaux (Monistrol-d'Allier)	Stations à proximité de la bande et dans la bande (Polignac)	
<i>Ranunculus lateriflorus</i> Renoncule à fleurs latérales	PN		Plusieurs stations à proximité de la bande (Rosières)	
<i>Sempervivum tectorum subsp. arvernense</i> Joubarbe d'Auvergne	PR AUV	Présence à moins de 1.5 km de la bande (Saint-Privat-d'Allier et Monistrol-d'Allier)	Une station à 600 m de la bande (Saint-Maurice-de-Lignon). Une station à proximité de la ligne (Rosières). Stations à proximité et à l'intérieur de la bande (Polignac)	
<i>Spiranthes aestivalis</i> Spiranthe d'été	PN			Présence à 1.2 km de la bande (Planfloy)
<i>Vaccinium oxycoccos</i> Canneberge	PR AUV/RA		Présence à 1 km de la bande (Polignac)	
<i>Veronica spicata</i> Véronique en épi	PR AUV		Présence à 1 km de la bande (Polignac et Rosières)	

Protection :

PN : Protection nationale (Arrêté du 20 janvier 1982 modifié relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, Article 1)

PR RA: Protection régionale Rhône-Alpes (Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale, Article 1)

PR AUV : Protection régionale Auvergne (Arrêté du 30 mars 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Auvergne complétant la liste nationale, Article 1)

**Amphibiens**

La recherche de données bibliographiques a permis de recenser les espèces présentes sur les différents secteurs du tracé et au sein des principales communes traversées. Les données proviennent essentiellement de la LPO (sites [faune-auvergne.org](http://faune-auvergne.org) et [faune-loire.org](http://faune-loire.org)) et sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Localisation des données bibliographiques d'amphibiens par secteur				
Nom scientifique / Nom vernaculaire	Statut de protection Protection Nationale	Secteur Pratclaux Sanssac	Secteur Sanssac-Trevas	Secteur Trevas-Rivière
<i>Alytes obstetricans</i> Alyte accoucheur	PN		Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac, Malrevers, Beaulieu, Rosières, Mézères et Saint-Julien-du-Pinet	Présence sur les communes de Monistrol-sur-Loire, Saint-Just-Malmont, Saint-Romain-les-Atheux et Saint-Etienne
<i>Bombina variegata</i> Sonneur à ventre jaune	PN			Présence sur la commune de Saint-Etienne*
<i>Bufo bufo</i> Crapaud commun	PN	Présence sur la commune de Saint-Privat-d'Allier	Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac, Malrevers, Beaulieu, Rosières et Saint-Julien-du-Pinet	Présence sur les communes de Monistrol-sur-Loire, La Séauve-sur-Semène, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne
<i>Bufo calamita</i> Crapaud calamite	PN		Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac et Beaulieu	Présence sur la commune de Saint-Didier-en-Velay et Saint-Etienne
<i>Ichthyosaura alpestris</i> Triton alpestre	PN		Présence sur les communes de Polignac, Rosières et Saint-Julien-du-Pinet	Présence sur les communes de La Séauve-sur-Semène, Saint-Just-Malmont, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne
<i>Pelophylax sp.</i> Grenouille verte indéterminée	/		Présence sur les communes de Beaulieu, Rosières et Saint-Maurice de Lignon	Présence sur les communes de Monistrol-sur-Loire, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne
<i>Rana dalmatina</i> Grenouille agile	PN		Présence sur les communes de Chaspinhac, Beaulieu et Rosières	
<i>Rana sp.</i> Grenouille brune indéterminée	/		Présence sur la commune de Rosières	Présence sur la commune de Saint-Genest-Malifaux
<i>Rana temporaria</i> Grenouille rousse	PN		Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac, Beaulieu, Rosières, Mézères et Saint-Maurice-de-Lignon	Présence sur les communes de Monistrol-sur-Loire, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne
<i>Salamandra salamandra</i> Salamandre tachetée	PN		Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac, Malrevers, Beaulieu, Rosières, Saint-Julien-du-Pinet et Saint-Maurice-de-Lignon	Présence sur les communes de Monistrol-sur-Loire, Saint-Romain-les-Atheux et Saint-Etienne
<i>Triturus cristatus</i> Triton crêté	PN		Présence sur les communes de Polignac et Beaulieu	
<i>Lissotriton helveticus</i> Triton palmé	PN		Présence sur les communes de Beaulieu et Rosières	Présence sur les communes de Saint-Just-Malmont, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne

\* : Il convient ici de préciser que la ville de St Etienne est administrativement composée de 2 entités : St Etienne même et la commune de St Victor sur Loire. La commune de St Victor sur Loire accueille la réserve naturelle des Gorges de la Loire, où effectivement le Sonneur est présent. Cependant, ces données bibliographiques se trouvent à plus de 10 km du projet.

## Reptiles

La recherche de données bibliographiques a permis de recenser les espèces présentes sur les différents secteurs du tracé et au sein des principales communes traversées. Les données proviennent essentiellement de la LPO (sites [faune-auvergne.org](http://faune-auvergne.org) et [faune-loire.org](http://faune-loire.org)) et sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Localisation des données bibliographiques de reptiles par secteur				
Nom scientifique / Nom vernaculaire	Statut de protection Protection Nationale	Tronçon Pratclaux Sanssac	Tronçon Sanssac-Trevas	Tronçon Trevas-Rivière
<i>Anguis fragilis</i> Orvet fragile	PN		Présence sur les communes de Chaspinhac et Saint-Maurice-de-Lignon	Présence sur les communes de Monistrol-sur-Loire, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne
<i>Coronella austriaca</i> Coronelle lisse	PN	Présence sur la commune de Sanssac-l'Eglise	Présence sur les communes de Polignac et Rosières	Présence sur les communes de Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne*
<i>Hierophis viridiflavus</i> Couleuvre verte et jaune	PN			Présence sur les communes de Monistrol-sur-Loire, Saint-Just-Malmont, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne
<i>Lacerta agilis</i> Lézard des souches	PN	Présence sur les communes de Saint-Privat-d'Allier et Bains		Présence sur la commune de Saint-Etienne
<i>Lacerta bilineata</i> Lézard vert occidental	PN	Présence sur les communes de Saint-Privat-d'Allier, Vergezac, Bains et Sanssac-l'Eglise	Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac, Malrevers, Beaulieu, Rosières, Mézères et Beaux	Présence sur les communes de Sainte-Sigolène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy et Saint-Etienne
<i>Natrix maura</i> Couleuvre vipérine	PN		Présence sur les communes de Chaspinhac et Rosières	Présence sur les communes de Monistrol-sur-Loire et Saint-Etienne
<i>Natrix natrix</i> Couleuvre à collier	PN		Présence sur les communes de Rosières et Saint-Maurice-de-Lignon	Présence sur les communes de Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne
<i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	PN	Présence sur les communes de Saint-Privat-d'Allier, Vergezac et Sanssac-l'Eglise	Présence sur les communes de Chaspinhac, Malrevers, Beaulieu, Rosières, Saint-Julien-du-Pinet et Beaux	Présence sur les communes de Sainte-Sigolène, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne
<i>Vipera aspis</i> Vipère aspic	PN	Présence sur les communes de Saint-Privat-d'Allier, Vergezac, Bains et Sanssac-l'Eglise	Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac, Malrevers, Beaulieu et Beaux	Présence sur les communes de Saint-Just-Malmont, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Etienne
<i>Vipera berus</i> Vipère péliade	PN	Présence sur la commune de Saint-Privat-d'Allier		Présence sur la commune de Saint-Genest-Malifaux
<i>Zamenis longissimus</i> Couleuvre d'Esculape	PN			Présence sur la commune de Saint-Etienne
<i>Zootoca vivipara</i> Lézard vivipare	PN			Présence sur les communes de Saint-Genest-Malifaux et Planfoy

\* : Il convient ici de préciser que la ville de St Etienne est administrativement composée de 2 entités : St Etienne même et la commune de St Victor sur Loire. La commune de St Victor sur Loire accueille la réserve naturelle des Gorges de la Loire, où effectivement le Lézard des souches est présent.

**Avifaune**

Une consultation des sites internet des LPO Loire et Auvergne ([www.faune-loire.org](http://www.faune-loire.org) & [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org)) a été réalisée pour l'ensemble des espèces présentes par commune. Afin de ne pas alourdir le document, seule la bibliographie concernant les espèces patrimoniales est présentée.

Localisation des données bibliographiques d'avifaune patrimoniale par secteur				
Nom scientifique / Nom vernaculaire	Statut de protection	Tronçon Pratclaux Sanssac	Tronçon Sanssac-Trevas	Tronçon Trevas-Rivière
<b>Espèces nicheuses soumises à PNA (Plan National d'Actions)</b>				
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	PN	St Privat d'Allier Nidification probable (2013) Vergezac Nidification probable (2013) Bains Nidification certaine (2013) Sanssac l'Eglise Nidification possible (2013)	Polignac Nidification certaine (2013) Chaspinhac Nidification certaine (2013) Malrevers Nidification probable (2013) Beaulieu Nidification certaine (2013) Rosières Nidification possible (2013) Mézères Nidification possible (2012) Saint-Julien-du-Pinet Nidification possible (2013) Beaux Nidification probable (2014) Saint-Maurice-de-Lignon Nidification probable (2013)	Les Villettes Nidification possible (2013) Monistrol-sur-Loire Nidification certaine (2013) Sainte-Sigolène Nidification possible (2013) La Séauve-sur-Semène Nidification possible (2012) Saint-Didier-en-Velay Nidification possible (2012) Saint-Just-Malmont Nidification possible (2012) Saint-Romain-les-Atheux Nidification certaine (2013) Saint-Genest-Malifaux Nidification certaine (2013) Planfoy Nidification possible (2013) Saint-Etienne Nidification certaine (2013)
Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i>	PN	St Privat d'Allier Nidification probable (2013) Vergezac Nidification possible (2012) Bains Nidification probable (2014) Sanssac l'Eglise Nidification probable (2013)	Polignac Nidification certaine (2013) Beaulieu Nidification possible (1991) Rosières Nidification possible (1984) Mézères Nidification possible (1984)	Monistrol-sur-Loire Nidification possible (2013) Sainte-Sigolène Nidification probable (2011) La Séauve-sur-Semène Nidification possible (1982) Saint-Romain-les-Atheux Nidification possible (2010) Saint-Genest-Malifaux Nidification possible (2011)
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	PN	St Privat d'Allier Nidification possible (1991) Vergezac Nidification certaine (2013)	Polignac Nidification certaine (2013) Chaspinhac Nidification probable (2011) Malrevers Nidification certaine (2013) Beaulieu Nidification possible (2011) Rosières Nidification possible (2012)	Monistrol-sur-Loire Nidification certaine (2013) Saint-Didier-en-Velay Nidification possible (2008) Saint-Just-Malmont Nidification possible (2002) Saint-Etienne Nidification probable (2013)

Localisation des données bibliographiques d'avifaune patrimoniale par secteur				
Nom scientifique / Nom vernaculaire	Statut de protection	Tronçon Pratclaux Sanssac	Tronçon Sanssac-Trevas	Tronçon Trevas-Rivière
<b>Espèces nicheuses inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux</b>				
<b>Aigle botté</b> <i>Hieraetus pennatus</i>	PN	<b>St Privat d'Allier</b> Nidification possible (2010) <b>Vergezac</b> Nidification possible (1997) <b>Sanssac l'Eglise</b> Nidification possible (2013)	<b>Polignac</b> Nidification possible (2011) <b>Chaspinhac</b> Nidification possible (2012) <b>Malrevers</b> Nidification possible (2012) <b>Saint-Maurice-de-Lignon</b> Nidification possible (2010)	<b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification possible (2011) <b>Saint-Etienne</b> Nidification possible (2010)
<b>Chouette de Tengmalm</b> <i>Aegolius funereus</i>	PN	<b>Vergezac</b> Nidification possible (2013) <b>Bains</b> Nidification certaine (2014)		
<b>Grand-duc d'Europe</b> <i>Bubo bubo</i>	PN	<b>St Privat d'Allier</b> Nidification probable (2014) <b>Bains</b> Nidification certaine (2013) <b>Sanssac l'Eglise</b> Nidification possible (2003)	<b>Polignac</b> Nidification certaine (2013) <b>Chaspinhac</b> Nidification certaine (2012) <b>Beaulieu</b> Nidification certaine (2011) <b>Rosières</b> Nidification possible (2011) <b>Saint-Julien-du-Pinet</b> Nidification possible (2014) <b>Beaux</b> Nidification probable (2012) <b>Saint-Maurice-de-Lignon</b> Nidification certaine (2009)	<b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification probable (2013) <b>La Séauve-sur-Semène</b> Nidification possible (2011) <b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification possible (2012) <b>Saint-Romain-les-Atheux</b> Nidification certaine (2004) <b>Planfoy</b> Nidification certaine (2013) <b>Saint-Etienne</b> Nidification certaine (2014)
<b>Engoulevent d'Europe</b> <i>Caprimulgus europaeus</i>	PN		<b>Polignac</b> Nidification probable (2013) <b>Chaspinhac</b> Nidification probable (2013) <b>Rosières</b> Nidification probable (2001) <b>Saint-Maurice-de-Lignon</b> Nidification possible (2013)	<b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification possible (2012) <b>Saint-Romain-les-Atheux</b> Nidification probable (2002) <b>Planfoy</b> Nidification possible (2013) <b>Saint-Etienne</b> Nidification probable (2013)

Localisation des données bibliographiques d'avifaune patrimoniale par secteur				
Nom scientifique / Nom vernaculaire	Statut de protection	Tronçon Pratclaux Sanssac	Tronçon Sanssac-Trevas	Tronçon Trevas-Rivière
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b> <i>Circaetus gallicus</i>	PN	<b>St Privat d'Allier</b> Nidification certaine (2013) <b>Vergezac</b> Nidification certaine (2011) <b>Bains</b> Nidification possible (2013) <b>Sanssac l'Eglise</b> Nidification probable (2012)	<b>Polignac</b> Nidification probable (2014) <b>Chaspinhac</b> Nidification certaine (2013) <b>Malrevers</b> Nidification possible (2012) <b>Beaulieu</b> Nidification possible (2013) <b>Rosières</b> Nidification possible (2013) <b>Mézères</b> Nidification possible (2011) <b>Saint-Julien-du-Pinet</b> Nidification possible (2012) <b>Beaux</b> Nidification probable (2013) <b>Saint-Maurice-de-Lignon</b> Nidification possible (2013)	<b>Les Villettes</b> Nidification possible (2010) <b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification possible (2012) <b>Sainte-Sigolène</b> Nidification possible (2012) <b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification possible (2012) <b>Saint-Romain-les-Atheux</b> Nidification certaine (2013) <b>Saint-Genest-Malifaux</b> Nidification probable (2013) <b>Saint-Etienne</b> Nidification probable (2013)
<b>Busard Saint-Martin</b> <i>Circus cyaneus</i>	PN	<b>Vergezac</b> Nidification certaine (2012) <b>Bains</b> Nidification probable (2013)	<b>Polignac</b> Nidification possible (2002) <b>Chaspinhac</b> Nidification possible (2013) <b>Malrevers</b> Nidification possible (2005) <b>Beaulieu</b> Nidification possible (2012) <b>Rosières</b> Nidification possible (2012)	<b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification possible (2013) <b>Sainte-Sigolène</b> Nidification possible (2004) <b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification probable (2013) <b>Saint-Romain-les-Atheux</b> Nidification possible (2013) <b>Saint-Genest-Malifaux</b> Nidification certaine (2013) <b>Planfoy</b> Nidification possible (2010) <b>Saint-Etienne</b> Nidification possible (2013)
<b>Busard cendré</b> <i>Circus pygargus</i>	PN	<b>Vergezac</b> Nidification certaine (2012) <b>Bains</b> Nidification certaine (2013) <b>Sanssac l'Eglise</b> Nidification certaine (2013)	<b>Polignac</b> Nidification possible (2013) <b>Chaspinhac</b> Nidification possible (1994) <b>Malrevers</b> Nidification possible (2012) <b>Beaux</b> Nidification possible (2012)	<b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification possible (2012) <b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification possible (2010) <b>Saint-Genest-Malifaux</b> Nidification possible (2011) <b>Saint-Etienne</b> Nidification possible (2011)

Localisation des données bibliographiques d'avifaune patrimoniale par secteur				
Nom scientifique / Nom vernaculaire	Statut de protection	Tronçon Pratclaux Sanssac	Tronçon Sanssac-Trevas	Tronçon Trevas-Rivière
<b>Pic noir</b> <i>Dryocopus martius</i>	PN	<b>St Privat d'Allier</b> Nidification certaine (2013) <b>Vergezac</b> Nidification possible (2012) <b>Bains</b> Nidification certaine (2013)	<b>Polignac</b> Nidification possible (2012) <b>Chaspinhac</b> Nidification possible (2013) <b>Malrevers</b> Nidification possible (2012) <b>Beaulieu</b> Nidification possible (2012) <b>Rosières</b> Nidification probable (2013) <b>Saint-Julien-du-Pinet</b> Nidification possible (2013) <b>Beaux</b> Nidification possible (2011) <b>Saint-Maurice-de-Lignon</b> Nidification possible (2013)	<b>Les Villettes</b> Nidification possible (2002) <b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification possible (2001) <b>Sainte-Sigolène</b> Nidification probable (2010) <b>La Séauve-sur-Semène</b> Nidification possible (2011) <b>Saint-Didier-en-Velay</b> Nidification probable (2004) <b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification probable (2012) <b>Saint-Romain-les-Atheux</b> Nidification possible (2013) <b>Saint-Genest-Malifaux</b> Nidification certaine (2013) <b>Planfoy</b> Nidification probable (2013) <b>Saint-Etienne</b> Nidification certaine (2013)
<b>Bruant ortolan</b> <i>Emberiza hortulana</i>	PN		<b>Polignac</b> Nidification probable (2010)	<b>Saint-Etienne</b> Nidification possible (2009)
<b>Faucon pèlerin</b> <i>Falco peregrinus</i>	PN	<b>Bains</b> Nidification possible (2012)	<b>Polignac</b> Nidification possible (2013) <b>Chaspinhac</b> Nidification certaine (2013) <b>Beaulieu</b> Nidification possible (2013) <b>Rosières</b> Nidification possible (2013) <b>Saint-Maurice-de-Lignon</b> Nidification certaine (2013)	<b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification certaine (2012) <b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification possible (2007) <b>Saint-Genest-Malifaux</b> Nidification possible (2010) <b>Planfoy</b> Nidification possible (2005) <b>Saint-Etienne</b> Nidification possible (2013)
<b>Pie-grièche écorcheur</b> <i>Lanius collurio</i>	PN	<b>St Privat d'Allier</b> Nidification certaine (2013) <b>Vergezac</b> Nidification possible (2012) <b>Bains</b> Nidification certaine (2013) <b>Sanssac l'Eglise</b> Nidification probable (2012)	<b>Polignac</b> Nidification certaine (2013) <b>Chaspinhac</b> Nidification certaine (2013) <b>Malrevers</b> Nidification probable (2012) <b>Beaulieu</b> Nidification probable (2013) <b>Rosières</b> Nidification probable (2013) <b>Mézères</b> Nidification certaine (2013) <b>Saint-Julien-du-Pinet</b> Nidification possible (2012) <b>Beaux</b> Nidification certaine (2013) <b>Saint-Maurice-de-Lignon</b> Nidification certaine (2013)	<b>Les Villettes</b> Nidification certaine (2010) <b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification probable (2013) <b>Sainte-Sigolène</b> Nidification probable (2002) <b>La Séauve-sur-Semène</b> Nidification possible (2010) <b>Saint-Didier-en-Velay</b> Nidification certaine (2010) <b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification certaine (2012) <b>Saint-Romain-les-Atheux</b> Nidification probable (2013) <b>Saint-Genest-Malifaux</b> Nidification certaine (2013) <b>Planfoy</b> Nidification certaine (2013) <b>Saint-Etienne</b> Nidification certaine (2013)

Localisation des données bibliographiques d'avifaune patrimoniale par secteur				
Nom scientifique / Nom vernaculaire	Statut de protection	Tronçon Pratclaux Sanssac	Tronçon Sanssac-Trevas	Tronçon Trevas-Rivière
<b>Milan noir</b> <i>Milvus migrans</i>	PN	<b>St Privat d'Allier</b> Nidification possible (2013) <b>Vergezac</b> Nidification possible (2012) <b>Bains</b> Nidification possible (2012) <b>Sanssac l'Eglise</b> Nidification possible (2011)	<b>Polignac</b> Nidification certaine (2013) <b>Chaspinhac</b> Nidification probable (2014) <b>Malrevers</b> Nidification certaine (2013) <b>Beaulieu</b> Nidification certaine (2013) <b>Rosières</b> Nidification probable (2013) <b>Mézères</b> Nidification possible (2011) <b>Saint-Julien-du-Pinet</b> Nidification possible (2012) <b>Beaux</b> Nidification probable (2013) <b>Saint-Maurice-de-Lignon</b> Nidification possible (2013)	<b>Les Villettes</b> Nidification possible (2011) <b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification certaine (2013) <b>Sainte-Sigolène</b> Nidification probable (2010) <b>La Séauve-sur-Semène</b> Nidification probable (2001) <b>Saint-Didier-en-Velay</b> Nidification certaine (2014) <b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification possible (2012) <b>Saint-Romain-les-Atheux</b> Nidification certaine (2013) <b>Saint-Genest-Malifaux</b> Nidification certaine (2013) <b>Planfoy</b> Nidification possible (2013) <b>Saint-Etienne</b> Nidification certaine (2013)
<b>Bondrée apivore</b> <i>Pernis apivorus</i>	PN	<b>St Privat d'Allier</b> Nidification certaine (2007) <b>Vergezac</b> Nidification possible (2012) <b>Bains</b> Nidification probable (2013) <b>Sanssac l'Eglise</b> Nidification possible (2010)	<b>Polignac</b> Nidification probable (2011) Nidification probable (2013) <b>Malrevers</b> Nidification possible (2013) <b>Beaulieu</b> Nidification probable (2013) <b>Rosières</b> Nidification possible (2013) <b>Saint-Julien-du-Pinet</b> Nidification possible (2012) <b>Beaux</b> Nidification probable (2011) <b>Saint-Maurice-de-Lignon</b> Nidification probable (2012)	<b>Les Villettes</b> Nidification possible (2011) <b>Monistrol-sur-Loire</b> Nidification possible (2013) <b>Sainte-Sigolène</b> Nidification probable (2013) <b>La Séauve-sur-Semène</b> Nidification possible (1989) <b>Saint-Didier-en-Velay</b> Nidification probable (2010) <b>Saint-Just-Malmont</b> Nidification probable (2012) <b>Saint-Romain-les-Atheux</b> Nidification probable (2012) <b>Saint-Genest-Malifaux</b> Nidification probable (2012) <b>Planfoy</b> Nidification certaine (2013) <b>Saint-Etienne</b> Nidification probable (2013)
Espèces patrimoniales (Hors PNA et Ann I de la DO)				
Rapaces diurnes & Nocturnes				
<b>Hibou petit-duc</b> <i>Otus scops</i>	PN	Absent	<b>Polignac</b> Nidification certaine (2013)	Absent

**NB** : Les données concernant la commune de St Etienne dans la Loire concernent l'entité de St Victor sur Loire.

### Mammifères terrestres

Les mammifères terrestres ont été étudiés dans un premier temps par l'analyse des ressources bibliographiques disponibles. L'analyse paysagère de la zone a permis également de cibler les espèces à rechercher et les secteurs à étudier en priorité.

Nous avons consulté l'Atlas européen des Mammifères (VOHRALIK. M & ZIMA. J. 1999), le Guide complet des Mammifères de France et d'Europe (MACDONALD, D. & P. BARRETT, P. 1995), l'Atlas des Mammifères Sauvages de Rhône-Alpes (FRAPNA 1997), afin de vérifier certaines répartitions d'espèces. Différents référentiels précisant les statuts de protection et de patrimonialité des espèces ont également été consultés dont la Liste rouge des espèces menacées en France.

Nous avons consulté plusieurs sites internet comme celui de la Société Française pour l'Etude et la Protection de Mammifères (SFEPM), de la LPO Loire et Auvergne.

Localisation des données bibliographiques de mammifère protégé par secteur				
Nom scientifique / Nom vernaculaire	Statut de protection	Secteur Pratclaux Sanssac	Secteur Sanssac-Trevas	Secteur Trevas-Rivière
<i>Arvicola sapidus</i> Campagnol amphibie	PN	Présence sur les communes de Saint-Privat d'Allier et Bains		
<i>Castor fiber</i> Castor d'Eurasie	PN		Présence sur la commune de Saint-Maurice-de-Lignon	Présence sur la commune de Monistrol-sur-Loire
<i>Erinaceus europaeus</i> Hérisson d'Europe	PN	Présence sur les communes de Saint-Privat d'Allier et Sanssac-l'Eglise	Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac, Malrevers et Rosières	Présence sur les communes de Saint-Didier-en-Velay, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy et Saint-Etienne,
<i>Felis silvestris</i> Chat forestier	PN		Présence sur la commune de Chaspinhac	
<i>Genetta genetta</i> Genette commune	PN			Présence sur la commune de Sainte-Sigolène
<i>Lutra lutra</i> Loutre d'Europe	PN	Présence sur la commune de Saint-Privat d'Allier	Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac, Beaulieu et Saint-Maurice-de-Lignon	Présence sur la commune de Sainte-Sigolène
<i>Sciurus vulgaris</i> Ecureuil roux	PN	Présence sur les communes de Saint-Privat d'Allier et Bains	Présence sur les communes de Polignac, Chaspinhac, Malrevers, Rosières, Saint-Julien-du-Pinet et Beau	Présence sur les communes de Monistrol-sur-Loire, Sainte-Sigolène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Romain-les-Atheux, Planfoy et Saint-Etienne

### Chiroptères

D'après la bibliographie (association Chauve-Souris Auvergne), 3 espèces et 1 groupe d'espèces sont connus sur le secteur entre **Pratclaux et Sanssac**.

Entre le poste de **Sanssac et le poste de Trevas**, 4 communes possèdent des données. Il s'agit principalement de la commune de Polignac (site N2000 Grotte de la Denise) riche en données et trois autres communes, nettement moins prospectées que sont Rosières, St Julien du Pinet et Beaux. Notons qu'une des plus grosses colonies d'Auvergne du Murin de Grande Taille (*Myotis myotis*) est présente sur la commune de Beaux (à 2 km du projet) et compte 300 à 400 individus en reproduction.

La base de données bibliographique de l'association Chauve-souris Auvergne ne comporte aucune espèce de chauves-souris sur les communes auvergnates concernées par le **Secteur Trevas Rivière**.

Localisation des données bibliographiques de chauves-souris par secteur				
Nom scientifique / Nom vernaculaire	Statut de protection	Secteur Pratclaux Sanssac	Secteur Sanssac-Trevas	Secteur Trevas-Rivière
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	PN	St Privat d'Allier (reproduction)	Beaux, St Julien du Pinet et Rosières (reproduction)	Non connue
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	PN	Non connue	Beaux et Rosières (reproduction)	Non connue
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	PN	Non connue	Polignac (Grotte de la Denise - hivernage)	Non connue
Murin de grande taille indéterminé <i>Myotis myotis / M blythi</i>	PN	Non connue	Polignac (Grotte de la Denise - hivernage) Beaux et St Julien du Pinet (reproduction)	Non connue
Murin à moustache <i>Myotis mystacinus</i>	PN	Non connue	Polignac (Grotte de la Denise - hivernage)	Non connue
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	PN	Non connue	Polignac (Grotte de la Denise - hivernage) St Julien du Pinet (reproduction)	Non connue
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	PN	Non connue	Rosières (reproduction)	Non connue
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN	St Privat d'Allier (reproduction)	St Julien du Pinet et Rosières (reproduction)	Non connue
Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN	Non connue	St Julien du Pinet (reproduction)	Non connue
Oreillard sp. <i>Plecotus sp.</i>	PN	St Privat d'Allier (reproduction)	Polignac (Grotte de la Denise - hivernage) St Julien du Pinet (reproduction)	Non connue
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN	St Privat d'Allier (reproduction)	Polignac (Grotte de la Denise - hivernage)	Non connue
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN	Non connue	Polignac (Grotte de la Denise - hivernage)	Non connue

## II. Annexe n° 2 : Les prospections réalisées en phase étude d'impact (Biotope) et synthèse prospections avifaune réalisées par la LPO

### II.1 Prospections réalisées en phase étude d'impact (Biotope)

#### Habitats naturels et semi-naturels et Flore

Calendrier des prospections : Inventaires botaniques			
Date	Temps passé	Météorologie	Commentaires
<b>Intercomparaison des fuseaux afin de déterminer le Fuseau de Moindre Impact</b>			
18/05/2011 au 20/05/2011	3 jours	Très couvert, pluvieux	Repérage « Flore et habitats naturels » sur le secteur Pratclaux - Sanssac
13/06/2011 au 15/06/2011	3 jours	Beau temps ensoleillé	Repérage « Flore et habitats naturels » sur le secteur Pratclaux - Sanssac
06/07/2011 au 08/07/2011	3 jours	Alternance couvert ensoleillé	Repérage « Flore et habitats naturels » sur le secteur Sanssac - Trevas
01/08/2011 et 02/08/2011	2 jours	Ensoleillé et chaud	Repérage « Flore et habitats naturels » sur le secteur Sanssac - Trevas (dont Bois de Bramard)
03/08/2011	1 jour	Ensoleillé et chaud	Repérage « Flore et habitats naturels » sur le secteur Trevas - Rivière
18/08/2011 au 19/08/2011	2 jours	Ensoleillé et chaud	Repérage « Flore et habitats naturels » sur le secteur Trevas - Rivière
<b>Tracé de détail dans la bande de DUP</b>			
10/07/2012	1 jour	Soleil	Expertise botanique des pylônes 261-260-259-258
11/07/2012	1 jour	Soleil	Expertise botanique des pylônes des pylônes 256-252-251-247-236-235
12/07/2012	1 jour	Soleil	Expertise botanique des pylônes 231-230-229-227-226-214-213-211-202-201-200
13/07/2012	1 jour	Soleil	Expertise botanique des pylônes 195-193-192-188-187-186-182-158
16/07/2012	1 jour	Soleil	Expertise botanique des pylônes 154-137-128-78-76-75
17/07/2012	1 jour	Soleil	Expertise botanique des pylônes 73-31-26-9-8-5-3

Calendrier des prospections : Inventaires botaniques

<i>Date</i>	<i>Temps passé</i>	<i>Météorologie</i>	<i>Commentaires</i>
10/05/2013 et 11/05/2013	2 jours		Lignes souterraines
9/08/2013	1 jour		Lignes souterraines
11/03/2014	1 jour	Très beau temps, températures douces	Expertise botanique des pylônes
12/03/2014	1 jour	Très beau temps, températures douces	Expertise botanique des pylônes
19/03/2014	1 jour	Très beau temps, couvert le matin, températures fraîches, vent faible	Expertise botanique des pylônes
20/03/2014	1 jour	Beau temps, températures fraîches, vent faible	Expertise botanique des pylônes

- : Prospections sur le secteur « Pratclaux Sanssac »
- : Prospections sur le secteur « Sanssac Trevas »
- : Prospections sur le secteur « Trevas Rivière »

**Insectes :**

Dates de prospections de terrain et informations météorologiques			
Date	Temps passé	Météorologie	Commentaires
Intercomparaison des fuseaux afin de déterminer le Fuseau de Moindre Impact			
Groupe non expertisé en 2011			
Tracé de détail dans la bande de DUP			
26/06/2012	0.5 jour	Soleil. Conditions météo satisfaisantes	Liaison souterraine de St Romain les Atheux
27/06/2012	1 jour	Soleil. Conditions météo très satisfaisantes	Liaison souterraine de St Just Malmont et de la Séauve sur Semène
28/07/2012	1 jour	Soleil. Conditions météo très satisfaisantes	Repérage pylônes 5-8-9-42-46-47-68-73-76-78-79-136-137 (tronçons Trevas-Rivière et Sanssac-Trevas).
29/07/2012	1 jour	Soleil. Conditions météo très satisfaisantes	Repérage pylônes 141-158-182-183-227-229-236-247-256 (tronçons Pratclaux- Sanssac et Sanssac-Trevas).
30/05/2013	0.5 jour	Pluvieux, 6° Conditions météo très limitantes	Recherche d'espèces patrimoniales de papillons précoces. Liaisons souterraines de St Romain les Atheux et St Just Malmont.
17/06/2013	1 jour	Soleil, 25°, vent soutenu. Conditions météo limitantes	Recherche d'espèces patrimoniales de papillons précoces. Liaisons souterraines de St Romain les Atheux, St Just Malmont et la Séauve sur Semène. Pylônes 5-8-9-73.

- : Prospections sur le secteur « Pratclaux Sanssac »
- : Prospections sur le secteur « Sanssac Trevas »
- : Prospections sur le secteur « Trevas Rivière »

**Amphibiens**

Dates de prospections de terrain et informations météorologiques			
Date	Temps passé	Météorologie	Commentaires
<b>Intercomparaison des fuseaux afin de déterminer le Fuseau de Moindre Impact</b>			
29/06/2011		Couvert, chaud	Prospections diurnes secteur Sanssac - Trevas (variante de St Julien du Pinet)
07/07/2011 soirée		Alternance couvert ensoleillé	Prospections amphibiens sur le secteur Pratclaux Sanssac
11/07/2011		Ensoleillé et chaud	Prospections nocturnes secteur Sanssac - Trevas
12/07/2011		Ensoleillé et chaud	Prospections diurnes Sanssac - Trevas
10/08/2011		Ensoleillé et chaud	Prospections diurnes secteur Trevas - Rivière
16/08/2011		Ensoleillé et chaud	Prospections nocturnes secteur Trevas - Rivière
05/07/2012	0.5 jour	Couvert pluvieux	Passage amphibiens Liaison souterraine - matin
06/07/2012	0.5 jour	Soleil	Passage amphibiens liaison souterraine - matin
<b>Tracé de détail dans la bande de DUP</b>			
17/05/2014	1 jour		Compléments Liaisons souterraines de la Séauve sur Semène et St Just Malmont (après midi + passage nocturne)

- : Prospections sur le secteur « Pratclaux Sanssac »
- : Prospections sur le secteur « Sanssac Trevas »
- : Prospections sur le secteur « Trevas Rivière »

**Reptiles**

Dates de prospections de terrain et informations météorologiques			
<i>Date</i>	<i>Temps passé</i>	<i>Météorologie</i>	<i>Commentaires</i>
<b>Intercomparaison des fuseaux afin de déterminer le Fuseau de Moindre Impact</b>			
07/07/2011 Journée	1 jour	Alternance couvert ensoleillé	Prospections reptiles sur le secteur Pratclaux Sanssac
08/07/2011 Journée	1 jour	Alternance couvert ensoleillé	Prospections reptiles sur le secteur Sanssac - Trevas
09/07/2011 Journée	1 jour	Ensoleillé	Prospections reptiles sur le secteur Sanssac - Trevas
08/08/2011 Journée	1 jour	Couvert, doux	Prospections reptiles sur le secteur Trevas - Rivière
09/08/2011 Journée	1 jour	Couvert, doux	Prospections reptiles sur le secteur Trevas - Rivière
26/06/2012	1 jour	Soleil	Repérage pylônes 266/241 tronçon « Pratclaux-Sanssac »
27/06/2012	1 jour	Soleil	Repérage pylônes 266/241 tronçon « Pratclaux-Sanssac »
03/07/2012	1 jour	Soleil avec passages nuageux	Repérage pylônes 226/191 tronçons « Pratclaux-Sanssac » & « Sanssac-Trevas »
04/07/2012	1 jour	Soleil avec passages nuageux	Repérage pylônes 190/185 tronçon « Sanssac-Trevas » Inventaire faune pylônes 244 à 241 & 237 à 235
<b>Tracé de détail dans la bande de DUP</b>			

Pas de dates spécifiques - observations réalisées en parallèle des points d'écoute « passereaux » en matinée

- : Prospections sur le secteur « Pratclaux Sanssac »
- : Prospections sur le secteur « Sanssac Trevas »
- : Prospections sur le secteur « Trevas Rivière »

**Avifaune**

**Dates de prospections de terrain et informations météorologiques**

<i>Date</i>	<i>Temps passé</i>	<i>Météorologie</i>	<i>Commentaires</i>
<b>Intercomparaison des fuseaux afin de déterminer le Fuseau de Moindre Impact</b>			

Partie traitée par les LPO Loire et Auvergne

**Tracé de détail dans la bande de DUP**

Dates 2013

**Rapaces crépusculaires sédentaires**  
(Chouette chevêche / Chouette de Tegal / Chouette hulotte)

25/03/2013	Soirée (3h)	Beau et Frais	Soirée spécifique Chevêche d'Athéna - de Pratclaux à la Veyseyre
26/03/2013	Soirée (3h)	Beau et Frais	Soirée spécifique « Hulotte » et « Tengmalm » dans le massif de la Veyseyre
27/03/2013	Soirée (3h)	Couvert	Soirée spécifique Chevêche d'Athéna - de la Veyseyre au poste de Sanssac
28/03/2013	Soirée (3h)	Couvert	Soirée spécifique « Hulotte » sur le bois de l'Hermet Haut - St Didier en Velay (Trevas Rivière)
08/04/2013	Soirée (3h)	Couvert et pluvieux	Soirée spécifique Chevêche d'Athéna - de Sanssac à Rosières
09/04/2013	Soirée (3h)	Beau et Frais	Soirée spécifique Chevêche d'Athéna - de Rosières à Beaux
10/04/2013	Soirée (3h)		Soirée spécifique Chevêche d'Athéna - de Beaux à Trevas
13/04/2013	Soirée (3h)		Soirée spécifique Chevêche d'Athéna - Liaisons souterraines
11/06/2013			Secteur Trevas Rivière : autour de Sainte-Sigolène -> LS St Just Malmont et bois du chapelet
19/06/2013			Nocturnes autour de St Romain les Atheux (barrages)
25/06/2013	21h00 / 00h00		Rapaces nocturnes : Bois de l'Hermet Haut

**Passereaux chanteurs**

17/04/2013	5h00 (5h/10h)		Points d'écoute « passereaux » de Pratclaux à la Veyseyre + repasse Tengmalm dans la Veyseyre avant le lever du jour
18/04/2013	5h00 (5h/10h)	Beau et chaud	Points d'écoute « passereaux » dans le massif de la Veyseyre + repasse Tengmalm dans la Veyseyre avant le lever du jour
22/04/2013	5h00 (5h/10h)		Point d'écoute autour de la Veyseyre + repasse Tengmalm avant lever du soleil

Dates de prospections de terrain et informations météorologiques			
Date	Temps passé	Météorologie	Commentaires
25/04/2013	5h00 (5h/10h)		Point d'écoute sur la fin du secteur Pratclaux Sanssac
26/04/2013	5h00 (5h/10h)		Point d'écoute sur le secteur Trevas Rivière
29/04/2013	5h00 (5h/10h)	Froid et neige au sol	Points d'écoute sur le secteur Sanssac Trevas : du poste de Sanssac à la ZAC de Polignac
30/04/2013	5h00 (5h/10h)	Frais / Soleil	Points d'écoute sur le secteur Sanssac Trevas : de Polignac à Chambeyrac
02/05/2013	5h00 (5h/10h)	Soleil / Leger vent	Points d'écoute sur le secteur Sanssac Trevas : de Chaspinhac à Malrevers
03/05/2013	5h00 (5h/10h)	Soleil	Points d'écoute sur le secteur Sanssac Trevas : de Rosières à Beaux
6/05/2013	5h00 (5h/10h)		Point d'écoute sur le secteur Trevas Rivière : Liaisons souterraines
07/05/2013	5h00 (5h/10h)		Point d'écoute sur le secteur Trevas Rivière :
Rapaces diurnes (Milan royal / Circaète Jean le Blanc / Aigle botté)			
Passage 1 : installation des couples de rapaces sédentaires (repérage des nids dans la bande DUP)			
08/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)	Couvert et pluvieux	Points d'observation des Rapaces diurnes sédentaires de Pratclaux à Sanssac (passage 1)
09/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)	Beau et Frais	Points d'observation des Rapaces diurnes sédentaires de Sanssac à Rosières (passage 1)
10/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes sédentaires de Rosières à Trevas (passage 1)
12/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)	Beau	Points d'observation des Rapaces diurnes sédentaires : site N2000 Ondonon, Vallée du Valchérie et du Cotatay (passage 1)
13/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)	Beau	Points d'observation des Rapaces diurnes sédentaires : liaisons souterraines (passage 1)
Passage 2			
17/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - de Pratclaux à la Veyseyre (passage 2)
18/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Massif de la Veyseyre (passage 2) versant Ouest
22/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Massif de la Veyseyre (passage 2) versant Est
25/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Fin secteur Pratclaux Sanssac (passage 2)

Dates de prospections de terrain et informations météorologiques			
<i>Date</i>	<i>Temps passé</i>	<i>Météorologie</i>	<i>Commentaires</i>
26/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Secteur Trevas Rivière Partie Loire (passage 2)
29/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Secteur Sanssac Trevas : de Sanssac à Polignac (passage 2)
30/04/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Secteur Sanssac Trevas : de Polignac à Chambeyrac
02/05/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Secteur Sanssac Trevas : de Chaspinhac à Malrevers
03/05/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Secteur Sanssac Trevas : de Rosières à Beaux
06/05/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Secteur Sanssac Trevas : de Beaux aux Gorges du Lignon
07/05/2013	10h / 16h (après points IPA passereaux)		Points d'observation des Rapaces diurnes - Secteur Trevas Rivière : Liaisons souterraines
<b>Passage 3 : installation des migrateurs transsahariens</b>			
27/05/2013	10h00 / 21h00	Soleil	Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs de Pratclaux à Sanssac (passage 3)
28/05/2013	10h00 / 21h00	Légère pluie	Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs de Sanssac à Polignac (passage 3)
29/05/2013	14h00 / 21h00		Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs de Trevas à Rivière (passage 3) - Partie Loire (Ondenon / les 2 barrages)
30/05/2013	14h00 / 20h00		Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs de Trevas à Rivière (passage 3) - liaisons souterraines
11/06/2013	14h00 / 20h00		Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs de Beaux à Trevas (passage 3)
12/06/2013	14h00 / 20h00		Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs de Chaspinhac à Beaux (passage 3)
13/06/2013	14h00 / 20h00		Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs de Polignac à Chaspinhac (passage 3)
14/06/2013	14h00 / 20h00		Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs Sanssac à Polignac (passage 3)

## Projet « 2Loires »

Annexe 2 : prospections réalisées en phase étude d'impact (Biotope et LPO)

p9

Dates de prospections de terrain et informations météorologiques			
Date	Temps passé	Météorologie	Commentaires
<b>Passage 4 : envol des jeunes des Rapaces nicheurs migrateurs transsahariens</b> (pour information localement : Circaète 15/20 juillet)			
19/06/2013	14h00 / 20h00		Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs de Trevas à Rivière (passage 4) - Coté Loire
21/06/2013	14h00 / 20h00	Beau / Frais	Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs de Pratclaux à la Veyseyre (passage 4)
24/06/2013	14h00 / 20h00		Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs : de la Veyseyre à Sanssac (passage 4)
25/06/2013	14h00 / 20h00		Points d'observation des Rapaces diurnes migrateurs : Bois de l'Hermet Haut
27/06/2013	14h00 / 20h00		Secteur Trevas Rivière : Site N2000 Ondenon et Fisseماغne
28/06/2013	6h		Secteur Trevas Rivière
5/07/2013	6h		Secteur Trevas Rivière : Sites N 2000 jusqu'à Sainte Sigolène
8/07/2013	3h		Secteur Trevas Rivière : Sites N 2000 jusqu'à Sainte Sigolène
8/07/2013	3h		Secteur Sanssac Trevas : Vallon du Lignon - Exclunes
11/07/2013	6h		Secteur Sanssac Trevas : Vallon du Lignon - Exclunes
12/07/2013	6h		Secteur Sanssac Trevas : Suc de Gorse jusqu'à Rosières
15/07/2013	6h		Secteur Sanssac Trevas : Suc de Gorse jusqu'à Rosières
15/07/2013	6h		Secteur Sanssac Trevas : De Rosières à Beaulieu
18/07/2013	6h		Secteur Sanssac Trevas : De Rosières à Beaulieu
22/07/2013	6h		Secteur Sanssac Trevas : De Chabeyrac aux Estreys
25/07/2013	6h		Secteur Sanssac Trevas : De Chabeyrac aux Estreys
<b>Oiseaux nocturnes « tardifs »</b> <b>(Engoulevent d'Europe / Hibou moyen duc / Hibou Petit Duc ...)</b>			
16/05/2013	Soirée (22h00 / 1h00)	Beau	Recherche spécifique du Petit-duc scops autour de Polignac
27/05/2013	Soirée (22h00 / 1h00)	Légèrement voilé	Recherche spécifique du Petit-duc scops autour de Polignac
17/06/2013	Soirée (22h00 / 1h00)		Recherche spécifique « engoulevent » sur le site N2000 de l'Ondenon et Fisseماغne + Hibou Grand Duc d'Europe dans ancienne carrière

Dates de prospections de terrain et informations météorologiques			
<i>Date</i>	<i>Temps passé</i>	<i>Météorologie</i>	<i>Commentaires</i>
21/06/2013	Soirée (22h00 / 0h00)	Beau / Frais	Ecoute spécifique Hibou Grand Duc d'Europe (rocher des Estreys) et Petit-duc scops dans la plaine de Polignac
Recherche espèces patrimoniales			
11/06/2013	Matinée (8h00 / 12h00)	Beau	Secteur Sanssac Trevas : Vallée du Lignon
12/06/2013	Matinée (8h00 / 12h00)		Secteur Sanssac Trevas : Autour de rosières -> Bas Chaspinhac au suc de d'Arnoux
13 Juin 2013			Secteur Sanssac Trevas
14 Juin 2013			Secteur Sanssac Trevas
21/06/2013	9h00 / 12h00		Secteur Pratclaux à Sanssac : de Pratclaux à la Veyseyre
24/06/2013	9h00 / 12h00		Secteur Pratclaux à Sanssac : de la Veyseyre à Sanssac
27/06/2013	9h00 / 12h00		Secteur Trevas Rivière : Site N2000 Ondenon et Fissemagne

	: Prospections sur le secteur « Pratclaux Sanssac »
	: Prospections sur le secteur « Sanssac Trevas »
	: Prospections sur le secteur « Trevas Rivière »

**Mammifères terrestres**

*Dates de prospections de terrain et informations météorologiques*

<i>Date</i>	<i>Temps passé</i>	<i>Météorologie</i>	<i>Commentaires</i>
<b>Intercomparaison des fuseaux afin de déterminer le Fuseau de Moindre Impact</b>			
<b>Groupe non expertisé en 2011</b>			
<b>Tracé de détail dans la bande de DUP</b>			
3 juin 2013	1 journée	Beau / légèrement couvert	Recherche indices de présence Mammifères forestiers sur le secteur Pratclaux Sanssac
4 juin 2013	1 journée		Recherche indices de présence Mammifères forestiers sur le secteur Sanssac Trevas
6 juin 2013	1 journée		Recherche indices de présence Mammifères forestiers sur le secteur Trevas Rivière

De nombreuses espèces ont été contactées lors des prospections nocturnes avifaune et amphibiens

-  : Prospections sur le secteur « Pratclaux Sanssac »
-  : Prospections sur le secteur « Sanssac Trevas »
-  : Prospections sur le secteur « Trevas Rivière »

Chiroptères

<b>Dates de prospections de terrain et informations météorologiques</b>			
<i>Date</i>	<i>Temps passé</i>	<i>Météorologie</i>	<i>Commentaires</i>
<b>Intercomparaison des fuseaux afin de déterminer le Fuseau de Moindre Impact</b>			
20 Juin 2011	1 jour	Beau temps ensoleillé	Repérage terrain chiroptères secteur Pratclaux - Sanssac
20 Juin 2011	1 jour	Beau temps ensoleillé	Repérage terrain chiroptères secteur Sanssac - Trevas
30 Juin 2011 soirée	4 SM2 / 1 nuit complète	Ensoleillé	Inventaire chiroptères secteur Sanssac - Trevas (variante de Saint Julien du Pinet)
07 Juillet 2011 soirée	2 SM2 / 1 nuit complète	Alternance couvert ensoleillé	Inventaire chiroptères secteur Pratclaux - Sanssac : 1 <sup>er</sup> passage
08 Juillet 2011 soirée	2 SM2 / 1 nuit complète	Alternance couvert ensoleillé	Inventaire chiroptères secteur Sanssac - Trevas : 1 <sup>er</sup> passage (1/2)
09 Juillet 2011 soirée	2 SM2 / 1 nuit complète	Ensoleillé	Inventaire chiroptères secteur Sanssac - Trevas : 1 <sup>er</sup> passage (2/2)
08 Août 2011 soirée	8 SM2 / 1 nuit complète	Couvert, doux	Inventaire chiroptères secteur Trevas - Rivière : 1 <sup>er</sup> passage (1/2)
09 Août 2011 soirée	8 SM2 / 1 nuit complète	Couvert, doux	Inventaire chiroptères secteur Trevas - Rivière : 1 <sup>er</sup> passage (2/2)
23 Août 2011 soirée	7 SM2 / 1 nuit complète	Couvert, doux	Inventaire chiroptères secteur Pratclaux - Sanssac : 2 <sup>nd</sup> passage
24 Août 2011 soirée	5 SM2 / 1 nuit complète	Ensoleillé	Inventaire chiroptères secteur Sanssac - Trevas : 2 <sup>nd</sup> passage
13 Septembre 2011 soirée	7 SM2 / 1 nuit complète	Beau et chaud	Inventaire chiroptères secteur Trevas - Rivière : 2 <sup>nd</sup> passage (1/2)
21 Septembre 2011 soirée	8 SM2 / 1 nuit complète	Beau et chaud	Inventaire chiroptères secteur Trevas - Rivière : 2 <sup>nd</sup> passage (2/2)
<b>Tracé de détail dans la bande de DUP</b>			
21 juin au 24 Juin 2013	6 SM2 / 3 nuits complètes	Beau et chaud	Inventaire chiroptères secteur Pratclaux - Sanssac
25 Juin au 28 Juin 2013	6 SM2 / 3 nuits complètes	Couvert	Inventaire chiroptères secteur Trevas - Rivière : Bois des Dames et Bois de l'Hermet Haut
5 au 8 Juillet 2013	6 SM2 / 3 nuits complètes	Beau et chaud	Inventaire chiroptères secteur Trevas - Rivière : Partie « Loire » : Site N2000 Ondenon / Bois du Chapelet
8 au 11 juillet 2013	6 SM2 / 3 nuits complètes	Beau et chaud	Inventaire chiroptères secteur Sanssac - Trevas : boisements de St Maurice de Lignon et Gorges du Lignon
11 au 15 Juillet 2013	6 SM2 / 3 nuits complètes		Inventaire chiroptères secteur Sanssac - Trevas : de Rosières à Beaux
15 juillet au 18 juillet 2013	6 SM2 / 3 nuits complètes		Inventaire chiroptères secteur Sanssac - Trevas : de Beaulieu à Rosières

**Dates de prospections de terrain et informations météorologiques**

<i>Date</i>	<i>Temps passé</i>	<i>Météorologie</i>	<i>Commentaires</i>
22 au 25 juillet 2013	6 SM2 / 3 nuits complètes	Beau et chaud	Inventaire chiroptères secteur Sanssac - Trevas : de Sanssac aux Gorges de Peyredeyre

-  : Prospections sur le secteur « Pratclaux Sanssac »
-  : Prospections sur le secteur « Sanssac Trevas »
-  : Prospections sur le secteur « Trevas Rivière »

## II.2 Synthèse prospections avifaune réalisées par la LPO

### Historique des études :

2010	Phase 1 : Etat des lieux des effets de la ligne existante sur l'avifaune
Automne/Hiver 2010	Phase 2 - Etape 1 : Zones à enjeux sur l'aire d'étude
Printemps 2011	Phase 2 - Etape 2 : Impacts sur l'avifaune des différents fuseaux envisagés
Automne 2011	Phase 3 - Etape 1 : Enjeux ornithologiques du fuseau de moindre impact
Printemps 2012	Phase 3 - Etape 2 : Tracé de la bande de DUP - Etat des lieux des impacts prévisibles de la future ligne sur l'avifaune

### Synthèse des études

Présentation synthétique des études réalisées			
Année / Phase	Objet de l'étude		
	Phase d'analyse	Phase terrain	
	Synthèse bibliographique	Reproduction	Migration / Hivernage
<b>2010</b>  Phase 1 : Etat des lieux des effets de la ligne existante sur l'avifaune	LES MIGRATEURS PRENUPTIAUX ET HIVERNANTS  LES MIGRATEURS POSTNUPTIAUX (Terrain en complément)  ESPECES SENSIBLES NICHEUSES	OISEAUX NICHEURS sous la ligne existante (16 points d'écoute, l'ensemble des écoutes a été mené du 17 mai au 18 juin 2010, 6 ½ journées d'investigation).  Suivi des déplacements d'oiseaux nicheurs sur le site (31 points d'observations, 14 dates au printemps 2010)	LES MIGRATEURS POST NUPTIAUX (14 points d'observation réalisés / 18 journées de terrain entre le 9/08/2010 et le 28/10/10 (60h00 de suivi)
Automne/Hiver 2010  Phase 2 - Etape 1 : Zones à enjeux sur l'aire d'étude	LES ENJEUX ORNITHOLOGIQUES IDENTIFIES VIS-A-VIS DU PROJET - Zone de migration - Espèces et habitats sensibles - Zone de déplacement, territoire de chasse, zone d'hivernage		Principales voies de migration (Août à Novembre 2010)
Printemps 2011  Phase 2 - Etape 2 : Impacts sur l'avifaune des différents fuseaux envisagés	Analyse des enjeux des différents fuseaux		Complément du suivi ornithologique : habitats sensibles pour les oiseaux (Mars à fin avril 2011)

Présentation synthétique des études réalisées			
<i>Année / Phase</i>	<i>Objet de l'étude</i>		
	<u>Phase d'analyse</u>	<u>Phase terrain</u>	
	Synthèse bibliographique	Reproduction	Migration / Hivernage
<b>Automne 2011</b> <b>Phase 3 - Etape 1 :</b> <b>Enjeux ornithologiques du fuseau de moindre impact</b>	Cumul d'indices écologiques de chaque paramètre identifié lors des phases précédentes		Complément du suivi de la migration (automne 2011) sur la ZPS du haut Val d'Allier et sur la ZPS des gorges de la Loire
<b>Printemps 2012</b> <b>Phase 3 - Etape 2 :</b> <b>Tracé DUP - Etat des lieux des impacts prévisibles de la future ligne sur l'avifaune</b>	Analyse des habitats sensibles  Analyse des effets temporaires et impacts permanents		

### III. Annexe n° 3 : Eléments de Pré-diagnostic de la ligne à construire

Un pré-diagnostic a été réalisé en 2011. Les aires d'étude correspondaient à des zones tampon de 50 m environ autour des emplacements envisagés des différents pylônes. Il a permis de déterminer les enjeux écologiques sur les localisations pressenties pour les différentes implantations de pylônes de la ligne nouvelle. Ce pré-diagnostic a servi de base pour orienter les inventaires complémentaires réalisés en 2014.

Détermination des enjeux faune et flore par pylônes à la suite du pré-diagnostic sur la nouvelle Ligne								
Num RTE	Type Milieu Naturel	Enjeu général	Intérêt Entomo	Intérêt Mamm terrestres	Intérêt chiros	Intérêt Reptiles	Intérêt Amphibiens	Intérêt Ornitho
101	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
101b	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
102	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
103	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
104	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
105	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
106	Boisement mixte	Modéré	X		X		X	X
107	Boisement mixte	Modéré				X		X
108	Boisement mixte	Modéré						X
109	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
110	Pelouse	Faible				X		X
111	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
112	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
113	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
114	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
115	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
116	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
117	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
118	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
119	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
120	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
121	Tranchée forestière existante	Faible				X		X
122	Tranchée forestière existante	Faible						
123	Tranchée forestière existante	Faible						X
124	Tranchée forestière existante	Faible				X		X
125	Tranchée forestière existante	Faible				X		X
126	Tranchée forestière existante	Faible				X		X
127	Tranchée forestière existante	Faible						X
128	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
129	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						X
130	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X			X		X
131	Pelouse	Faible				X		X
132	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
133	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
134	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
135	Bocage : Prairies et haies	Faible	X			X		X
136	Bocage : Prairies et haies	Faible	X			X		X
137	Bocage : Prairies et haies	Faible	X			X		X
138	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
139	Bocage : Prairies et haies	Faible	X				X	X
140	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
141	Bocage : Prairies et haies	Faible	X			X		X
142	Bocage : Prairies et haies	Faible	X			X		X
143	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
144	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X

Détermination des enjeux faune et flore par pylônes à la suite du pré-diagnostic sur la nouvelle Ligne								
Num RTE	Type Milieu Naturel	Enjeu général	Intérêt Entomo	Intérêt Mamm terrestres	Intérêt chiros	Intérêt Reptiles	Intérêt Amphibiens	Intérêt Ornitho
145	Bocage : Prairies et haies	Faible						X
146	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		X
147	Bocage : Prairies et haies	Faible	X					X
148	Bocage : Prairies et haies	Faible	X			X	X	X
149	Bocage : Prairies et haies	Faible				X		
150	Bocage : Prairies et haies	Faible	X		X			X
151	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X			X		X
152	Culture	Faible				X		X
153	Culture	Faible						X
154	Culture	Faible	X					X
201	Culture	Faible	X					X
202	Culture	Faible						X
203	Culture	Faible						X
204	Culture	Faible				X		X
205	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
206	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					
207	Culture	Faible	X					X
208	Boisement mixte	Modéré	X	X	X			X
209	Boisement mixte	Modéré	X		X			X
210	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X			X
211	Culture	Faible	X			X		
212	Prairie pâturée ou de fauche	Faible				X		
213	Bocage : Prairies et haies	Faible						
214	Boisement mixte	Faible						
215	Pelouse sur dalle rocheuse	Modéré	X			X		X
216	Pelouse sur dalle rocheuse	Modéré				X		X
217	Culture	Faible						X
218	Prairie pâturée ou de fauche	Faible				X		X
219	Boisement conifères	Faible						
220	Pelouse sur dalle rocheuse	Modéré	X			X		X
221	Pelouse sur dalle rocheuse	Modéré				X		X
222	Pelouse sur dalle rocheuse	Modéré				X		X
223	Boisement conifères	Faible			X			
224	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X		
225	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X			X		
226	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X	X	X
227	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					
228	Bocage : Prairies et haies	Faible	X		X	X		X
229	Boisement conifères	Faible		X	X	X		
230	Boisement conifères	Faible		X	X	X		
231	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					
232	Boisement conifères	Faible	X	X				
233	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X	X	X	X		
234	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X			X		
235	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X			X		
236	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					X
237	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X			X		X
238	Bocage : Prairies et haies	Modéré	X		X	X		X
239	Bocage : Prairies et haies	Modéré	X			X	X	X
240	Bocage : Prairies et haies	Modéré	X			X		X
241	Culture	Faible						
242	Culture	Faible						
243	Culture	Faible						
244	Boisement conifères	Faible	X		X	X		X
245	Lande	Modéré	X		X	X		X
246	Lande	Modéré	X	X	X	X		X
247	Prairie pâturée ou de fauche	Faible		X	X	X		X
248	Prairie pâturée ou de fauche	Faible			X			
249	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X	X	
250	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					
251	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X		
252	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X		

## Projet « 2Loires »

Annexe 3 : Eléments de Pré-diagnostic de la ligne à construire

p3

Détermination des enjeux faune et flore par pylônes à la suite du pré-diagnostic sur la nouvelle Ligne								
Num RTE	Type Milieu Naturel	Enjeu général	Intérêt Entomo	Intérêt Mamm terrestres	Intérêt chiros	Intérêt Reptiles	Intérêt Amphibiens	Intérêt Ornitho
253	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X		X
254	Culture	Faible						
255	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X			X		X
256	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X		X
257	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X		
258	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X	X	X	X		X
259	Boisement mixte	Modéré	X	X	X	X	X	X
260	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X			X		X
261	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					
262	Boisement conifères	Faible		X	X	X		X
263	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X			X
264	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X			
265	Prairie pâturée ou de fauche	Faible			X			
266	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					
267	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
268	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X			
269	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X			
270	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					
271	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
272	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					
273	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X					
274	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X			X		
275	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X			
276	Boisement de feuillus	Modéré	X	X	X	X		X
277	Boisement de feuillus	Modéré	X	X	X	X		X
278	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X			
279	Prairie pâturée ou de fauche	Faible			X			
280	Prairie pâturée ou de fauche	Faible			X	X		X
281	Prairie pâturée ou de fauche	Faible			X	X	X	X
282	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X	X	
283	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X		
284	Culture	Faible	X		X	X		
285	Culture	Faible	X		X	X		
302b	Culture	Faible	X		X			
302	Culture	Faible	X		X			
303	Culture	Faible	X		X			X
304	Culture	Faible						
305	Culture	Faible			X			X
306	Culture	Faible				X		
307	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X		X
308	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X		
309	Culture	Nul	X		X			
310	Culture	Nul						
311	Boisement mixte	Modéré	X	X	X	X		X
312	Culture	Faible						
313	Culture	Faible						
314	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
315	Boisement conifères	Faible		X	X	X	X	X
316	Boisement conifères	Faible		X	X	X		X
317	Culture	Nul						
318	Culture	Nul					X	
319	Culture	Nul						
320	Culture	Nul						
321	Culture	Nul	X		X			
322	Boisement mixte	Modéré	X	X	X	X	X	X
323	Culture	Nul			X			
324	Culture	Nul	X		X	X		
325	Culture	Nul			X	X		
326	Culture	Nul						
327	Boisement mixte	Modéré		X	X	X		X
328	Prairie pâturée ou de fauche	Faible			X	X		X
329	Boisement mixte	Modéré		X	X	X	X	

Détermination des enjeux faune et flore par pylônes à la suite du pré-diagnostic sur la nouvelle Ligne								
Num RTE	Type Milieu Naturel	Enjeu général	Intérêt Entomo	Intérêt Mamm terrestres	Intérêt chiros	Intérêt Reptiles	Intérêt Amphibiens	Intérêt Ornitho
330	Boisement mixte	Modéré		X	X	X		X
331	Culture	Nul	X		X			
332	Culture	Nul						
401	Culture	Nul						
402	Boisement conifères	Faible	X	X	X	X		
403	Prairie pâturée ou de fauche	Faible		X	X	X		
404	Prairie pâturée ou de fauche	Faible			X			
405	Culture	Nul	X					
406	Culture	Nul	X		X			
407	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
408	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X		X	
409	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
410	Boisement conifères	Faible	X	X	X	X		X
411	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X	X	X
412	Boisement conifères	Faible						
413	Boisement conifères	Faible		X				
414	Boisement conifères	Faible		X	X	X		X
415	Boisement conifères	Faible		X	X	X		X
416	Boisement conifères	Faible		X	X	X		X
417	Boisement conifères	Faible	X		X	X		X
418	Boisement conifères	Faible		X	X	X		
419	Culture	Nul	X			X		
420	Tranchée forestière existante	Faible			X	X		X
421	Tranchée forestière existante	Faible			X	X		X
422	Tranchée forestière existante	Faible	X					
423	Tranchée forestière existante	Faible	X		X	X		X
424	Tranchée forestière existante	Faible	X		X	X		X
425	Boisement mixte	Modéré	X	X	X	X	X	X
426	Boisement mixte	Modéré	X		X	X	X	X
427	Prairie pâturée ou de fauche	Faible	X		X	X	X	
428	Boisement mixte	Modéré						X
429	Boisement mixte	Modéré		X	X	X		X
430	Boisement conifères	Faible		X	X			X
440	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						X
441	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
442	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
443	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
444	Hêtraie sapinière	Assez Fort			X			X
445	Hêtraie sapinière	Assez Fort			X			X
446	Culture	Faible						
447	Culture	Faible						
448	Boisement conifères	Faible						
449	Lande	Modéré						X
450	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
451	Boisement conifères	Faible						
452	Culture	Nul						
453	Boisement conifères	Faible						
454	Boisement conifères	Faible						
460	Boisement conifères	Faible						
461	Culture	Nul						
462	Culture	Nul						
463	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
464	Culture	Nul						
465	Culture	Nul						
466	Culture	Nul						
467	Boisement conifères	Faible						
468	Boisement conifères	Faible						
469	Boisement conifères	Faible						
470	Boisement conifères	Faible						
471	Boisement mixte	Modéré						X
472	Boisement mixte	Modéré						X
473	Boisement mixte	Modéré						X

Détermination des enjeux faune et flore par pylônes à la suite du pré-diagnostic sur la nouvelle Ligne								
Num RTE	Type Milieu Naturel	Enjeu général	Intérêt Entomo	Intérêt Mamm terrestres	Intérêt chiros	Intérêt Reptiles	Intérêt Amphibiens	Intérêt Ornitho
474	Boisement mixte	Modéré						X
475	Boisement mixte	Modéré						X
481	Hêtraie sapinière	Assez Fort			X			X
482	Hêtraie sapinière	Assez Fort			X			X
483	Hêtraie sapinière	Assez Fort			X			X
484	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
485	Culture	Nul						
486	Culture	Nul			X			
487	Boisement conifères	Faible						
488	Lande	Modéré						X
489	Culture	Nul						
490	Boisement conifères	Faible						
491	Lande	Modéré						X
492	Prairie pâturée ou de fauche	Faible						
493	Boisement mixte	Faible						X
494	Boisement mixte	Faible						
495	Zone urbanisée	Nul						





Détermination des enjeux faune et flore par pylônes à la suite du pré-diagnostic pour la dépose de l'ancienne ligne											
N° Pylône	Niveau d'enjeu	Habitat	ZH	Accès	Flore	Avifaune	Insectes	Reptiles	Amphibiens	Chiroptères	Mammifères
50c	Nul										
49c	Nul										
48c	Nul										
47c	Faible			(X)	(X)	X					
46c	Faible					X					
45c	Nul										
44c	Nul										
43c	Faible					X		X			
42c	Nul										
41c	Nul										
40c	Nul										
39c	Faible			(X)					(X)		
38c	Nul										
37c	Nul										
36c	Nul										
35c	Nul										
34c	Fort		X						(X)		X
33c	Faible		X			X					
32c	Nul										
31c	Nul										
30c	Nul										
29c	Nul										
27c	Nul										
26c	Nul										
24c	Faible		X								
23c	Faible		X						X		
22c	Nul										
21c	Nul										
20c	Nul										
19c	Nul										
16c	Faible					X					
15c	Nul										
14c	Nul										
13c	Nul										
12c	Faible					X					
11c	Nul										
10c	Nul										
9c	Nul										
5c	Faible					X					
4c	Faible					X					
3c	Nul										
2c	Faible				X						

**Légende :** X : enjeu identifié ; (X) : enjeu à vérifier

Secteurs

PS : Pratclaux Sanssac

ST : Sanssac Trevas

TR : Trevas Rivière

## V. Annexe n° 5 : Ensemble des méthodologies de prospections utilisées dans le cadre de la présente étude

---

### V.1 Habitats naturels et semi-naturels et Flore

---

Un relevé de la composition floristique des secteurs présentant une végétation homogène a été effectué sur le terrain. Puis, en se basant sur les espèces végétales caractéristiques de chaque groupement phytosociologique, les habitats naturels ont ainsi été nommés à partir de la typologie française CORINE Biotopes et selon la typologie européenne du manuel EUR28 pour les habitats d'intérêt communautaire listés en annexe I de la directive européenne 92/43/CEE, qui instaure le réseau de Natura 2000. Ces typologies se sont largement inspirées de la classification des communautés végétales définies par la phytosociologie. L'unité fondamentale de base en est l'association végétale correspondant au type d'habitat élémentaire ; les associations végétales définies se structurent dans un système de classification présentant plusieurs niveaux imbriqués (association < alliance < ordre < classe). Chaque habitat élémentaire identifié a fait l'objet d'un relevé d'espèces, lorsque sa détermination s'est avérée délicate sur le terrain.

L'état de conservation de chaque polygone cartographié a été évalué, sur la base de critères floristiques, structurels, d'atteintes particulières observées...

☞ Les habitats naturels constituent la base de l'analyse spécifique des habitats d'espèces. En effet, la connaissance des habitats naturels sur site permet une meilleure appréhension aussi bien quantitative que qualitative des habitats d'espèces. Elle permet également de mieux appréhender la fonctionnalité écologique de la zone d'étude.

## V.2 Insectes

---

Les périodes de prospection ont été affinées en fonction de la phénologie des espèces patrimoniales potentiellement présentes dans les secteurs d'étude. L'apparition de certaines espèces peut en effet être très brève et il apparaît nécessaire que les fenêtres temporelles de prospection cadrent avec les pics de vol de ces espèces, pour réduire le risque de ne pas les contacter.

Les dates de passage ont été définies dans l'optique de cibler les périodes optimales pour la détection de certaines espèces.

- **Lépidoptères protégés potentiels** : Laineuse du prunellier / Sphinx de l'épilobe / Azuré du serpolet / Damier de la Saucisse / Cuivré des marais
- **Lépidoptères patrimoniaux potentiels** : Thécla du prunier / Petite Coronide / Grand Sylvain / Azuré des orpins

Pour chacun des groupes d'insectes étudiés, des méthodes différentes d'inventaires et/ou de captures ont été utilisées, parfois assez spécifiques :

- Repérage à l'aide d'une **paire de jumelles**, pour l'examen global des milieux et la recherche des insectes (libellules, papillons, orthoptères) ;
- **Identification sans capture** à l'aide de jumelles pour tous les groupes d'insectes, lorsque les identifications sont simples ;
- **Capture au filet avec relâché sur place**, pour attraper les insectes volants (papillons, libellules, orthoptères) et battage de la végétation (orthoptères, quelques coléoptères) ;
- **Reconnaissance auditive** (orthoptères) ;
- **Récolte d'exuvies** sur les berges des cours d'eau afin de préciser le statut reproductif de certaines libellules ;

La détermination des espèces sur le terrain est plus ou moins difficile selon le groupe en jeu. Certains insectes sont assez caractéristiques (de grosses tailles et uniques dans leurs couleurs et leurs formes) et peuvent être directement identifiés à l'œil nu ou à l'aide de jumelles. D'autres nécessitent d'être observés de plus près pour distinguer certains critères de différenciation entre espèces proches (utilisation de clés de détermination).

## V.3 Amphibiens

---

Nous avons utilisé en premier lieu la détection auditive. Elle a été orientée vers les milieux humides et habitats aquatiques. Ce type de prospection s'est déroulé en phase crépusculaire et en début de nuit. Certaines espèces utilisent des signaux sonores pour indiquer leur position à leurs rivaux et aux femelles. Ces chants sont caractéristiques de chaque espèce et peuvent être entendus à grande distance d'un site de reproduction. Des points d'écoute ont donc été réalisés pour contacter des espèces et localiser des sites de reproduction annexes alentours.

La détection auditive a été complétée par une détection visuelle. L'investigation du milieu terrestre s'est organisée selon un itinéraire de recensement destiné à mettre en évidence les voies de déplacements des animaux par temps humide. Les visites, nocturnes et diurnes, ont été pratiquées à pied et en voiture.

La sensibilité vis-à-vis du projet pour ce groupe d'espèces a été évaluée en fonction des potentialités et des observations réalisées (bibliographie et observations au cours des prospections pour les autres groupes).

## V.4 Reptiles

---

La méthodologie employée est une prospection visuelle classique. La recherche à vue des reptiles s'effectue de jour, par beau temps (de 11 à 19°C de préférence, par temps ensoleillé et sans vent si possible). On recherche les éléments qui influencent la distribution et l'activité de ces animaux (topographie, niveau d'humidité, type de végétation, présence d'abris...). Les reptiles ont tendance à rechercher des refuges à la surface du sol (pierres plates, rochers, souches) pour s'abriter ou réguler leur température interne. Pour cela, une visite des refuges potentiels identifiés a été réalisée. Les éléments retournés sont remis en place de façon à laisser le moins de trace possible du passage des experts.

## V.5 Avifaune

L'expertise Avifaune s'est déroulée en deux temps :

- **Les LPO Auvergne et Loire** ont travaillé en fournissant :
  - o une synthèse bibliographique des données existantes (reproduction et migration)
  - o un état des lieux de la reproduction sous la ligne existante
  - o une analyse et une intercomparaison des fuseaux de passages possibles et leur sensibilité vis à vis de l'avifaune
- **BIOTOPE** a réalisé, sur la base des données LPO, un inventaire précis des espèces présentes sur l'axe de la bande de DUP.

Pour répondre aux caractéristiques spécifiques de détection de chaque groupe d'espèces plusieurs protocoles d'inventaires ont été mis en place.

➤ Pour les espèces chanteuses (passereaux essentiellement) :

Rappelons qu'une cartographie des zones à enjeux a été réalisée en amont des inventaires.

- ⇒ Les **zones jugées à enjeu potentiellement fort** sous le tracé de moindre impact (zone humide, milieu rocheux, hêtraie sapinière) ont systématiquement été expertisées soit 38 points d'écoute dans ces milieux sur l'ensemble du linéaire.
- ⇒ Les **zones à enjeu potentiellement modéré** sous le tracé de moindre impact (prairie pâturée / fauche). Un échantillon représentatif de 70 points d'écoute a été réalisé dans ces milieux.
- ⇒ Les **zones à enjeu potentiellement faible** sous le tracé de moindre impact (zone urbanisée / plantations monospécifiques de conifères). Un échantillon représentatif de 30 points d'écoute a été réalisé dans ces milieux. Les enjeux relatifs à ces pylônes en termes de nature ordinaire et d'espèces communes ont fait l'objet d'une estimation à partir des résultats échantillons.

**Un total de 138 points d'écoute a été réalisé afin de caractériser les cortèges avifaunistiques présents sur l'ensemble du linéaire entre les postes de Pratclaux et de Rivière**

Pour chaque point, une écoute de **dix minutes** a été réalisée, dans la période de détection optimale (de 30 minutes avant le lever du soleil à deux heures après celui-ci) avec plusieurs informations notées (dans une fiche spécifique prévue à cet effet) :

- La liste des espèces patrimoniales et les effectifs détectés,
- Une localisation des chanteurs sur chaque point d'écoute a été attribuée selon 2 catégories de distance par rapport au point d'écoute : entre 0 et 100 m ou entre 100 et 200 mètres,

- La date, l'heure (heure début et heure fin de l'écoute) et la météo,
- Une liste d'espèces non patrimoniales chanteuses.

Les inventaires sont réalisés dans les meilleures conditions météorologiques possibles (vent inférieur à 30 km/h, absence de précipitation).

Un premier passage pour les points d'écoute (IPA) a été réalisé. En fonction des espèces présentes et des potentialités, une recherche spécifique des espèces patrimoniales a été effectuée en lieu et place du second passage IPA sur les secteurs identifiés comme favorables.

- Recherche spécifique des espèces patrimoniales (Pies grièches Ecorcheur et Grise) :

L'intégralité du tracé de moindre impact a été parcourue durant ce passage spécifique. L'ensemble des cantons ont été répertoriés et cartographiés.

- Pour les espèces peu ou pas chanteuses (rapaces essentiellement) :

Des points d'observation, sur la base du travail fourni par la LPO Loire et Auvergne dans le cadre de la détermination du FMI, ont été positionnés.

Trois passages pour chaque point ont été réalisés :

- 1<sup>er</sup> passage : Mars / début Avril - installation des couples sédentaires (Milan royal par ex)
- 2<sup>ème</sup> passage : 15 avril au fin mai - installation des couples migrateurs (Circaète Jean le Blanc, Faucon hobereau)
- 3<sup>ème</sup> passage : Juin à mi juillet - dates d'observation réparties en fonction des dates moyennes d'envol des jeunes (20/25 Juin pour les Milans royaux)
- 4<sup>ème</sup> passage (si nécessaire) pour l'envol des jeunes Circaète Jean le Blanc (mi juillet pour le massif central)

Pour chaque point, une observation de **dix minutes** a été réalisée, dans la période de détection optimale (10h00 à 16h00) et plusieurs informations notées (dans une fiche spécifique prévue à cet effet) :

- La liste des espèces patrimoniales (fixée dans le tableau ci-dessus) et les effectifs détectés,
- Une localisation des individus observés sur chaque point d'écoute a été attribuée selon 2 catégories de distance par rapport aux pylônes : entre 0 et 100 m ou entre 100 et 200 mètres. Les individus étant observés, ils seront localisés sur un fond orthophotoplan.
- La date, l'heure (heure début et heure fin de l'écoute) et la météo,
- Une liste d'espèces non patrimoniales chanteuses,
- Une localisation des observations a été réalisée sur les cartes orthophotoplan ou scan 25 lorsque cela est possible.

- Rapaces nocturnes :

Des points d'observation ont été réalisés tout au long du fuseau, dans les habitats favorables. La technique de la repasse a été mise en place pour le Petit-duc scops et la Chevêche d'Athéna. Pour

cela, chaque point a fait l'objet d'une période d'écoute et d'observation aux jumelles pendant 2-3 minutes, au cours de laquelle chaque individu vu ou entendu a été comptabilisé et cartographié. S'en suit, une période de repasse des chants des espèces recherchées d'environ 30 secondes par espèce. Chaque chant d'espèce a été espacé de 2 minutes d'écoute. Les individus contactés ont été localisés sur les fonds de carte et comptabilisés dans la fiche des points d'écoute nocturne.

**Pour cela, environ 50 points d'écoute ont été répartis sur le projet permettant d'échantillonner celui-ci et les sites spécifiques (accueillant des cortèges avifaunistiques d'intérêt).**

Cet inventaire a été réalisé, dans la période de détection optimale (19h00 à 22h00), entre le 15 mars et le 15 avril pour la **Chouette Chevêche** et entre le 15 mai et le 15 juin pour le **Petit-duc scops**.

➤ Oiseaux crépusculaires :

Un passage spécifique pour l'**Engoulevent d'Europe** a été mis en place entre le 20 mai et le 15 juin, dans la période de détection optimale de l'espèce (19h00 à 22h00). Les points d'écoute ont été localisés sur le fuseau dans les secteurs où un habitat adapté à l'espèce est présent (mosaïque entre une lisière boisée et un milieu ouvert riche en insectes).

**Ce passage spécifique représente une dizaine de soirées (affinité spécifique aux landes).**

Les inventaires ont été réalisés dans les meilleures conditions météorologiques possibles (vent inférieur à 30 km/h, absence de précipitation).

**En résumé :**

Passereaux chanteurs : 116 points d'écoute (IPA) et recherche complète sur l'ensemble du tracé de DUP des espèces patrimoniales (Pie grièche écorcheur, Pie grièche grise, Bruant ortolan)

Rapaces nocturnes :

**Chouette Chevêche** : 59 points d'écoute mi mars, essentiellement répartis sur le 1<sup>er</sup> secteur et le second et les liaisons souterraines du troisième (très boisé)

**Chouette de Tengmalm** : 2 soirées et 1 passage très matinal (4h00) dans le massif de la Veyseyre (Tronçon Pratclaux Sanssac) seul site potentiel pour l'espèce le long du tracé de DUP.

**Chouette Hulotte** : 27 points d'écoute spécifique essentiellement réalisée dans les secteurs forestiers (peu présent sur Pratclaux Sanssac et Sanssac Trevas)

**Petit-duc scops** : dans le bassin de Polignac : 8 points spécifiques

**Hibou Grand Duc d'Europe** : 6 points d'écoute

Rapaces diurnes : 79 points d'observation ont été réalisés sur l'ensemble du projet sur 3 passages

1<sup>er</sup> passage : Mars / Avril : installation des couples « sédentaires »

2<sup>nd</sup> passage : Avril / Mai : Installation des couples « migrants »

3<sup>ème</sup> Passage : Juin jusqu'à Juillet : envol des jeunes (Ex = envol du 20 juin : Milan royal / envol du 14 Juillet : Circaète)

Ces observations ont été complétées par des consultations et une analyse bibliographique. L'objectif principal était de contacter les espèces protégées présentes sur l'aire d'étude.

## V.6 Mammifères terrestres

---

### Les espèces « aquatiques » : Loutre d'Europe et Campagnol amphibie

Le projet franchit les cours d'eau où ces deux espèces sont potentiellement présentes en aérien (pas d'emprise au sol à proximité immédiate de ces cours d'eau).

En ce qui concerne la Loutre, il s'agit d'une espèce en expansion. Elle est donc considérée comme présente, *a minima* en transit, sur l'ensemble des cours d'eau traversés par le projet (Le Rouchoux / La Borne / La Loire / Le Ramel / Le Lignon / La Semène). Nous avons recherché ses indices de présence (épreinte, empreinte...) le long de ces cours d'eau.

Les indices de présence du Campagnol amphibie ont été recherchés sur les berges de petits cours d'eau sous l'axe de la bande de DUP (sur un linéaire d'une centaine de mètres de part et d'autre de l'axe) :

- ruisseau du Rouchoux (St Privat d'Allier),
- ruisseau du Chalon (Polignac - contrebas de Bilhac),
- ruisseau de Courbeyre (Beaulieu),
- ruisseau de la Suisse (Beaulieu).

### Les mammifères terrestres :

Nous avons utilisé pour les prospections de terrain :

- l'observation directe,
- la recherche d'indices de présence.

Pour ces deux techniques, des parcours diurnes et nocturnes ont été réalisés. Ils ont couvert l'ensemble des sites favorables de l'aire d'étude.

Une attention particulière a été portée à la **Genette commune** et au **Chat forestier** en milieu boisé de feuillus.

Pour ces deux espèces, très délicates à observer, des **pièges photographiques ont été utilisés et mis en place** à proximité des traces possibles de l'espèce considérée que nous aurions observées :

- Crottier caractéristique de la Genette commune (sur Rocher),
- Crottes caractéristiques de Chat sauvage (avec odeur typique de félin) ou pour confirmer / infirmer un doute sur une observation directe de « Chat Forestier / Chat haret ».

Cette approche a été préférée à un positionnement aléatoire des pièges dans les boisements de feuillus, méthodologie très chronophage qui n'offre pas des résultats pertinents si les appareils sont mal positionnés.

## V.7 Chiroptères

L'inventaire a été réalisé à l'aide d'enregistreurs automatiques « SM2 BAT » (enregistrement direct). Ces détecteurs d'ultrasons enregistrent chaque contact de chauve-souris, référencé par la date et l'heure d'enregistrement. Les fichiers collectés sont analysés sur ordinateur à l'aide d'un logiciel d'analyse acoustique (Syrinx ou BatSound) qui permet d'obtenir des sonogrammes et ainsi de déterminer les espèces ou les groupes d'espèces présents. Les contacts sont ensuite dénombrés de façon spécifique, ce qui permet d'obtenir des données quantitatives et qualitatives. Le nombre de points d'écoute acoustique a été défini selon la surface des sites, les habitats présents et la nature des corridors de vol avérés ou potentiels. Dans les habitats forestiers, des micros ont été déportés à plusieurs mètres du sol afin d'échantillonner les parties hautes des arbres où certaines espèces peu audibles depuis le sol chassent régulièrement.



Boitier SM2 BAT. © Biotope, 2012.

Le temps d'enregistrement était généralement de 3 nuits. Cela a pour effet de « lisser » l'effet météo sur plusieurs nuits consécutives. En effet lorsque la météo n'est pas favorable (pluie, vent, froid *etc.*) l'activité des chauves-souris est alors perturbée et sous-estimée, avec le risque de passer à côté de certaines espèces.

- **Enregistrement automatique des émissions ultrasonores**

Les chiroptères perçoivent leur environnement par l'ouïe notamment en pratiquant l'écholocation. A chaque battement d'ailes, elles émettent un cri dans le domaine des ultrasons, à raison de 1 à 25 cris par seconde. L'écoute des ultrasons au moyen de matériel spécialisé permet donc de détecter immédiatement la présence de ces mammifères.

Les schémas ci-après permettent d'illustrer le type de données recueillies lors des inventaires à l'aide d'enregistreurs et les différentes étapes menant à l'identification des espèces de chiroptères présentes sur les sites.

Chauve-souris emettant des ultrasons pour percevoir son environnement

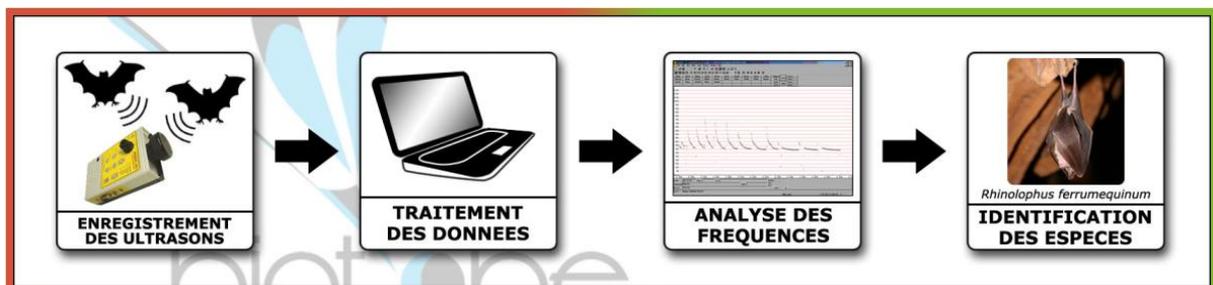
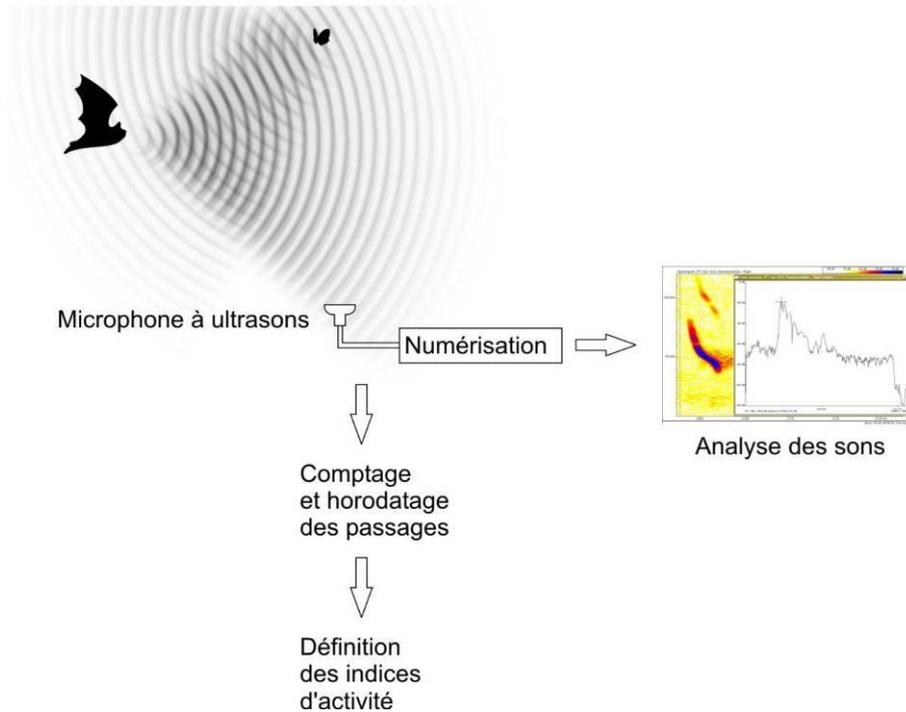


Schéma principe de détection de chauves-souris et de définition de leur activité par suivi ultrasonore.

Statistiquement, il a été démontré que **6 nuits complètes d'enregistrement** permettaient un inventaire quasi exhaustif des différentes espèces sur une maille de 10 x 10 km (Haquart, Biotope, 2013).

Le projet faisant 80 km de long et 50 mètres de large ne serait donc concerné que par 8 mailles. 48 nuits auraient donc été nécessaires afin de se rapprocher de l'exhaustivité des espèces présentes.

**Sur l'ensemble du projet, nous avons réalisé :**

- Secteur Pratclaux Sanssac : 20 points d'échantillonnage pour un total de 35 nuits complètes d'inventaire,
- Secteur Sanssac Trevas : 38 points d'échantillonnage pour un total de 99 nuits complètes d'inventaire,
- Secteur Trevas Rivière : 26 points d'échantillonnage pour un total de 65 nuits complètes

**d'inventaire** (plus 23 points d'échantillonnage d'une seule nuit dans la cadre de l'intercomparaison des fuseaux de passages possibles en 2011 qui se trouvent en dehors du tracé de moindre impact).

**Sur l'axe de la bande de DUP entre Pratclaux et Rivière : 84 points d'échantillonnage pour un total de 199 nuits complètes d'enregistrement. L'état initial apparaît très robuste.**

- *Prospections au détecteur manuel*

Des prospections nocturnes ont également été réalisées ponctuellement pour contrôler certains éléments particuliers en complément des enregistreurs automatiques (vérification de certains corridors de vols notamment...).

Nous avons réalisé également 3 soirées en tranchée forestière existante (boisé feuillus) afin d'observer le comportement des chauves-souris vis-à-vis d'une ligne existante et plus particulièrement le franchissement de celle-ci. La bibliographie faisant cruellement défaut à ce sujet, il était important d'observer si une tranchée forestière pouvait être une barrière infranchissable afin de mieux appréhender les futurs impacts de la reconstruction.

Celles-ci ont été réalisées à l'aide d'un détecteur manuel Peterson D240X couplé à un enregistreur numérique.

- *Recherche de gîtes*

Gîtes en milieu bâti

Quelques granges ou vieux bâtiments abandonnés à proximité du tracé de DUP ont été visités en journée.

Gîtes sylvestres :

Une recherche d'arbres à cavités a été réalisée, essentiellement sur les secteurs de boisement à dominante feuillus (hors gorges et vallées encaissées). Ces boisements représentent finalement un faible linéaire à l'échelle du projet. Quelques belles cavités ont pu être localisées (anciennes loges de Pics noirs sur vieux hêtre).

## VI. Annexe n° 6 : Fiches Pylônes

Les fiches pylônes présentées ci-après sont les prescriptions environnementales pour la construction des pylônes où résident des enjeux faune et flore sur le secteur Pratclaux Sanssac. Il s'agit en particulier des pylônes (incluant les accès) :

- N° 110 : trois pieds de **Digitale à grandes fleurs**, espèce protégée, sont présents sur un talus le long de l'accès. Une mise en défens sera réalisée et la piste sera légèrement décalée pour éviter l'impact ;
- N° 112 : le pylône se trouve au sein d'une prairie pâturée aux enjeux écologiques. Un zoom est réalisé sur ce pylône en raison de sa proximité avec le **site linéaire Natura 2000 « Ecrevisses à pattes blanches »** ;
- N° 120 : 4 stations (regroupant 29 pieds) de **Digitale à grandes fleurs** ont été localisées de part et d'autre de l'accès au pylône. Afin d'éviter l'impact sur cette espèce, l'accès à ce dernier a été modifié ;
- N° 127 : 3 pieds de **Céphalanthère rouge**, espèce protégée, sont identifiés le long d'un chemin forestier. Un balisage permettra l'évitement d'impact sur ces derniers ;
- N° 130 : sur ce secteur, le pylône est implanté en partie sur une **dépression humide**. Des mesures sont proposées pour limiter l'impact du projet sur ce milieu ;
- N° 139 : le pylône se trouve dans une **prairie humide** pour le franchissement de la RD 906. Des mesures sont proposées pour limiter l'impact du projet sur ce milieu.

En ce qui concerne le secteur Sanssac Trevas, les pylônes qui seront présentés sont ceux figés en raison des contraintes environnementales locales :

- N° 215 et 216 (Rocher au dessus des Estreys à Polignac) concernés par des **stations de Gagée de Bohème et de Joubarbe d'Auvergne** ;
- N° 220, 221 et 222 (Zone xérophile derrière la ZAC de Polignac) également concernés par des **stations de Gagée de Bohème et de Gagée des champs** ;
- N° 228 (Roche du Luc à Polignac) concerné par de **nombreuses espèces patrimoniales** et par une espèce protégée : **la Gagée des champs** ;
- N° 237 et 238 correspondant au franchissement des gorges de Peyredeyre (Fleuve Loire) où de **nombreuses espèces de rapaces diurnes et nocturnes** sont présentes ;
- N° 313 et 314 correspondant au franchissement des gorges du Ramel où de **nombreuses espèces de rapaces diurnes et nocturnes** sont également présentes ;
- N° 328, 329 et 330 des gorges du Lignon avec de **nombreux rapaces**.

S'agissant du secteur Trevas Rivière, les pylônes qui seront présentés sont tous ceux concernés par la présence des mêmes espèces de rapaces (diurnes et nocturnes) et figés en raison des contraintes environnementales locales :

- N° 473 et 474 : franchissement du **vallon du Valchérie**
- N° 483 et 484 : franchissement du **vallon du Cotatay**
- N° 487 et 488 : franchissement du **vallon de l'Ondenon**
- N° 490 et 491 : franchissement du **vallon du Furet**

## VI.1 Légende générique

---



## Fiches pylônes "Flore" Legende



<p><b>Espèces protégées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Céphalanthère rouge - <i>Cephalanthera rubra</i></li> <li>● Digitale à grandes fleurs - <i>Digitalis grandiflora</i></li> <li>● Doradille du Forez - <i>Asplenium foreziense</i></li> <li>● Gagée de Bohême - <i>Gagea bohemica</i></li> <li>● Gagée des champs - <i>Gagea villosa</i></li> <li>● Gagée jaune - <i>Gagea lutea</i></li> <li>● Joubarbe d'Auvergne - <i>Sempervivum tectorum</i> subsp. <i>arvernense</i></li> <li>● Lis martagon - <i>Lilium martagon</i></li> <li>● Marguerite de Montpellier - <i>Leucanthemum monspeliense</i></li> </ul>	<p><b>Espèces déterminantes ZNIEFF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Lathrée écailleuse - <i>Lathraea squamaria</i></li> <li>■ Myosotis de Balbis - <i>Myosotis balbisiana</i></li> </ul> <p><b>Autres espèces rares à assez rares sans statut</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>★ Cardère velue - <i>Dipsacus pilosus</i></li> <li>★ Centaurée chausse-trappe - <i>Centaurea calcitrapa</i></li> <li>★ Centaurée tachetée - <i>Centaurea maculosa</i></li> <li>★ Guimauve hérissée - <i>Althaea hirsuta</i></li> <li>★ Luzerne de Gérard - <i>Medicago rigidula</i></li> <li>★ Ophrys abeille - <i>Ophrys apifera</i></li> <li>★ Orchis pyramidal - <i>Anacamptis pyramidalis</i></li> <li>★ Orobanche du thym - <i>Orobanche alba</i></li> <li>★ Petit Pigamon - <i>Thalictrum minus</i></li> <li>★ Véronique à trois folioles - <i>Veronica triphyllos</i></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gagée de Bohême - <i>Gagea bohemica</i></li> <li>■ Joubarbe d'Auvergne - <i>Sempervivum tectorum</i> subsp. <i>arvernense</i></li> <li>■ Gagée de Bohême - <i>Gagea bohemica</i></li> <li>■ Gagée des champs - <i>Gagea villosa</i></li> </ul>	<p>■ Zones humides</p> <p><b>Adaptation des modes opératoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Plaques au sol ou équivalent</li> <li>■ Mise en défens</li> <li>■ Balisage avifaune</li> <li>■ Position de la grue</li> </ul> <p><b>Ligne existante</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Pylones de la ligne existante</li> <li>● Postes électriques</li> <li>— Ligne existante</li> </ul> <p><b>Nouvelle ligne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Pylones de la nouvelle ligne</li> <li>— Nouvelle ligne</li> </ul> <p><b>Accès existants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accès existants</li> <li>■ Accès existants à renforcer</li> <li>■ Accès à créer (remplacement de l'initial)</li> <li>■ Accès à créer initial</li> <li>■ Aire de travail</li> </ul> <p><b>Limites administratives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Communes</li> <li>- - - Limites départementales</li> </ul>
<p><b>Espèces sur liste rouge régionale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Adonis d'été - <i>Adonis aestivalis</i>, EN</li> <li>▲ Alisier de Mougeot - <i>Sorbus mougeotii</i>, VU</li> <li>▲ Anthemis des rochers - <i>Anthemis saxatilis</i>, EN</li> <li>▲ Botryche lunaire - <i>Botrychium lunaria</i>, NT</li> <li>▲ Buplèvre à feuilles rondes - <i>Bupleurum rotundifolium</i>, EN</li> <li>▲ Centaurée laineuse - <i>Carthamus lanatus</i>, NT</li> <li>▲ Conringie d'Orient - <i>Conringia orientalis</i>, EN</li> <li>▲ Dactylorhize de Fuchs - <i>Dactylorhiza fuchsii</i>, VU</li> <li>▲ Echinaire en tête - <i>Echinaria capitata</i>, CR</li> <li>▲ Gaillet à trois cornes - <i>Galium tricornutum</i> Dandy, EN</li> <li>▲ Grand polycnème - <i>Polycnemum majus</i>, CR</li> <li>▲ Melampyre à crête - <i>Melampyrum cristatum</i>, NT</li> <li>▲ Moehringie mousse - <i>Moehringia muscosa</i>, VU</li> <li>▲ Nielle des blés - <i>Agrostemma githago</i>, NT</li> <li>▲ Orge faux seigle - <i>Hordeum secalinum</i>, EN</li> <li>▲ Orobanche violette - <i>Orobanche amethystea</i>, NT</li> <li>▲ Silène à oreillettes - <i>Silene otites</i>, NT</li> <li>▲ Vélar d'Orient - <i>Conringia orientalis</i>, EN</li> <li>▲ Xéranthème fétide - <i>Xeranthemum cylindraceum</i>, NT</li> </ul>		



## Fiches pylônes "Faune" Legende



### Oiseaux patrimoniaux observés

-  Bec croisé des Sapins
-  Bouvreuil pivoine
-  Bruant ortolan
-  Bruant zizi
-  Caille des blés
-  Engoulevent d'Europe
-  Grand corbeau
-  Huppe fasciée
-  Moineau friquet
-  Perdrix grise
-  Pic noir
-  Pie-grièche grise
-  Pie-grièche écorcheur
-  Rougequeue à front blanc
-  Tarier des prés
-  Torcol fourmilier
-  Traquet motteux

### Rapaces nocturnes

-  Chevêche
-  Chouette hulotte
-  Grand Duc d'Europe
-  Hibou Moyen Duc
-  Hibou Petit Duc

### Rapaces diurnes

-  Autour des Palombes
-  Bondrée apivore
-  Busard cendré
-  Buse variable
-  Circaète Jean Le Blanc
-  Epervier d'Europe
-  Faucon crecerelle
-  Faucon hobereau
-  Faucon kobez
-  Milan noir
-  Milan royal

### Aires de présence

-  Circaète Jean le Blanc
-  Faucon pelerin
-  Milan noir
-  Milan royal

### Reptiles observés

-  Coronelle lisse
-  Couleuvre à collier
-  Lézard des murailles
-  Lézard des souches
-  Lézard vert occidental
-  Lézard vivipare
-  Orvet fragile
-  Vipère aspic
-  Vipère péliade

 Zones humides

### Adaptation des modes opératoires

-  Plaques au sol ou équivalent
-  Mise en défens
-  Balisage avifaune
-  Position de la grue

### Ligne existante

-  Pylones de la ligne existante
-  Postes électriques
-  Ligne existante

### Nouvelle ligne

-  Pylones de la nouvelle ligne
-  Nouvelle ligne
-  Mise en souterrain 225kV
-  Mise en souterrain 63kV

### Accès existants

-  Accès existants
-  Accès existants à renforcer
-  Accès à créer
-  Aire de travail

### Limites administratives

-  Communes
-  Limites départementales

## VI.2 Fiches Pylônes Secteur « Pratclaux Sanssac »

---

Secteur Pratclaux - Sanssac	<b>PYLONE 110</b>																																																																																											
Commune : Saint Privat d'Allier Département : Haute Loire (43)  MAJ : 05 août 2014	<p style="text-align: center;"><b>Informations sur le pylône :</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																																											
<p><b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b></p> <p>Site N2000 : / ZNIEFF type I et/ou II : NON</p> <p><b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b></p> <p>Le pylône se positionne au sein d'une petite pelouse dans une prairie pâturée. L'enjeu relatif à ce pylône concerne l'accès à celui-ci. En effet, 3 pieds d'une espèce végétale soumise à protection régionale sont présents sur un talus de l'accès envisagé. Il s'agit de la Digitale à grandes fleurs. Les stations seront balisées en amont des travaux et la piste sera renforcée sur sa partie Sud permettant l'évitement d'impact sur cette espèce.</p>																																																																																												
																																																																																												
<p><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : Modéré</b></p>																																																																																												
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LE PYLONE N°110																																																																																												
<p><b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> Zones de mises en défens – un balisage sera mis en place afin de préserver la station végétale</p> <p><b>ACCES :</b> Par pistes agricoles en place – puis à travers la prairie pâturée</p> <p><b>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct</th> <th>Nov</th> <th>Dec</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de déroulage câbles</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>			Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de déroulage câbles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec																																																																																
Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X																																																																																
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Aire de déroulage câbles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
<p> <input checked="" type="checkbox"/> Travaux possible sous réserve d'assistance de l'Ecologue (problématique Rapaces)  <input checked="" type="checkbox"/> Période favorable  <input style="background-color: red;" type="checkbox"/> Accès interdit         </p> <p><b>SUIVI ECOLOGIQUE :</b> Suivi des stations végétales après travaux à n+1</p>																																																																																												

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
<b>Digitale à grandes fleurs – <i>Digitalis grandiflora</i></b>	<b>Protection régionale Auvergne</b>	
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques	Statut (protection, rareté)	
OISEAUX		
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> ) Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale Chassable / Patrimoniale	
CHIROPTERES		
Néant	Ø	
AMPHIBIENS		
Néant	Ø	
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> ) Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )	Protection nationale Protection nationale	
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant	Ø	
INSECTES		
Néant	Ø	
CRUSTACES		
Néant	Ø	
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
Espèce végétale protégée : Digitale à grandes fleurs	Destruction d'individus	Nul
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



Flore

Pylône n°110 : Evitement des espèces végétales protégées identifiées sur l'accès



<h2 style="margin: 0;">Secteur Pratclaux - Sanssac</h2>	<h1 style="margin: 0;">PYLONES 111 et 112</h1> <p style="margin: 0; font-weight: normal;">FRANCHISSEMENT DU SITE N2000 FR830109</p>																																																																																											
Commune : Saint Privat d'Allier Département : Haute Loire (43)  MAJ : 05 août 2014	<p style="text-align: center;"><b>Informations sur le pylône :</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input checked="" type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																																											
<p><b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b></p> <p>Site N2000 : FR8301096 _ rivières à écrevisses à pattes blanches                      ZNIEFF type I et/ou II : NON</p> <p><b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b></p> <p>Le pylône 112 se positionne au sein d'une prairie pâturée. Cette prairie borde un vallon très encaissé. Il s'agit du vallon du ruisseau de « Le Rouchoux » et sa ripisylve. Les enjeux faune / flore localement, au sein de ce vallon, sont jugés forts. Nous notons à proximité de ce site différentes espèces à enjeux. Cependant, le pylône 112 sera positionné en bordure de ce vallon de façon à avoir une hauteur maximale pour le franchissement de ce dernier afin de ne pas avoir d'impact (coupes) sur la végétation. L'accès se fera par des pistes agricoles existantes.</p> <p style="text-align: center;"><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Faible</span></b></p>																																																																																												
<b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LE PYLONE N°112</b>																																																																																												
<p><b><u>TRAVAUX PREPARATOIRES :</u></b>                      Zones de mises en défens – un balisage sera mis en place afin de préserver la ripisylve</p> <p><b><u>ACCES</u></b>                      Par pistes agricoles en place – puis à travers la prairie pâturée</p> <p><b><u>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX</u></b>                      Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous)                      Mettre en place un dispositif permettant de récupérer les laits de ciments ou pollutions diverses afin de ne pas détériorer les habitats à proximité du pylône.</p> <p><b><u>AIRE DE DEROULAGE</u></b>                      Pas de préconisations particulières</p> <p><b><u>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</u></b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de déroulage câbles</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>			Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de déroulage câbles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																																
Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Aire de déroulage câbles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center; border: 1px solid black;"><span style="background-color: red; color: white; font-weight: bold;">X</span></td> <td>Travaux possible sous réserve d'assistance de l'Ecologue (problématique rapaces)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;"><span style="font-weight: bold;">X</span></td> <td>Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;"><span style="background-color: red; color: white; font-weight: bold;">X</span></td> <td>Accès interdit</td> </tr> </table>		<span style="background-color: red; color: white; font-weight: bold;">X</span>	Travaux possible sous réserve d'assistance de l'Ecologue (problématique rapaces)	<span style="font-weight: bold;">X</span>	Période favorable	<span style="background-color: red; color: white; font-weight: bold;">X</span>	Accès interdit																																																																																					
<span style="background-color: red; color: white; font-weight: bold;">X</span>	Travaux possible sous réserve d'assistance de l'Ecologue (problématique rapaces)																																																																																											
<span style="font-weight: bold;">X</span>	Période favorable																																																																																											
<span style="background-color: red; color: white; font-weight: bold;">X</span>	Accès interdit																																																																																											
<p><b><u>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</u></b></p> <p>Remise en place de la terre végétale en cas de décapage</p> <p><b><u>SUIVI ECOLOGIQUE :</u></b> Suivi des milieux naturels, et notamment le cours d'eau en contrebas, après travaux à n+1</p>																																																																																												

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
<b>Espèces floristiques protégées</b> (source CBNMC & Biotope)	<b>Statut (protection, rareté)</b>	
Néant	∅	
<b>Espèces floristiques patrimoniales</b> (source CBNMC & Biotope)	<b>Statut (protection, rareté)</b>	
Néant	∅	
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
<b>Espèces faunistiques</b>	<b>Statut (protection, rareté)</b>	
<b>OISEAUX</b>		
Pie grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> ) Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> ) Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> ) Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> ) Circaète Jean le Blanc ( <i>Circaetus gallicus</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale Protection nationale Ann I de la DO & Protection nationale Chassable / Patrimoniale Ann I de la DO & Protection nationale	
<b>CHIROPTERES</b>		
Murin à oreilles échanquées ( <i>Myotis emarginatus</i> ) Murin à moustache ( <i>Myotis mystacinus</i> ) Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> ) Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	Protection nationale / AnnII DH Protection nationale / Ann IV DH Protection nationale / Ann IV DH Protection nationale / Ann IV DH	
<b>AMPHIBIENS</b>		
Néant	∅	
<b>REPTILES</b>		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> ) Vipère péliade ( <i>Vipera berus</i> ) Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )	Protection nationale Protection nationale / LR Auv En Déclin Protection nationale	
<b>MAMMIFERES TERRESTRES</b>		
Loutre d'Europe ( <i>Lutra lutra</i> )	Protection nationale Ann II & IV de la directive Habitat et LR Vulnérable en Auvergne / Dét ZNIEFF	
<b>INSECTES</b>		
Néant	∅	
<b>CRUSTACES</b>		
L'écrevisse à pattes blanches ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )	Protection nationale Ann II de la directive Habitat et LR Vulnérable en Auvergne / Dét ZNIEFF	
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Espèces inféodées au milieu aquatique : Loutre / Ecrevisse à pattes blanches	Dégradation de la qualité de l'eau par pollution accidentelle	Faible
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percusion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<p><b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>      <input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non</p> <p><b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>      <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p><b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>      <input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non</p> <p><b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>      <input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non</p>		



Faune



Pylône n°112 : Franchissement du site N2000 "Ecrevisses à pattes blanches"



Secteur Pratclaux - Sanssac	PYLONE 120																																																																																											
Commune : Saint Privat d'Allier Département : Haute Loire (43) MAJ : 05 août 2014	<p style="text-align: center;"><b>Informations sur le pylône :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage  <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement  <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône</p>																																																																																											
<p><b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b></p> <p>Site N2000 : / ZNIEFF type I et/ou II : NON</p> <p><b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b></p> <p>Le pylône se positionne au sein d'une zone agricole sans enjeu. L'enjeu relatif à ce pylône concerne l'accès à celui-ci. <b>En effet, 4 stations regroupant 29 pieds d'une espèce végétale</b> soumise à protection régionale sont présentes de part et d'autre du chemin existant. Il s'agit de la Digitale à grandes fleurs. <b>Les stations seront balisées en amont des travaux et la piste sera déviée afin de ne pas impacter cette espèce.</b></p>																																																																																												
																																																																																												
<p><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: #FFD700;">Modéré</span></b></p>																																																																																												
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LE PYLONE N°120																																																																																												
<p><b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> Zones de mises en défens – un balisage sera mis en place afin de préserver les stations végétales</p> <p><b>ACCES :</b> Par pistes agricoles en place – puis déviation à travers une prairie pâturée, sur une zone sans enjeu flore ni faune</p> <p><b>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: #FF0000;"></td> <td style="background-color: #FF0000;"></td> <td style="background-color: #FF0000;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de déroulage câbles</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>			Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de déroulage câbles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																																
Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X																																																																																
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Aire de déroulage câbles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																
<p style="text-align: center;"> <input checked="" type="checkbox"/> Travaux possible sous réserve d'assistance de l'Ecologue (problématique Rapaces)  <input checked="" type="checkbox"/> Période favorable  <input checked="" type="checkbox"/> Accès interdit                 </p>																																																																																												
<p><b>SUIVI ECOLOGIQUE :</b> Suivi des stations végétales après travaux à n+1</p>																																																																																												

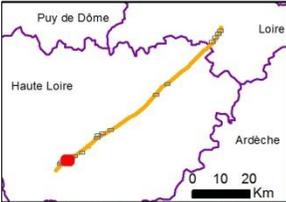
ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Culture	/	/
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
<b>Digitale à grandes fleurs</b> – <i>Digitalis grandiflora</i>	Protection régionale Auvergne	
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques	Statut (protection, rareté)	
OISEAUX		
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> ) Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale Chassable / Patrimoniale	
CHIROPTERES		
Néant	Ø	
AMPHIBIENS		
Néant	Ø	
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> ) Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )	Protection nationale Protection nationale	
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant	Ø	
INSECTES		
Néant	Ø	
CRUSTACES		
Néant	Ø	
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
Espèce végétale protégée : Digitale à grandes fleurs	Destruction d'individus	Nul
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Flore



## Pylône n°120 : Evitement des espèces végétales protégées identifiées sur l'accès



Secteur Pratclaux - Sanssac	<b>PYLONE 127</b>											
Commune : Saint Privat d'Allier Département : Haute Loire (43)  MAJ : 05 août 2014	<p style="text-align: center;"><b>Informations sur le pylône :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage</p> <p><input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement</p> <p><input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône</p>											
<p><b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b></p> <p>Site N2000 : / ZNIEFF type I et/ou II : NON</p> <p><b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b> Le pylône se positionne au sein d'une tranchée forestière existante de la ligne actuelle. <b>L'accès se fait par le nord, par un chemin large forestier existant toujours entretenu.</b> Une espèce végétale à enjeu modéré a été inventoriée sur les talus de ce chemin forestier : la Céphalanthère rouge. En effet, 3 pieds sont présents le long de l'accès (2 d'un côté et 1 de l'autre). L'accès ne peut pas être modifié. Il se fera donc par ce même chemin mais des mesures de protection de ces 3 pieds identifiés seront prises : définition précise de l'accès en amont de la phase chantier avec évitement systématique et balisage, et si nécessaire l'utilisation de plaques de protection.</p>												
												
<b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : Modéré</b>												
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LE PYLONE N°127												
<p><b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> Un balisage sera mis en place le long du chemin, au niveau des stations végétales recensées, afin de les préserver.</p> <p><b>ACCES :</b> Par pistes agricoles en place – puis à travers la prairie pâturée</p>												
<b>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</b>												
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.
Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Aire de déroulage câbles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Utilisation de l'hélicoptère (si nécessaire)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<p><input checked="" type="checkbox"/> Travaux possible sous réserve d'assistance de l'Ecologue (problématique Rapaces)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Période favorable</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Accès interdit</p>												
<p><b>SUIVI ECOLOGIQUE :</b> Suivi des stations végétales après travaux à n+1</p>												

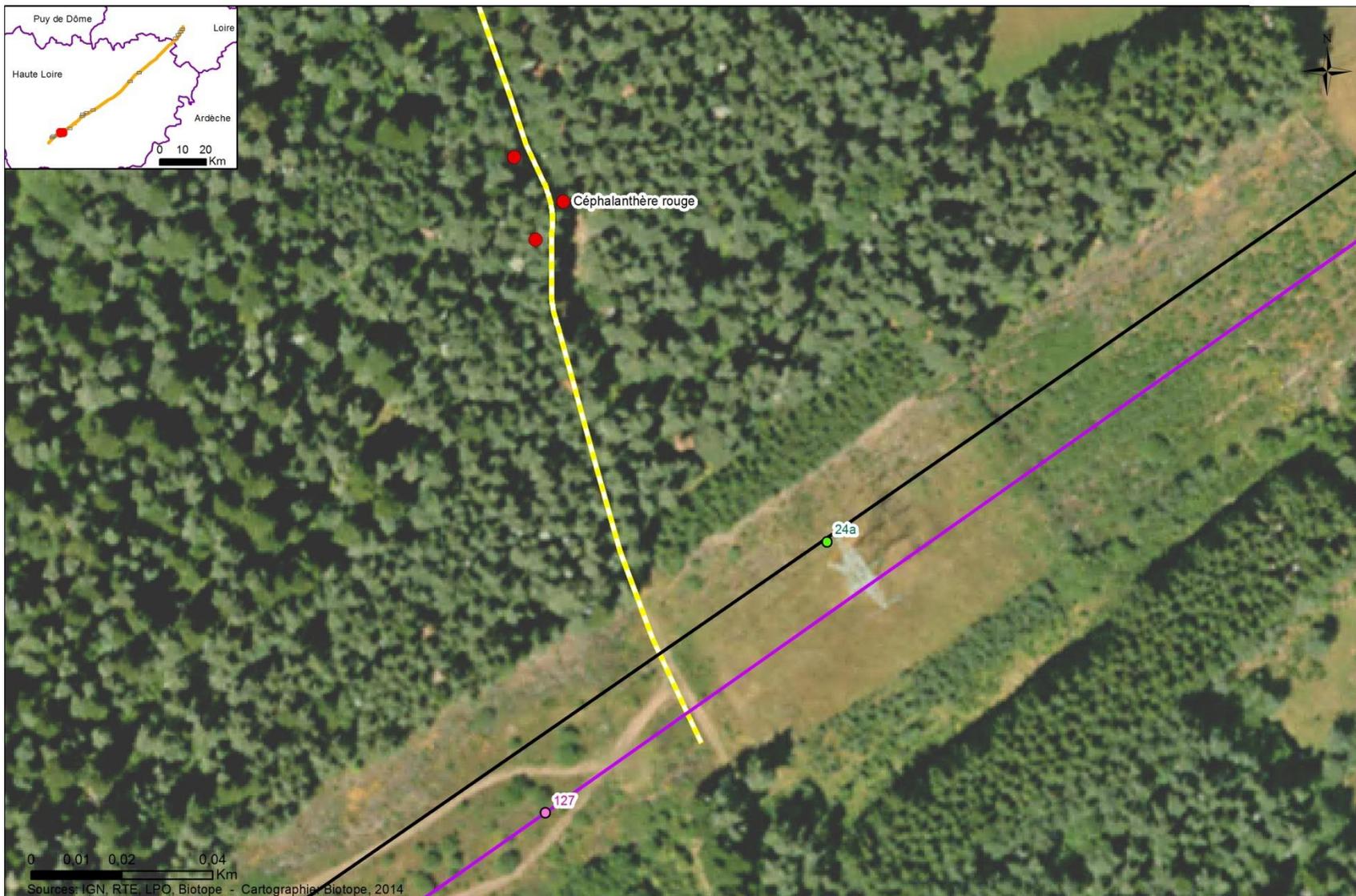
ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Boisement mixte	/	/
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
<b>Céphalanthère rouge</b> <i>Cephalanthera rubra</i>		Protection régionale Auvergne
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		∅
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques		Statut (protection, rareté)
<b>OISEAUX</b>		
Néant		∅
<b>CHIROPTERES</b>		
Néant		∅
<b>AMPHIBIENS</b>		
Néant		∅
<b>REPTILES</b>		
Néant		∅
<b>MAMMIFERES TERRESTRES</b>		
Néant		∅
<b>INSECTES</b>		
Néant		∅
<b>CRUSTACES</b>		
Néant		∅
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
Espèce végétale protégée : Céphalanthère rouge	Destruction d'individus	Négligeable
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non



Flore



Pylône n°127 : Evitement des espèces végétales protégées identifiées sur l'accès



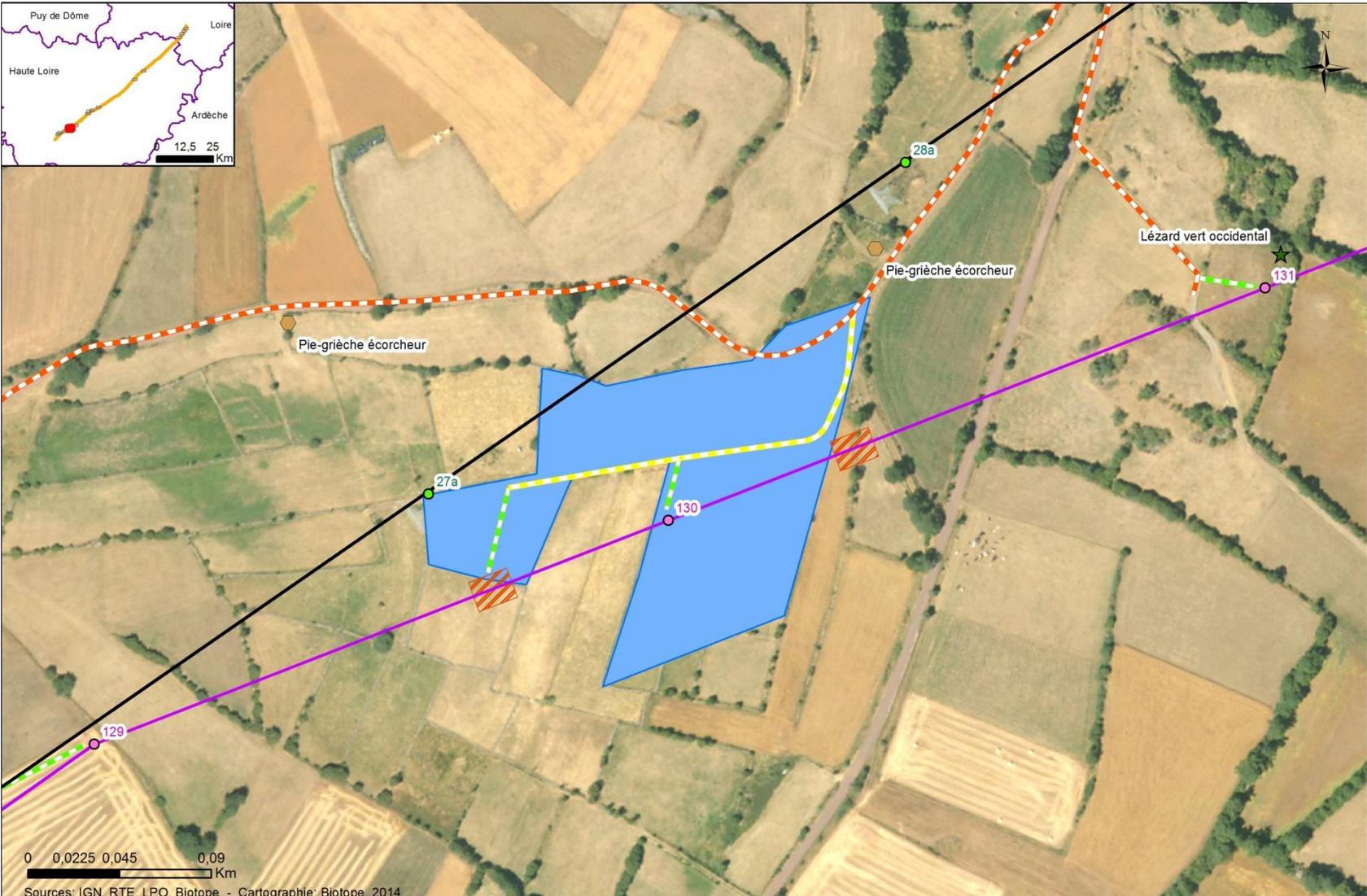
<b>Secteur Pratclaux _ Sanssac</b>	<b>PYLONE 130</b>																																																																														
Commune : VERGEZAC Département : Haute Loire (43) MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input checked="" type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																														
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b>  Site N2000 : NON ZNIEFF type I et/ou II : NON																																																																															
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b>  Le pylône se positionne au sein d'une prairie pâturée légèrement humide. Celle-ci est plutôt en mauvais état de conservation en raison d'un surpâturage important. Aucune espèce végétale protégée n'y a été recensée. Aucune espèce d'insectes n'y est présente. L'enjeu « faune » est considéré comme faible.  L'enjeu global est évalué comme « Modéré », essentiellement en raison de l'état dégradé du milieu naturel au droit de ce pylône.  <p style="text-align: right;"><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: #FFD700;">Modéré</span></b></p>																																																																															
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LE PYLONE 130																																																																															
<b><u>TRAVAUX PREPARATOIRES :</u></b> Eviter la période Mars / Mai pour les travaux de végétation																																																																															
<b><u>ACCES</u></b> Par pistes agricoles déjà en place																																																																															
<b><u>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX</u></b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous) En fonction de la période des travaux et si nécessaire, utilisation de plaques de répartition de charge ou toute technique équivalente																																																																															
<b><u>AIRE D'INTERVENTION</u></b>																																																																															
<b><u>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</u></b>																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juin</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: #FF0000;">X</td> <td style="background-color: #FF0000;">X</td> <td style="background-color: #FF0000;">X</td> <td style="background-color: #FF0000;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de déroulage câblette</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: #FF0000;">X</td> <td style="background-color: #FF0000;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>		Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juin	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de déroulage câblette	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juin	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																			
Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de déroulage câblette	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
	<table style="width: 100px;"> <tr> <td style="background-color: #FF0000; color: white; text-align: center;">X</td> <td>Accès sous réserve de prospections avifaunistiques avant fin mars de l'année des travaux</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #000000; color: white; text-align: center;">X</td> <td>Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #FF0000; width: 15px; height: 10px;"></td> <td>Accès interdit</td> </tr> </table>	X	Accès sous réserve de prospections avifaunistiques avant fin mars de l'année des travaux	X	Période favorable		Accès interdit																																																																								
X	Accès sous réserve de prospections avifaunistiques avant fin mars de l'année des travaux																																																																														
X	Période favorable																																																																														
	Accès interdit																																																																														
<b><u>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</u></b> OUI																																																																															
<b><u>SUIVI ECOLOGIQUE :</u></b> NON																																																																															

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		∅
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		∅
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques		Statut (protection, rareté)
OISEAUX		
Pie grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> ) Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> ) Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> ) Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale Protection nationale Ann I de la DO & Protection nationale Chassable / Patrimoniale
CHIROPTERES		
Chauve-souris communes de Lisière		Protection nationale
AMPHIBIENS		
Néant		∅
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> ) Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )		Protection nationale Protection nationale
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant		∅
INSECTES		
Néant		∅
CRUSTACES		
Néant		∅
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Faune

#### Pylône n°130 : Traversée de la zone humide (Vergezac)



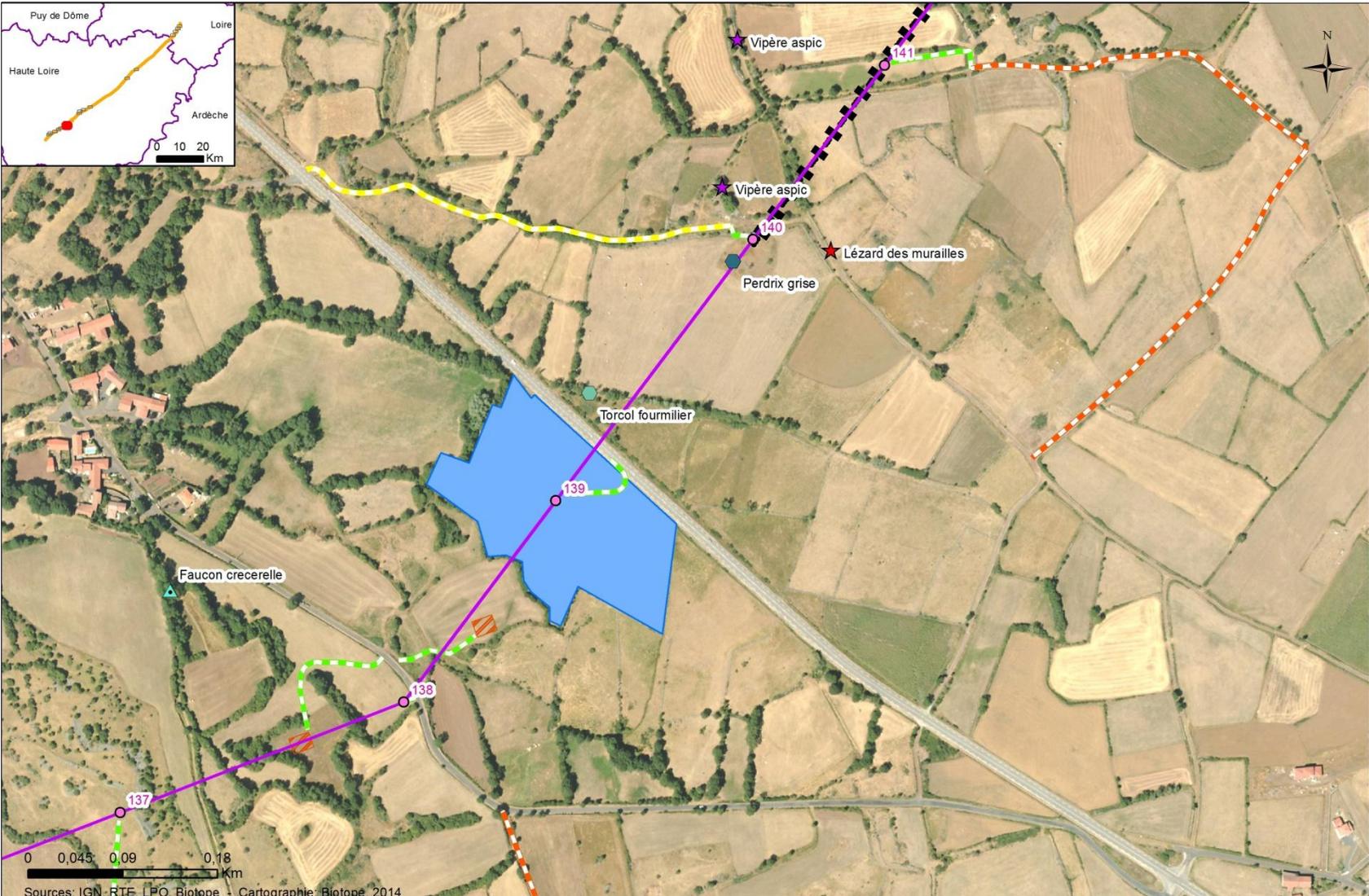
<b>Secteur Pratclaux - Sanssac</b>	<b>PYLONE 139 FRANCHISSEMENT DE LA RD 906</b>						
Commune : VERGEZAC Département : Haute Loire (43) MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input checked="" type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône						
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b>  <u>Site N2000</u> : NON <u>ZNIEFF type I et/ou II</u> : NON							
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b>  Le pylône se positionne au sein d'une prairie pâturée en bordure de la RD906. L'accès se fera par des pistes agricoles existantes.  <b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Modéré</span></b>							
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LE PYLONE N°139							
<b><u>TRAVAUX PREPARATOIRES :</u></b> Période de travaux de Mars à Juin à éviter							
<b><u>ACCES</u></b> Par pistes agricoles en place							
<b><u>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX</u></b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous) En fonction de la période des travaux et si nécessaire, utilisation de plaques de répartition de charge ou toute technique équivalente							
<b><u>AIRE DE TRAVAIL</u></b> Néant							
<b><u>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</u></b>							
	Jan   Fév.   Mar   Avr.   Mai   Juin   Juin   Aou   Sep   Oct.   Nov   Déc						
Travaux préparatoires	X   X   X <span style="background-color: red;"> </span> <span style="background-color: red;"> </span> <span style="background-color: red;"> </span> X   X   X   X   X   X						
Accès installation en véhicule léger	X   X   X   X   X   X   X   X   X   X   X   X						
Mise en place de piste d'accès	X   X   X   X   X   X   X   X   X   X   X   X						
Aire de montage de pylône	X   X   X   X   X   X   X   X   X   X   X   X						
Aire de déroulage câblette	X   X   X   X   X   X   X   X   X   X   X   X						
	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;"><span style="background-color: red; color: white;">X</span></td> <td style="padding-left: 5px;">Accès sous réserve de prospections avifaunistiques avant fin mars de l'année des travaux</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;"><span style="background-color: yellow;">X</span></td> <td style="padding-left: 5px;">Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;"><span style="background-color: red;"> </span></td> <td style="padding-left: 5px;">Accès interdit</td> </tr> </table>	<span style="background-color: red; color: white;">X</span>	Accès sous réserve de prospections avifaunistiques avant fin mars de l'année des travaux	<span style="background-color: yellow;">X</span>	Période favorable	<span style="background-color: red;"> </span>	Accès interdit
<span style="background-color: red; color: white;">X</span>	Accès sous réserve de prospections avifaunistiques avant fin mars de l'année des travaux						
<span style="background-color: yellow;">X</span>	Période favorable						
<span style="background-color: red;"> </span>	Accès interdit						
<b><u>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</u></b>  Remise en place de la terre végétale en cas de décapage							
<b><u>SUIVI ECOLOGIQUE :</u></b> Néant							

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		∅
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		∅
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques		Statut (protection, rareté)
OISEAUX		
Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> ) Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> ) Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )		Protection nationale Ann I de la DO& Protection nationale Chassable / Patrimoniale
CHIROPTERES		
Chauve-souris communes de Lisière		Protection nationale
AMPHIBIENS		
Néant		∅
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> ) Vipère péliade ( <i>Vipera berus</i> ) Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )		Protection nationale Protection nationale / LR Auv En Déclin Protection nationale
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant		∅
INSECTES		
Néant		∅
CRUSTACES		
Néant		∅
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Faune

## Pylône n°139 : Traversée de la zone humide et franchissement de la RD 906 (Vergezac)



## VI.3 Fiches Pylônes Secteur « Sanssac Trevas »

---

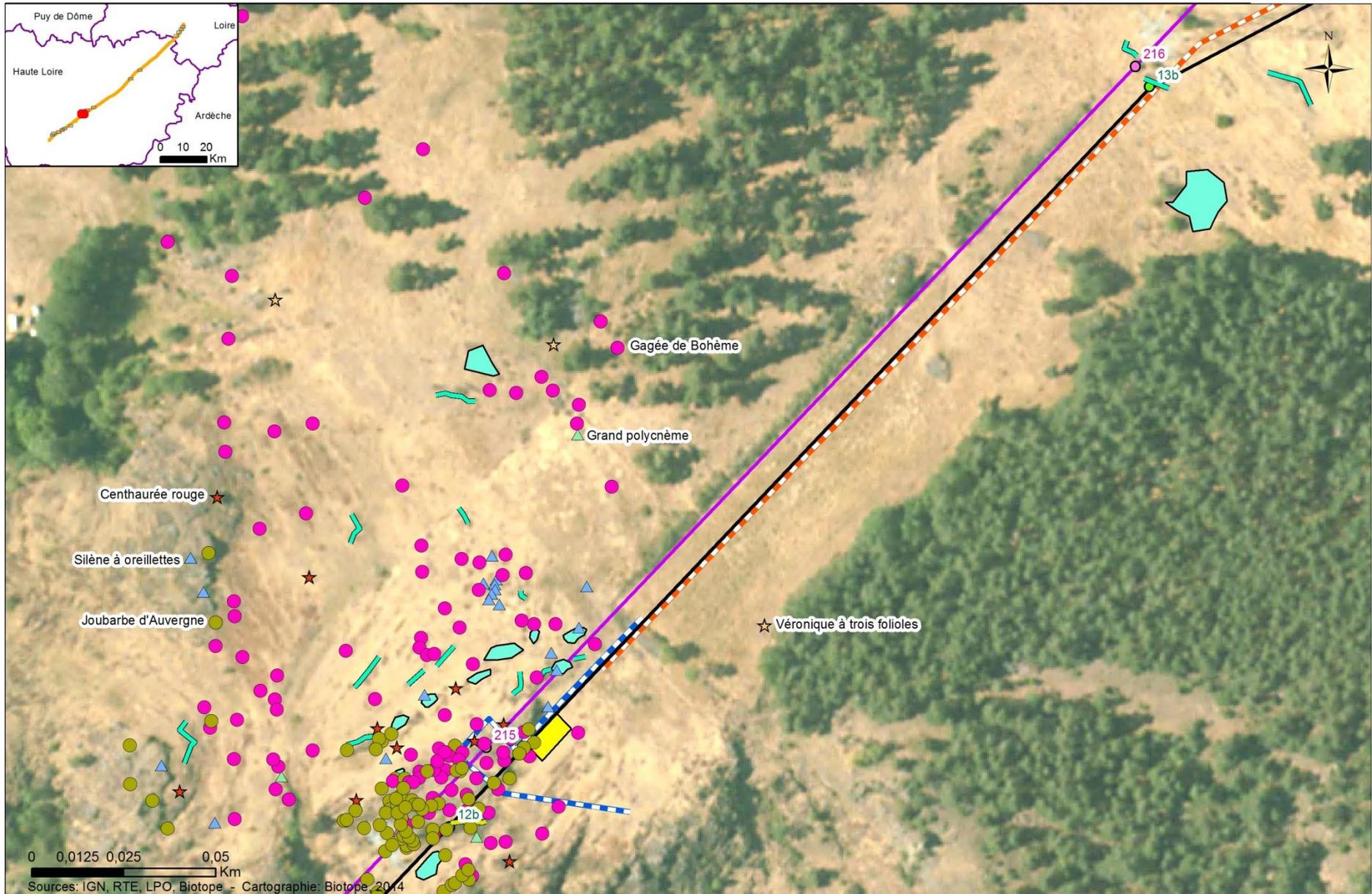
Secteur Sanssac – Trevas	<b>PYLONES 215 et 216</b> ROCHER DES ESTREYS POLIGNAC																																																																														
Commune : POLIGNAC Département : Haute Loire (43) MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																														
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b>  Site N2000 : NON ZNIEFF type I et/ou II : NON																																																																															
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b>  Le pylône se positionne au sommet du rocher des Estreys, en quasi lieu et place de la ligne existante, dans un secteur sensible du fait de la présence de nombreuses espèces végétales protégées et du Hibou Grand-Duc d'Europe à proximité, espèce sensible.  <p style="text-align: center;"><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Modéré</span></b></p>																																																																															
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PORTEE ENTRE LES PYLONES 215 ET 216																																																																															
<b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> Zones de mises en défens – un balisage sera mis en place afin de préserver au maximum les pieds d'espèces végétales protégées																																																																															
<b>ACCES</b> Par pistes agricoles en place puis à travers champs																																																																															
<b>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX</b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous) Mettre en place un dispositif permettant de récupérer les laits de ciments ou pollutions diverses afin de ne pas détériorer les habitats à proximité du pylône																																																																															
<b>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</b>																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juin</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td style="background-color: red;"></td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Déroulage câblette par Hélicoptères</td> <td style="color: red;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="color: red;">X</td> <td style="color: red;">X</td> </tr> </tbody> </table>		Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juin	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires													Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juin	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																			
Travaux préparatoires																																																																															
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="color: red;">X</span></td> <td>Possible sous réserve assistance écologue (Hibou grand-duc)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="color: red;">X</span></td> <td>Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="background-color: red; color: red;">X</span></td> <td>Accès interdit</td> </tr> </table>	<span style="color: red;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologue (Hibou grand-duc)	<span style="color: red;">X</span>	Période favorable	<span style="background-color: red; color: red;">X</span>	Accès interdit																																																																								
<span style="color: red;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologue (Hibou grand-duc)																																																																														
<span style="color: red;">X</span>	Période favorable																																																																														
<span style="background-color: red; color: red;">X</span>	Accès interdit																																																																														
<b>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</b>  Remise en place de la terre végétale en cas de décapage																																																																															
<b>SUIVI ECOLOGIQUE :</b> Suivi des stations végétales et du Hibou Grand Duc d'Europe après travaux à n+1																																																																															

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Gagée de Bohème <i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.)		Protection Nationale
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Joubarbe d'Auvergne <i>Sempervivum tectorum</i>		Protection Régionale
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques		Statut (protection, rareté)
OISEAUX		
Hibou Grand-Duc d'Europe ( <i>Bubo bubo</i> )		Ann I de la DO& Protection nationale
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> )		Ann I de la DO& Protection nationale
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )		Chassable / Patrimoniales
CHIROPTERES		
Néant		∅
AMPHIBIENS		
Néant		∅
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )		Protection nationale
Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )		Protection nationale
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant		∅
INSECTES		
Néant		∅
CRUSTACES		
Néant		∅
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percusion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
Flore protégée et patrimoniale	Destruction d'individus	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



# Flore

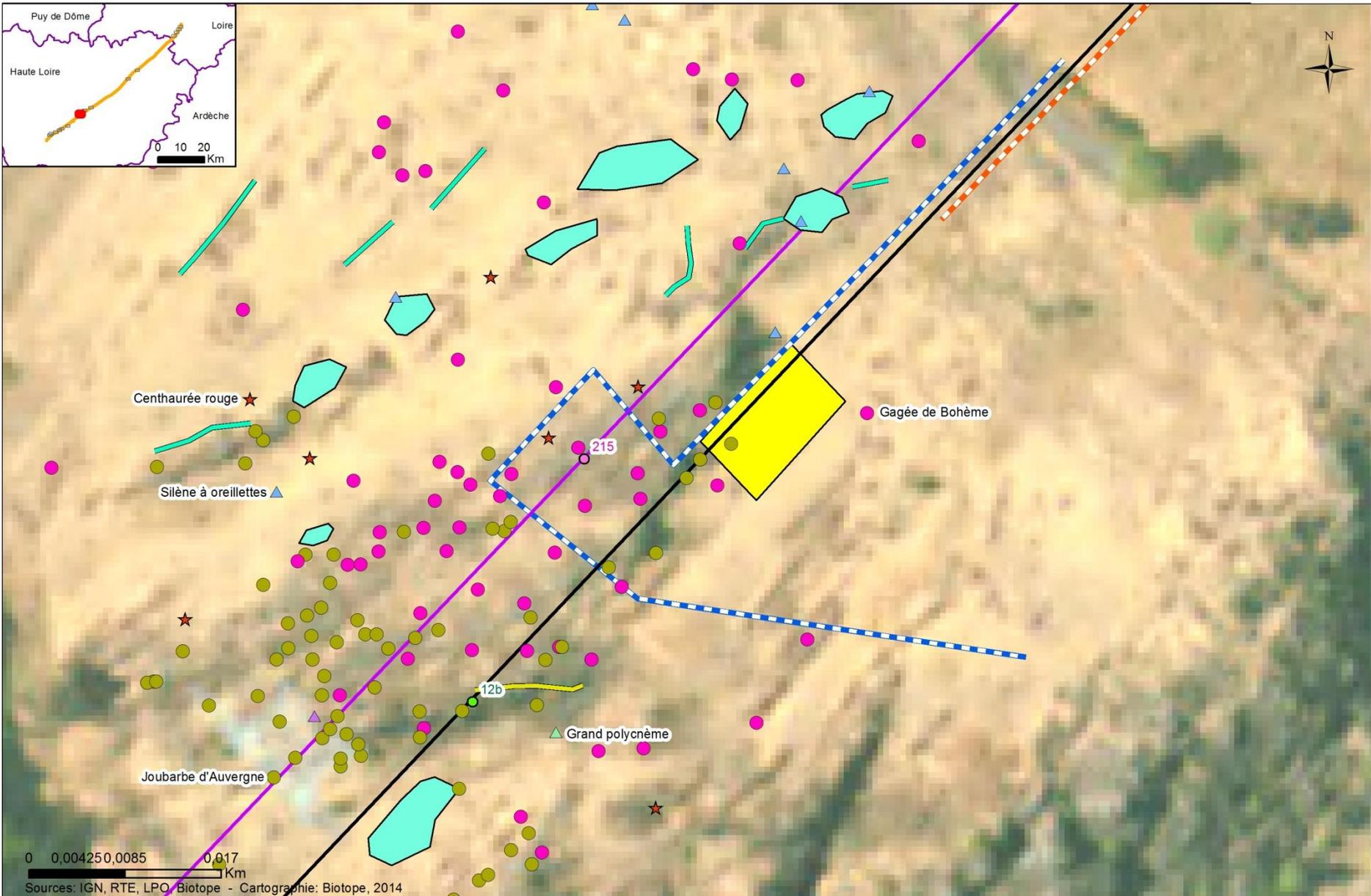
## Pylônes n°215 et 216 : Rocher des Estreys (Polignac)





### Flore

#### Pylônes n°215 et 216 (zoom sur le pylône 215) : Rocher des Estreys (Polignac)





# Faune

## Pylônes n°215 et 216 : Rocher des Estreys (Polignac)



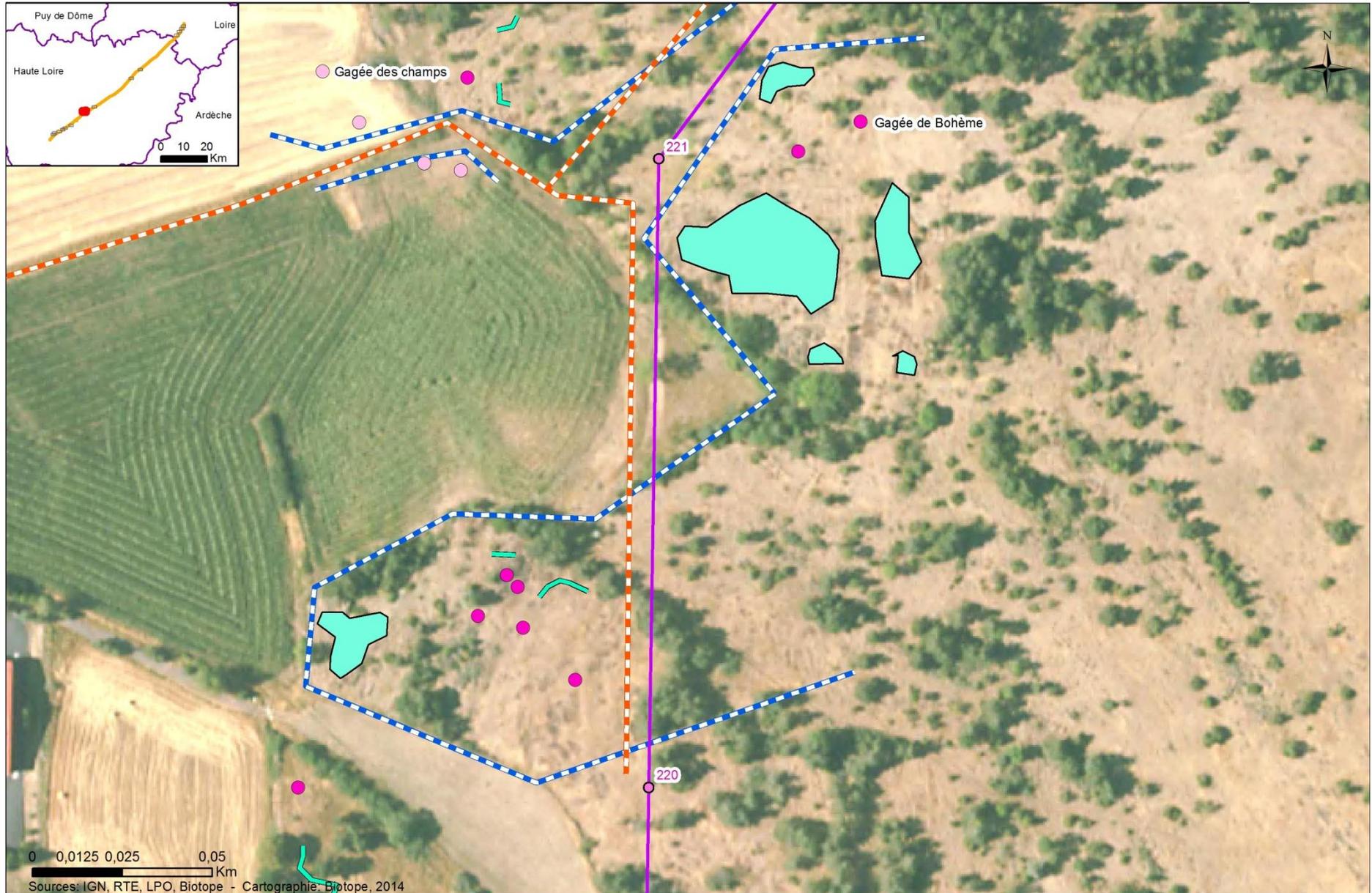
<h2 style="margin: 0;">Secteur Sanssac – Trevas</h2>	<h2 style="margin: 0;">PYLONES 219 à 222</h2> <p style="margin: 0;">ZAC DE POLIGNAC</p>																																																																																				
Commune : POLIGNAC Département : Haute Loire (43)  MAJ : 05 août 2014	<p style="text-align: center;"><b>Informations sur le pylône :</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																																				
<p><b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b></p> <p><u>Site N2000</u> : Néant  <u>ZNIEFF type I et/ou II</u> : NON</p> <p><b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b></p> <p>Les 4 pylônes concernés par ces 3 portées se positionnent sur une zone xérophile où de nombreuses espèces sont présentes. Nous noterons la présence de 2 Gagées (des champs et de Bohème) et la présence de la Coronelle lisse. Le Milan royal est également présent et niche à proximité de l'axe de la DUP.</p> <p style="text-align: right;"><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Modéré</span></b></p>																																																																																					
<b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PORTEE ENTRE LES PYLONES 219 A 222</b>																																																																																					
<p><b><u>TRAVAUX PREPARATOIRES :</u></b>                      Zones de mises en défens – un balisage sera mis en place afin de préserver au maximum les pieds d'espèces végétales protégées</p> <p><b><u>ACCES</u></b>                      Par pistes agricoles en place puis à travers champs en évitant le plus possible les stations d'espèces végétales.</p> <p><b><u>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX</u></b>                      Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous)</p> <p><b><u>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</u></b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil</th> <th>Août</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Déroulage câblette par Hélicoptères</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red; color: white;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table> <div style="margin-top: 10px;"> <table style="border: none;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 10px; text-align: center; margin-right: 5px;">X</td> <td style="font-size: 8px;">Possible sous réserve assistance écologue (Milan royal)</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 10px; text-align: center; margin-right: 5px;">x</td> <td style="font-size: 8px;">Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 10px; background-color: red; margin-right: 5px;"></td> <td style="font-size: 8px;">Accès interdit</td> </tr> </table> </div> <p><b><u>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</u></b> OUI</p> <p><b><u>SUIVI ECOLOGIQUE :</u></b> Suivi des stations végétales après travaux à n+1</p>			Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Travaux préparatoires	X						X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Possible sous réserve assistance écologue (Milan royal)	x	Période favorable		Accès interdit
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																																																									
Travaux préparatoires	X						X	X	X	X	X	X																																																																									
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																									
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																									
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																									
Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																									
X	Possible sous réserve assistance écologue (Milan royal)																																																																																				
x	Période favorable																																																																																				
	Accès interdit																																																																																				

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Gagée des champs - <i>Gagea villosa</i> Gagée de Bohême <i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.)	Protection Nationale Protection Nationale	
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques	Statut (protection, rareté)	
OISEAUX		
Milan royal ( <i>Milvus migrans</i> )	Ann I de la directive Oiseaux & Protection nationale	
CHIROPTERES		
Néant	Ø	
AMPHIBIENS		
Crapaud accoucheur ( <i>Alytes obstetricans</i> )	Protection nationale	
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> ) Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> ) Coronelle lisse ( <i>Coronella austriaca</i> )	Protection nationale Protection nationale Protection nationale	
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant	Ø	
INSECTES		
Néant	Ø	
CRUSTACES		
Néant	Ø	
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percussion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
Flore protégées	Destruction d'individus	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



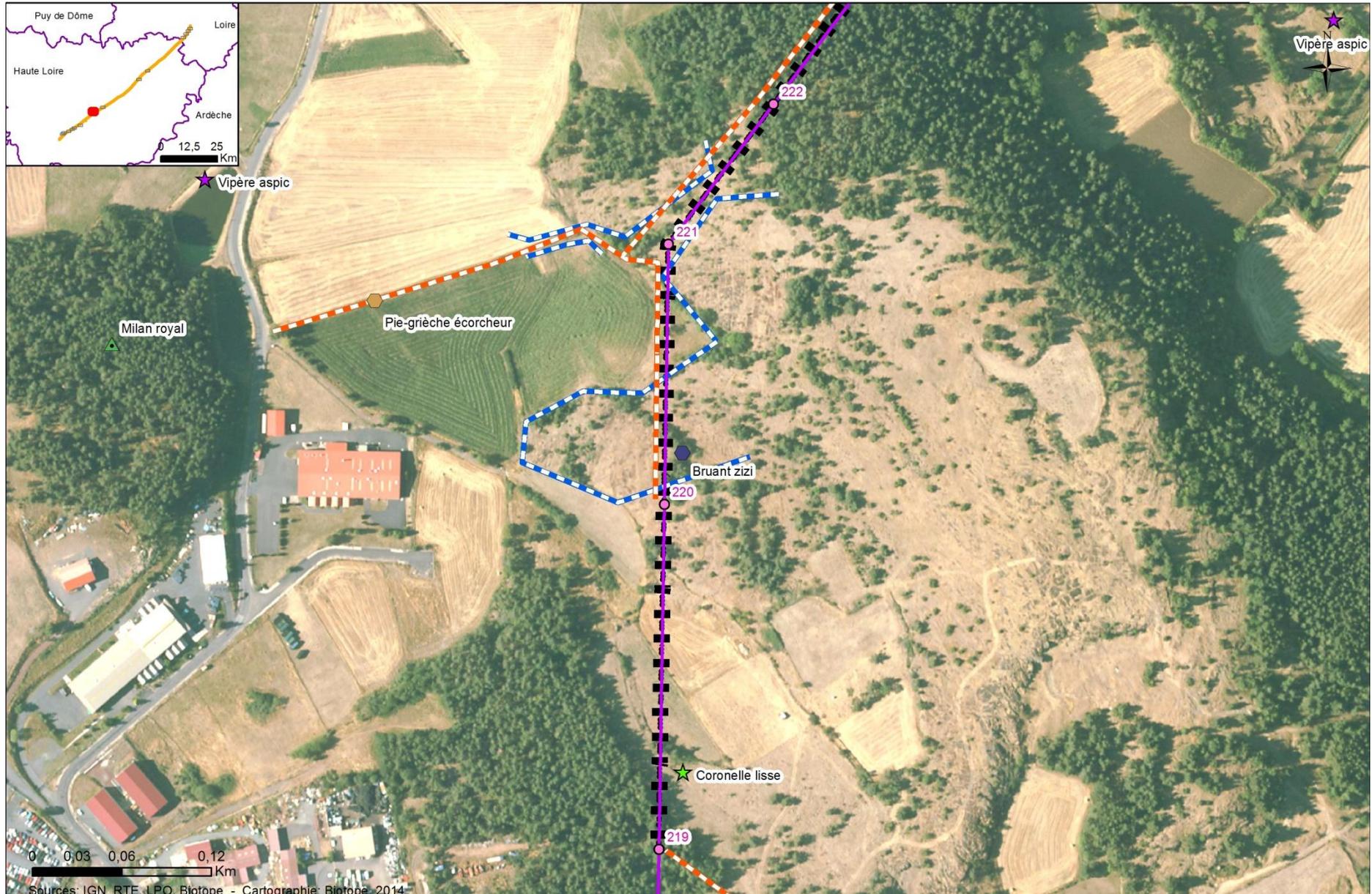
### Flore

Portée 219 à 222 (zoom sur les pylônes 220 et 221) : ZAC de Polignac





### Faune Portée 219 à 222 : ZAC de Polignac

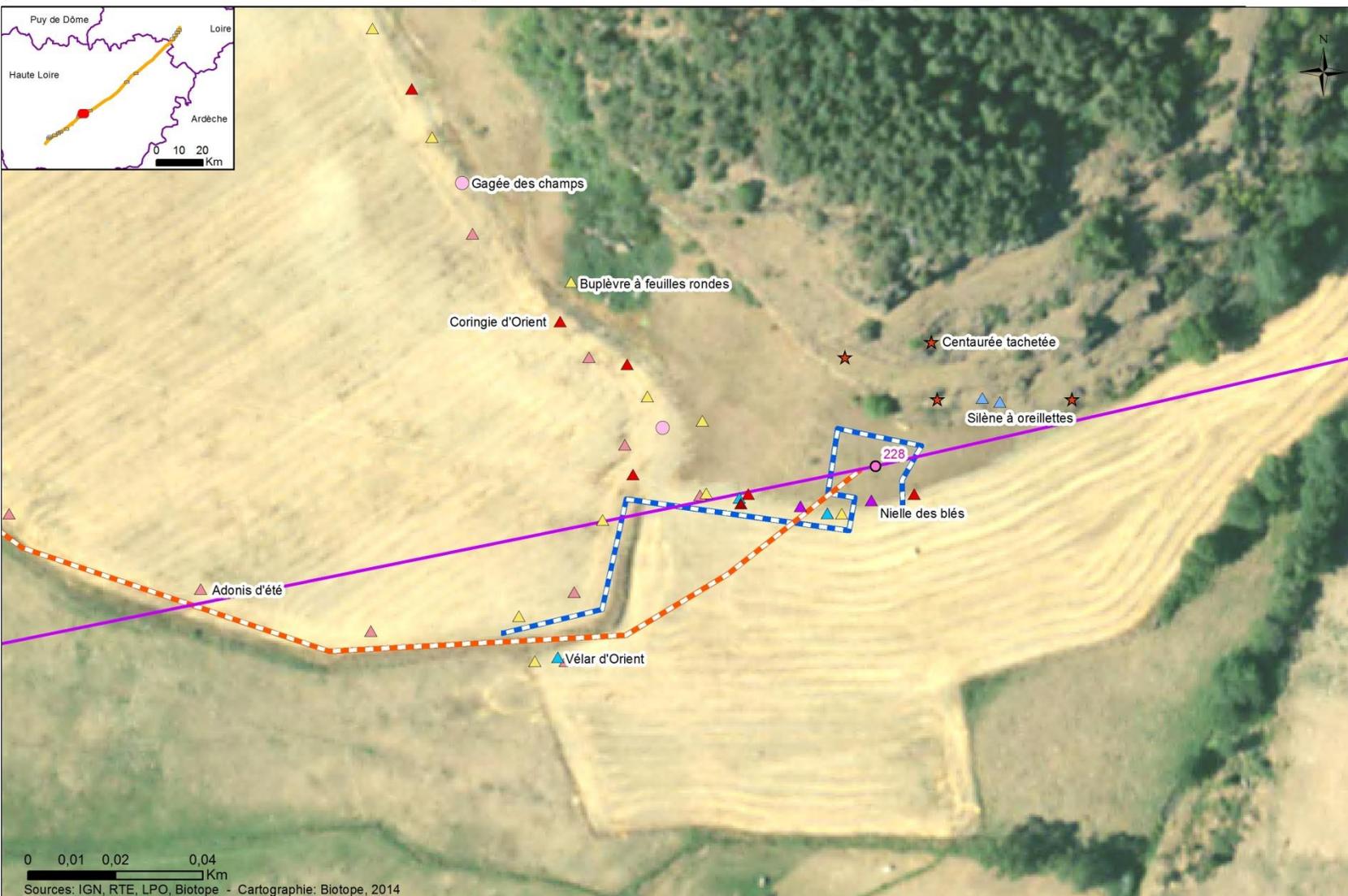


<b>Secteur Sanssac – Trevas</b>	<b>PYLONE 228 ROCHER DU LUC POLIGNAC</b>																																																																														
Commune : POLIGNAC Département : Haute Loire (43) MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																														
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b>  Site N2000 : NON ZNIEFF type I et/ou II : Type I : 83P000507 ENTRE ROHELIMAGNE ET BILHAC																																																																															
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b>  Le pylône se positionne sur une prairie pâturée en contrebas du rocher du Luc où nous notons de nombreuses espèces patrimoniales présentes.  <p style="text-align: right;"><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Modéré</span></b></p>																																																																															
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PORTEE ENTRE LES PYLONES 228																																																																															
<b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> Zones de mises en défens – un balisage sera mis en place afin de préserver au maximum les pieds d'espèces végétales protégées																																																																															
<b>ACCES</b> Par pistes agricoles en place puis à travers champs en évitant le plus possible les stations d'espèces végétales.																																																																															
<b>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX</b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous)																																																																															
<b>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</b>																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Déroulage câblette par Hélicoptères</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>		Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X					X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																			
Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X																																																																			
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X					X	X	X	X	X																																																																			
	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span></td> <td>Possible sous réserve assistance écologue (Milan royal)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">x</span></td> <td>Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="background-color: red; border: 1px solid black; padding: 2px;"></span></td> <td>Accès interdit</td> </tr> </table>	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologue (Milan royal)	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">x</span>	Période favorable	<span style="background-color: red; border: 1px solid black; padding: 2px;"></span>	Accès interdit																																																																								
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologue (Milan royal)																																																																														
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">x</span>	Période favorable																																																																														
<span style="background-color: red; border: 1px solid black; padding: 2px;"></span>	Accès interdit																																																																														
<b>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</b> OUI																																																																															
<b>SUIVI ECOLOGIQUE :</b> Suivi des stations végétales après travaux à n+1																																																																															

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Gagées de champs <i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.)		Protection nationale / LR N2 / LR Auv NT LC Dét ZNIEFF Auv
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Silène a oreillettes ( <i>Silene otites</i> (L.) Wibel.)		LR Auv NT
Buplèvre à feuilles rondes ( <i>Bupleurum rotundifolium</i> L.)		Dét ZNIEFF / LR Auv EN
Centaurée tachetée ( <i>Centaurea maculosa</i> Lam.)		LR Auv LC
Conringie d'Orient ( <i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort.)		Dét ZNIEFF / LR Auv EN
Nielle des blés ( <i>Agrostemma githago</i> L.)		Dét ZNIEFF / LR Auv NT
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques		Statut (protection, rareté)
OISEAUX		
Milan royal ( <i>Milvus migrans</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale
Pie grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale
Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> )		Protection nationale
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )		Chassable / Patrimoniales
CHIROPTERES		
Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )		Protection nationale / AnnII DH
Murin à moustache ( <i>Myotis mystacinus</i> )		Protection nationale / Ann IV DH
Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )		Protection nationale / Ann IV DH
Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )		Protection nationale / Ann IV DH
AMPHIBIENS		
Crapaud accoucheur ( <i>Alytes obstetricans</i> )		Protection nationale
Crapaud calamite ( <i>Bufo calamita</i> )		Protection nationale
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )		Protection nationale
Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )		Protection nationale
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant		∅
INSECTES		
Néant		∅
CRUSTACES		
Néant		∅
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percusion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
Flore patrimoniale	Destruction d'individus	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Flore Pylône n°228 : Rocher du Luc (Polignac)





### Faune Pylône n°228 : Rocher du Luc (Polignac)

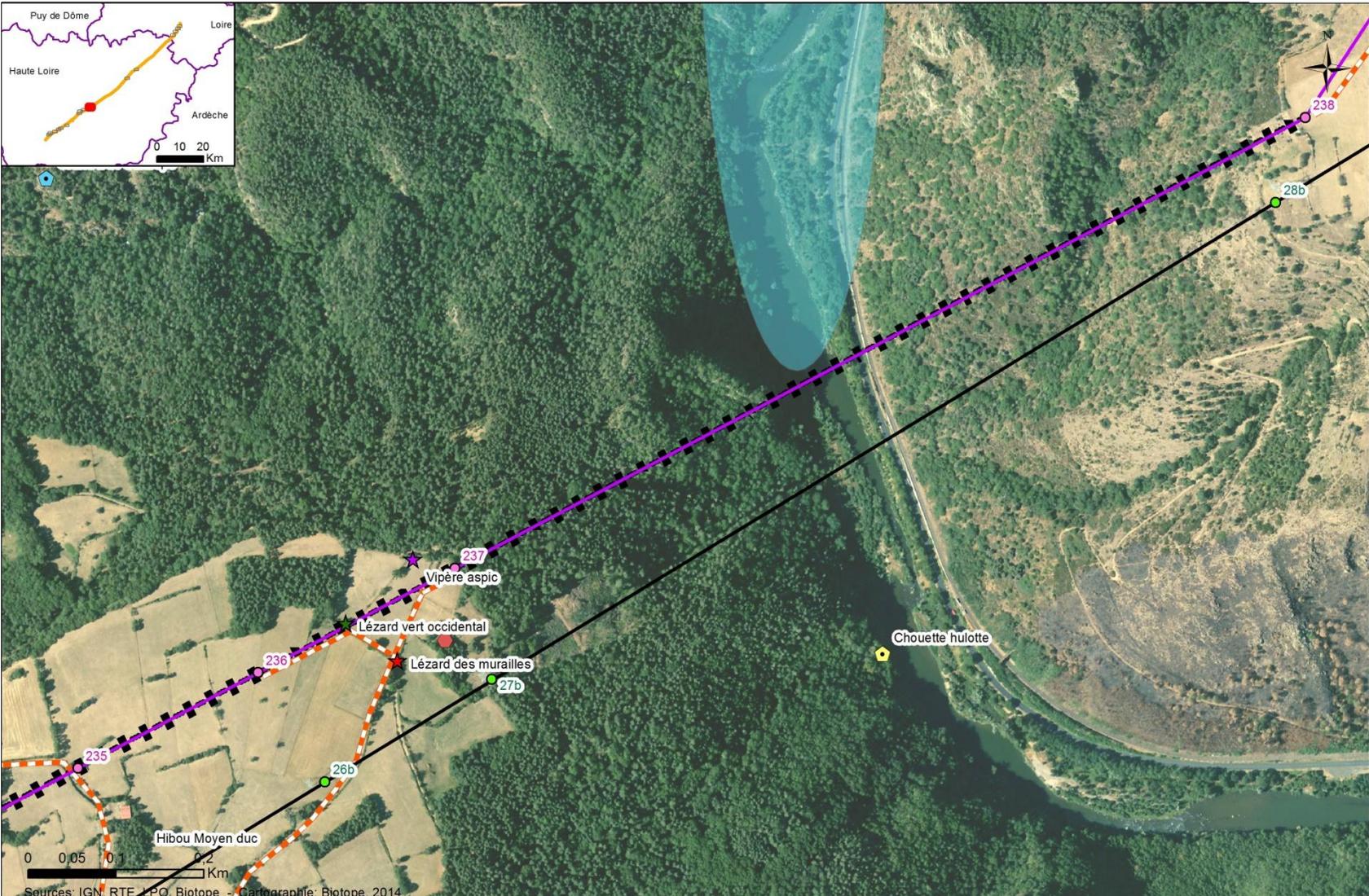


<b>Secteur Sanssac – Trevas</b>	<b>PYLONES 237 et 238 GORGES DE PEYREDEYRE</b>																																																																														
Commune : POLIGNAC et CHASPINHAC Département : Haute Loire (43) MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																														
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b> <u>Site N2000</u> : ZPS FR8312009 « Gorges de la Loire » <u>ZNIEFF type I et/ou II</u> : Type I : 830008019 : Gorges de Peyredeyre Type II : 830007470 : Haute Vallée de la Loire																																																																															
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b>  Les 2 pylônes se positionnent de part et d'autre des gorges de la Loire (gorges de Peyredeyre). Les enjeux concernent essentiellement les rapaces diurnes et nocturnes très présents dans les gorges.  <b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Modéré</span></b>																																																																															
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PYLONE ENTRE LES PYLONES 237 & 238																																																																															
<b><u>TRAVAUX PREPARATOIRES : /</u></b>																																																																															
<b><u>ACCES</u></b> Par pistes agricoles en place																																																																															
<b><u>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX :</u></b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous)																																																																															
<b><u>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</u></b>																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Août</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Déroulage câblette par Hélicoptères</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>		Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X					X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																																																																			
Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X																																																																			
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X					X	X	X	X	X																																																																			
	<table border="0"> <tr> <td style="background-color: #f0f0f0; padding: 2px;"><b>X</b></td> <td>Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0e0e0; padding: 2px;"><b>X</b></td> <td>Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #c0c0c0; padding: 2px;"><b>X</b></td> <td>Accès interdit</td> </tr> </table>	<b>X</b>	Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)	<b>X</b>	Période favorable	<b>X</b>	Accès interdit																																																																								
<b>X</b>	Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)																																																																														
<b>X</b>	Période favorable																																																																														
<b>X</b>	Accès interdit																																																																														
<b><u>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</u></b> OUI																																																																															
<b><u>SUIVI ECOLOGIQUE :</u></b> Suivi des rapaces nicheurs après travaux à n+1																																																																															

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques	Statut (protection, rareté)	
OISEAUX		
Milan royal ( <i>Milvus migrans</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale	
Pie grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale	
Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> )	Protection nationale	
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale	
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )	Chassable / Patrimoniale	
Huppe fasciée ( <i>Upupa epops</i> )	Protection nationale	
Circaète Jean Le Blanc ( <i>Circaetus gallicus</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale	
CHIROPTERES		
Néant	Ø	
AMPHIBIENS		
Crapaud accoucheur ( <i>Alytes obstetricans</i> )	Protection nationale	
Crapaud calamite ( <i>Bufo calamita</i> )	Protection nationale	
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )	Protection nationale	
Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )	Protection nationale	
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant	Ø	
INSECTES		
Néant	Ø	
CRUSTACES		
Néant	Ø	
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percusion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Faune Portée 237 à 238 : Gorges de Peyredeyre (Loire)



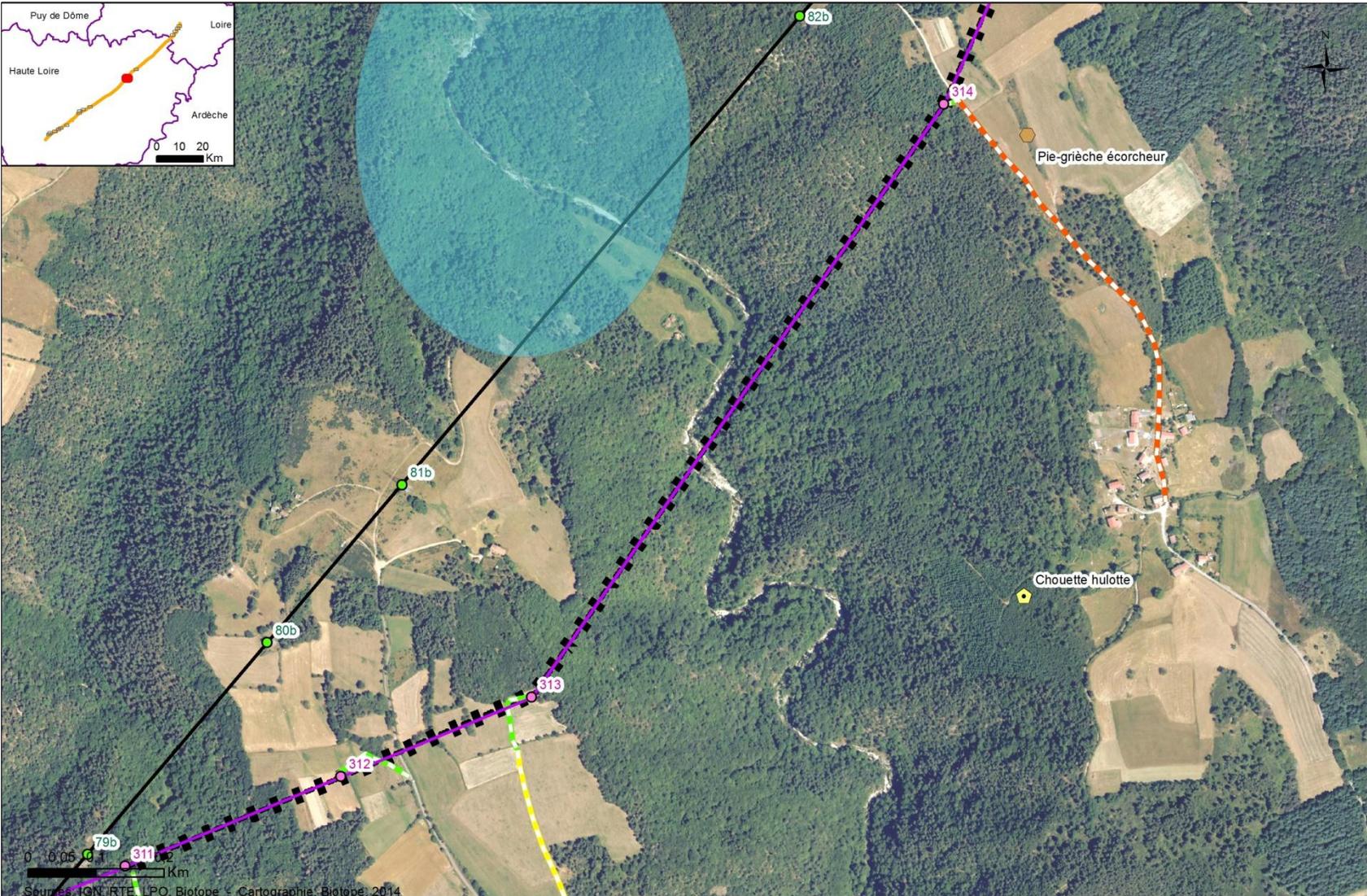
Secteur Sanssac – Trevas	<b>PYLONES 313 et 314 GORGES DU RAMEL</b>																																																																														
Commune : BEAUX et SAINT-MAURICE-DE-LIGNON Département : Haute Loire (43)  MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																														
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b> Site N2000 : ZPS FR8312009 « Gorges de la Loire » ZNIEFF type I et/ou II : Type I : 830005540 : GORGES DU RAMEL																																																																															
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b> Les 2 pylônes se positionnent de part et d'autre des gorges du Ramel. Les enjeux concernent essentiellement les rapaces diurnes et nocturnes très présents dans ces gorges.  <p style="text-align: center;"><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Assez Fort</span></b></p>																																																																															
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PYLONE ENTRE LES PYLONES 313 & 314																																																																															
<b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> Peu de travaux de préparation de la végétation seront à prévoir (franchissement en aérien)																																																																															
<b>ACCES</b> Par pistes agricoles en place																																																																															
<b>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX :</b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous)																																																																															
<b>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</b>																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Déroulage câblette par Hélicoptères</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red; color: white;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>		Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																			
Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X																																																																			
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
	<table border="0"> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">X</td> <td>Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">x</td> <td>Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="background-color: red; border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;"></td> <td>Accès interdit</td> </tr> </table>	X	Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)	x	Période favorable		Accès interdit																																																																								
X	Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)																																																																														
x	Période favorable																																																																														
	Accès interdit																																																																														
<b>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</b> OUI																																																																															
<b>SUIVI ECOLOGIQUE :</b> Suivi des espèces de rapaces nicheurs après travaux à n+1																																																																															

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèce floristique protégées (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
Espèce floristique patrimoniales (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèce faunistique	Statut (protection, rareté)	
OISEAUX		
Milan royal ( <i>Milvus migrans</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale	
Pie grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale	
Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> )	Protection nationale	
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale	
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )	Chassable / Patrimoniale	
Huppe fasciée ( <i>Upupa epops</i> )	Protection nationale	
Circaète Jean Le Blanc ( <i>Circaetus gallicus</i> )	Ann I de la DO & Protection nationale	
CHIROPTERES		
Néant	Ø	
AMPHIBIENS		
Néant	Ø	
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )	Protection nationale	
Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )	Protection nationale	
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant	Ø	
INSECTES		
Néant	Ø	
CRUSTACES		
Néant	Ø	
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percusion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Faune

#### Portée 313 à 314 : Franchissement des gorges du Ramel



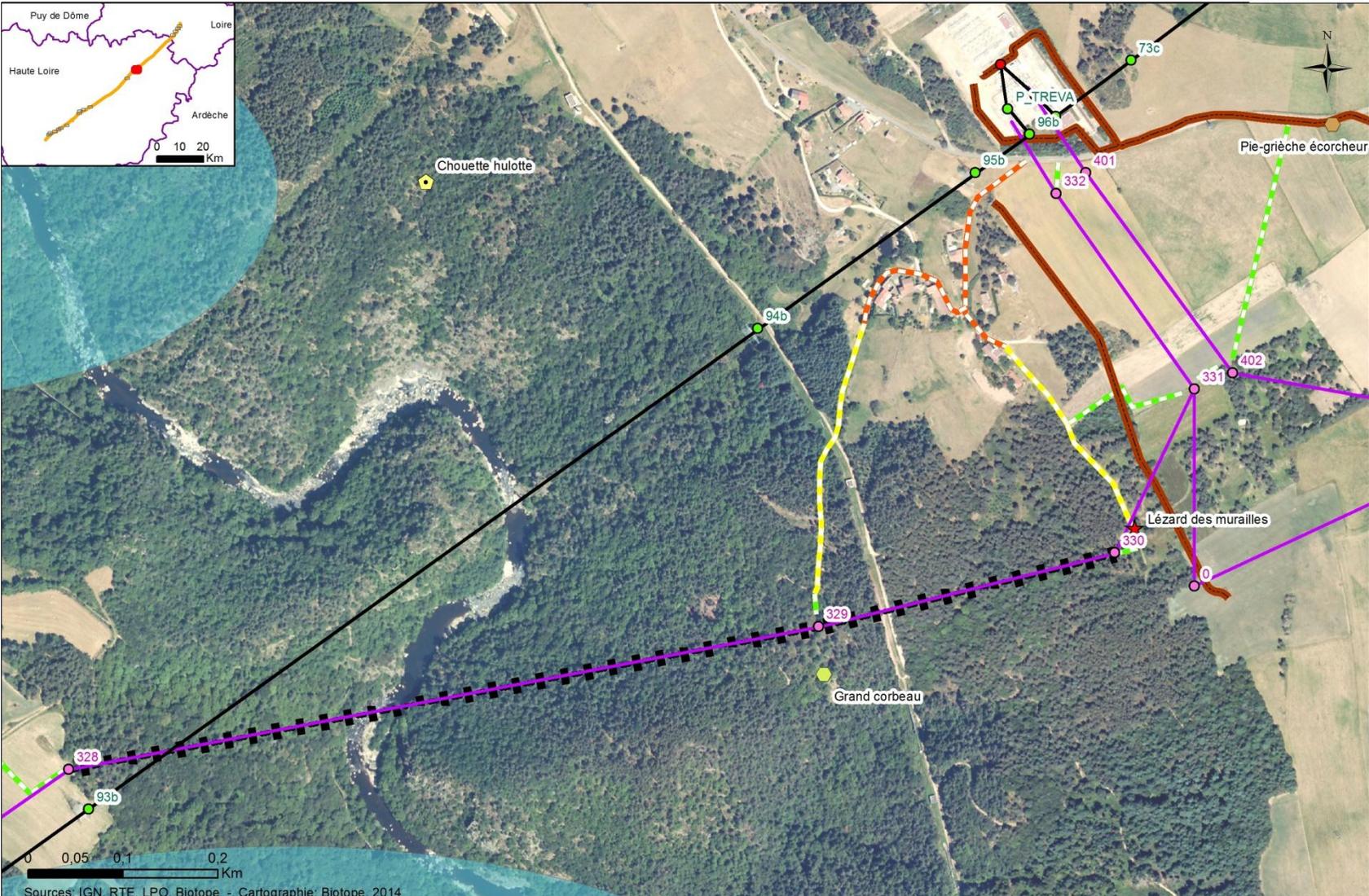
Secteur Sanssac – Trevas	<b>PYLONES 328 à 330 GORGES DU LIGNON</b>																																																																														
Commune : SAINT-MAURICE-DE-LIGNON et LES VILLETES Département : Haute Loire (43) MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																														
<p><b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b></p> <p>Site N2000 : ZPS FR8312009 « Gorges de la Loire » ZNIEFF type I et/ou II : Type I : 830005541 : GORGES DU LIGNON</p> <p><b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b></p> <p>Les 2 pylônes se positionnent de part et d'autre des gorges du Lignon. Les enjeux concernent essentiellement les rapaces diurnes et nocturnes très présents dans les gorges.</p> <p style="text-align: right;"><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Assez Fort</span></b></p>																																																																															
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PORTEE ENTRE LES PYLONES 328 A 330																																																																															
<p><b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> Evitement de la période Mars à Mai / Juin (Mars : après prise en compte de l'avis de l'écologue en fonction des enjeux et des conditions climatiques (avancement saison, altitude ...))</p> <p><b>ACCES</b> Par pistes agricoles en place</p> <p><b>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX :</b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous)</p> <p><b>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Déroulage câblette par Hélicoptères</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table> <p> <input checked="" type="checkbox"/> Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)  <input checked="" type="checkbox"/> Période favorable  <input type="checkbox"/> Accès interdit         </p> <p><b>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</b> OUI</p> <p><b>SUIVI ECOLOGIQUE :</b> Suivi des espèces rapaces nicheurs après travaux à n+1</p>			Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																			
Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		∅
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		∅
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques		Statut (protection, rareté)
OISEAUX		
Pie grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> ) Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> ) Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> ) Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> ) Circaète Jean Le Blanc ( <i>Circaetus gallicus</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale Protection nationale Ann I de la DO Chassable / Patrimoniale Ann I de la DO & Protection nationale
CHIROPTERES		
Néant		∅
AMPHIBIENS		
Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )		Protection nationale
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> ) Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )		Protection nationale Protection nationale
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant		∅
INSECTES		
Néant		∅
CRUSTACES		
Néant		∅
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percussion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Faune

#### Portée 328 à 330 : Franchissement des gorges du Lignon



## VI.4 Fiches Pylônes Secteur « Trevas Rivière »

---

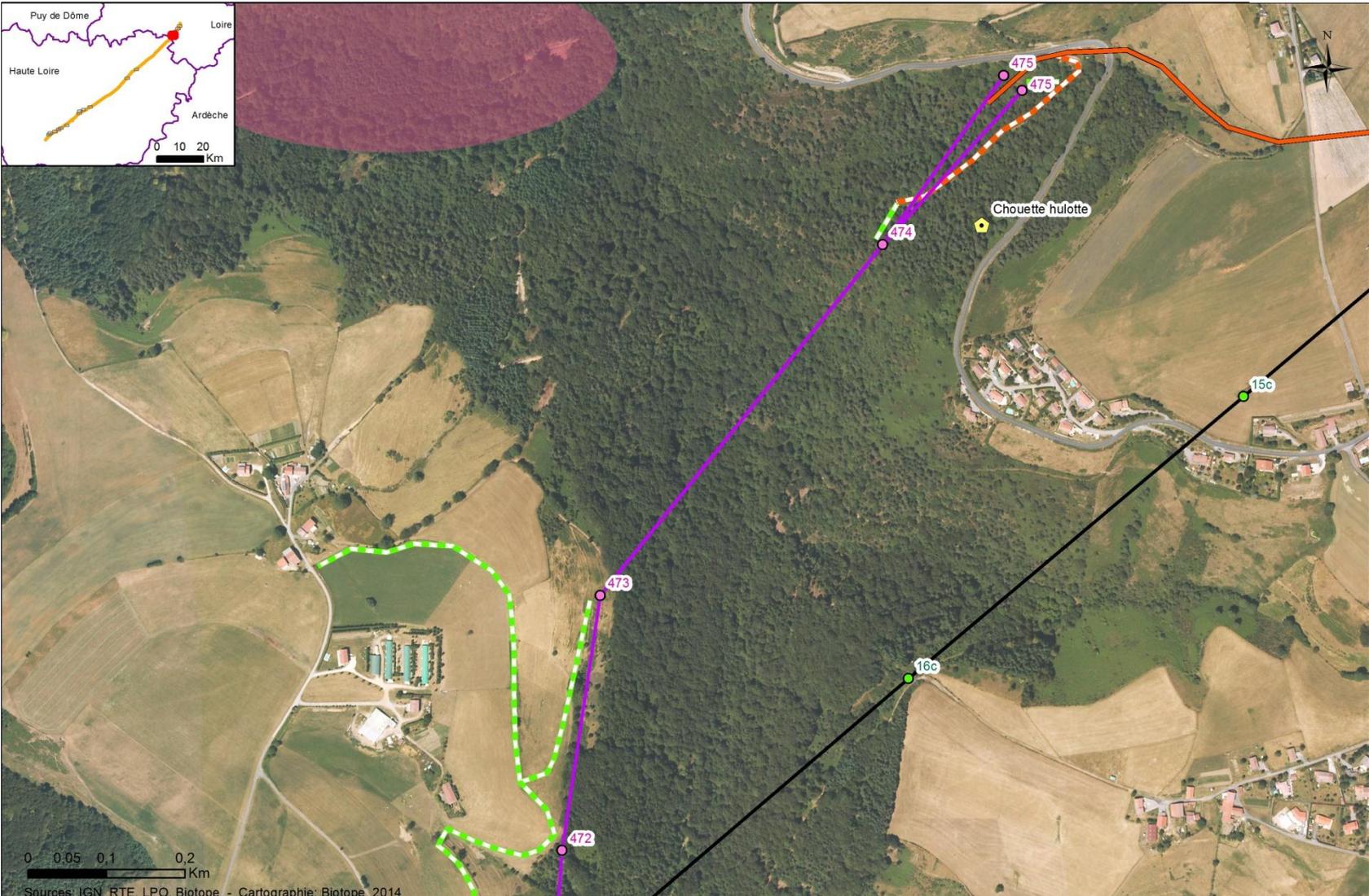
<b>Secteur Trevas - Rivière</b>	<b>PYLONES 473 et 474 VALLON DU VALCHERIE</b>																																																																														
Commune : SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX Département : Loire (42)  MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																														
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b>  <u>Site N2000</u> : Néant <u>ZNIEFF type I et/ou II</u> : Type II : 4213 : CONTREFORTS SEPTENTRIONAUX DU MASSIF DU PILAT Type I : 42130005 Vallée du Valchérie																																																																															
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b>  Les 2 pylônes se positionnent de part et d'autre du vallon du Valchérie. Les enjeux concernent essentiellement les rapaces diurnes et nocturnes très présents.																																																																															
<b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Modéré</span></b>																																																																															
<b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PORTEE ENTRE LES PYLONES 473 &amp; 474</b>																																																																															
<b><u>TRAVAUX PREPARATOIRES :</u></b> Nous éviterons la période de Mars à Juin																																																																															
<b><u>ACCES</u></b> Par pistes agricoles en place puis à travers champs sur pistes temporaires																																																																															
<b><u>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX :</u></b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous)																																																																															
<b><u>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</u></b>																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Déroulage câblette par Hélicoptères</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>		Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																			
Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span></td> <td>Possible sous réserve assistance écologique (nombreux rapaces)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span></td> <td>Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="background-color: red; border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span></td> <td>Accès interdit</td> </tr> </table>	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologique (nombreux rapaces)	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Période favorable	<span style="background-color: red; border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Accès interdit																																																																								
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologique (nombreux rapaces)																																																																														
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Période favorable																																																																														
<span style="background-color: red; border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Accès interdit																																																																														
<b><u>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</u></b> OUI																																																																															
<b><u>SUIVI ECOLOGIQUE :</u></b> Suivi des espèces de rapaces nicheurs après travaux à n+1																																																																															

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		∅
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		∅
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques		Statut (protection, rareté)
OISEAUX		
Milan royal ( <i>Milvus migrans</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale
Pie grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale
Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> )		Protection nationale
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )		Chassable / Patrimoniale
CHIROPTERES		
Néant		∅
AMPHIBIENS		
Néant		∅
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )		Protection nationale
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant		∅
INSECTES		
Néant		∅
CRUSTACES		
Néant		∅
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percusion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Faune

#### Portée 473 à 475 : Franchissement de la vallée du Valchérie



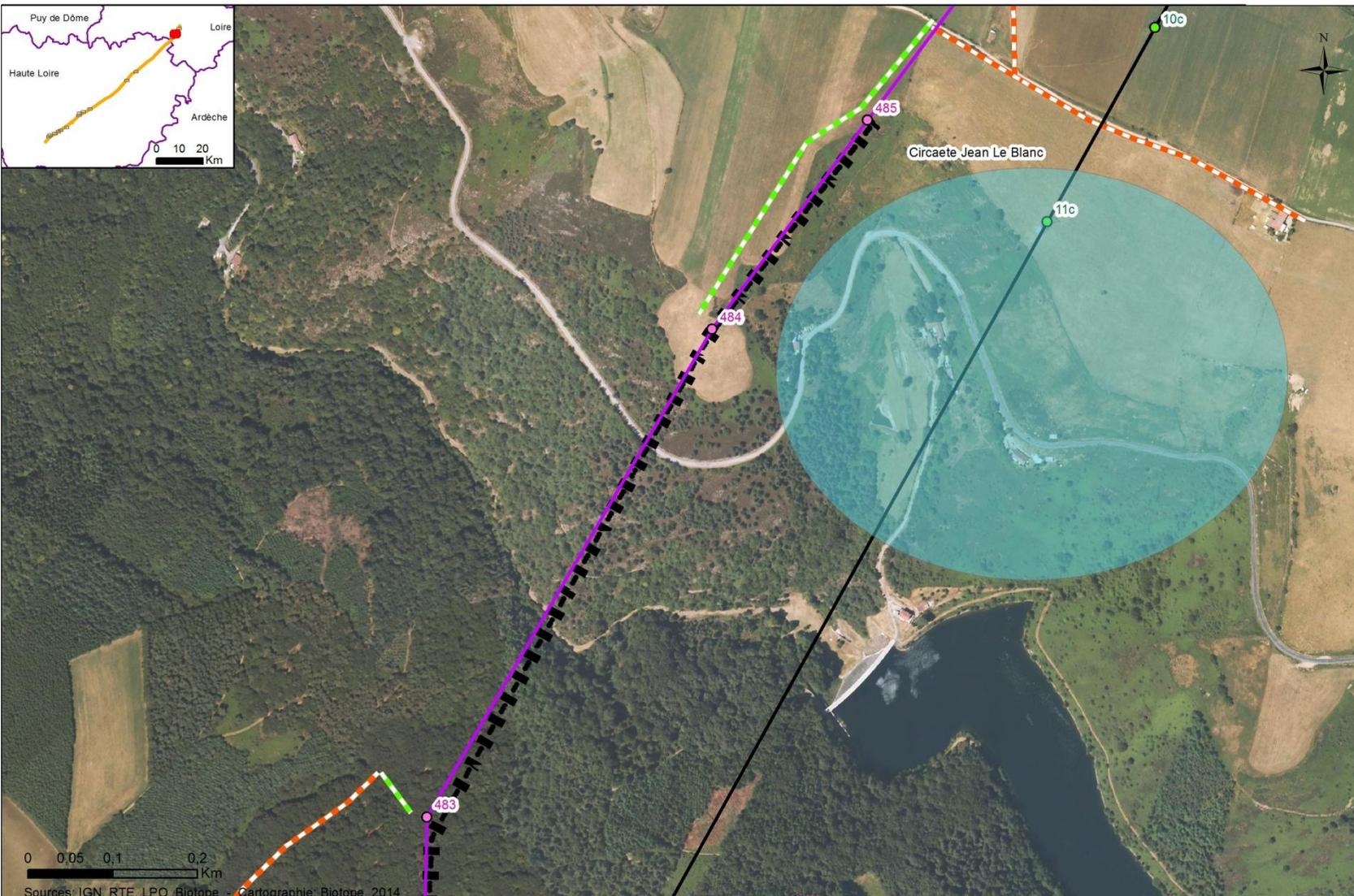
<b>Secteur Trevas - Rivière</b>	<b>PYLONES 483 et 484 HETRAIE DU VALLON DU COTATAY</b>
Commune : SAINT-GENEST-MALIFAUX & SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX Département : Loire (42) MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b>  Site N2000 : Néant ZNIEFF type I et/ou II : Type II : 4213 : CONTREFORTS SEPTENTRIONAUX DU MASSIF DU PILAT	
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b>  Les 2 pylônes se positionnent de part et d'autre du vallon du Cotatay. Les enjeux concernent essentiellement les rapaces diurnes et nocturnes très présents.  <p style="text-align: right;"><b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Modéré</span></b></p>	
<b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PORTEE ENTRE LES PYLONES 483 &amp; 484</b>	
<b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> Nous éviterons la période de Mars à Juin	
<b>ACCES</b> Par pistes agricoles en place puis à travers champs sur piste temporaire	
<b>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX :</b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous)	
<b>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</b>	
	Jan    Fév.    Mar    Avr.    Mai    Juin    Juil.    Aou    Sep    Oct.    Nov    Déc.
Travaux préparatoires	X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X
Accès installation en véhicule léger	X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X
Mise en place de piste d'accès	X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X
Aire de montage de pylône	X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X
Déroulage câblette par Hélicoptères	X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X    X
	<input checked="" type="checkbox"/> Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces) <input checked="" type="checkbox"/> Période favorable <input type="checkbox"/> Accès interdit
<b>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</b> OUI	
<b>SUIVI ECOLOGIQUE :</b> Suivi des espèces de rapaces nicheurs après travaux à n+1	

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		Ø
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)		Statut (protection, rareté)
Néant		Ø
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques		Statut (protection, rareté)
OISEAUX		
Circaète Jean Le Blanc ( <i>Circaetus gallicus</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale
Pie grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale
Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> )		Protection nationale
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> )		Ann I de la DO & Protection nationale
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )		Chassable / Patrimoniale
CHIROPTERES		
Néant		Ø
AMPHIBIENS		
Néant		Ø
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )		Protection nationale
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant		Ø
INSECTES		
Néant		Ø
CRUSTACES		
Néant		Ø
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percusion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Faune

#### Portée 483 à 484 : Franchissement de la vallée du Cotatay



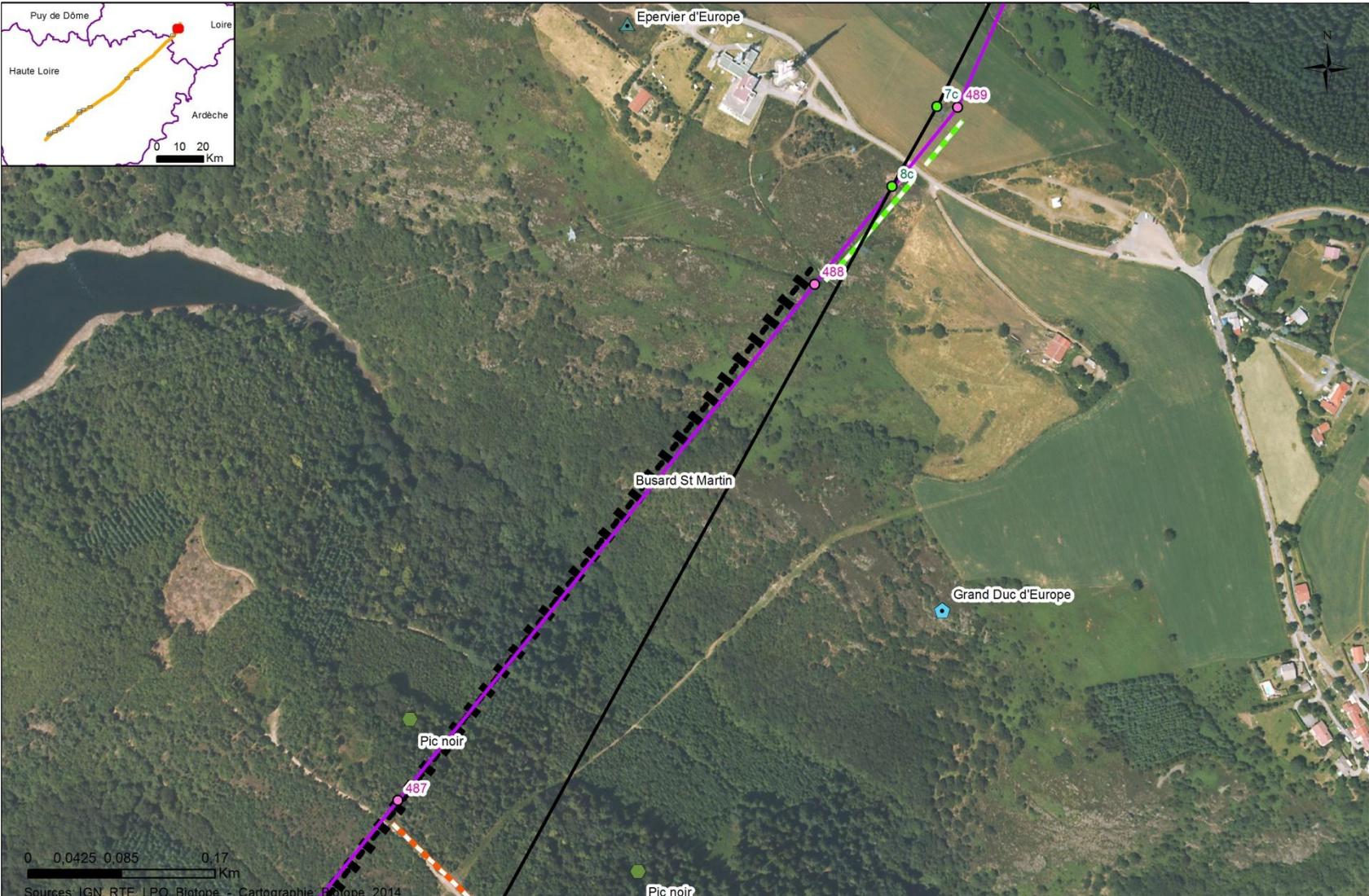
Secteur Trevas - Rivière	<b>PYLONES 487 et 488 VALLON DE L'ONDENON</b>																																																																														
Commune : PLANFOY & SAINT-GENEST-MALIFAUX Département : Loire (42)  MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																														
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b>  Site N2000 : Vallon de l'Ondenon et Contreforts Nord du Pilat ZNIEFF type I et/ou II : Type II : 4213 : CONTREFORTS SEPTENTRIONAUX DU MASSIF DU PILAT Type I : 42130003 : Vallée de l'Ondenon																																																																															
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b>  Les 2 pylônes se positionnent de part et d'autre du Vallon de l'Ondenon (site N2000). Les enjeux concernent essentiellement les rapaces diurnes et nocturnes très présents.  <b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Modéré</span></b>																																																																															
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PORTEE ENTRE LES PYLONES 487 & 488																																																																															
<b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> Nous éviterons la période de Mars à Juin. Le déboisement concernera strictement l'encombrement du pylône plus 5 mètres en périphérie.																																																																															
<b>ACCES</b> Par pistes agricoles en place																																																																															
<b>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX</b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous) Le montage du pylône 487 se fera en dehors du site Natura 2000. Le déboisement au niveau de l'accès sera limité par l'utilisation d'une grue qui restera dans le chemin.																																																																															
<b>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</b>																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mar</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Déroulage câblette par Hélicoptères</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td style="background-color: red;">X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>		Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																			
Travaux préparatoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">X</span></td> <td>Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="background-color: yellow; color: black; padding: 2px;">X</span></td> <td>Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">X</span></td> <td>Accès interdit</td> </tr> </table>	<span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)	<span style="background-color: yellow; color: black; padding: 2px;">X</span>	Période favorable	<span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">X</span>	Accès interdit																																																																								
<span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)																																																																														
<span style="background-color: yellow; color: black; padding: 2px;">X</span>	Période favorable																																																																														
<span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">X</span>	Accès interdit																																																																														
<b>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX : OUI</b>																																																																															
<b>SUIVI ECOLOGIQUE :</b>  Contrôle pendant la phase travaux : respect des consignes																																																																															

ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèce floristique protégées (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
Espèce floristique patrimoniales (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèce faunistique	Statut (protection, rareté)	
OISEAUX		
Hibou Grand Duc d'Europe ( <i>Bubo bubo</i> )	Ann I de la DO / Protection Nationale	
Pic noir ( <i>Dryocopus martius</i> )	Ann I de la DO / Protection Nationale	
Busard Saint Martin ( <i>Circus cyaneus</i> )	Ann I de la DO / Protection Nationale	
CHIROPTERES		
Espèces communes de lisière	Protection Nationale	
AMPHIBIENS		
Néant	Ø	
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )	Protection nationale	
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant	Ø	
INSECTES		
Néant	Ø	
CRUSTACES		
Néant	Ø	
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percussion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



Faune

Portée 487 à 488 : Franchissement de la vallée de l'Ondenon (N2000)



Secteur Trevas - Rivière	PYLONES 490 et 491 VALLON DU FURET																																																																														
Commune : SAINT ETIENNE Département : Loire (42) MAJ : 05 août 2014	<b>Informations sur le pylône :</b> <input checked="" type="checkbox"/> : Pylône d'ancrage <input type="checkbox"/> : Pylône d'alignement <input type="checkbox"/> : Aire de déroulage à proximité du pylône																																																																														
<b>Zonage de protection et/ou réglementaire :</b>  <u>Site N2000</u> : Néant <u>ZNIEFF type I et/ou II</u> : Type II : 4213 : CONTREFORTS SEPTENTRIONAUX DU MASSIF DU PILAT																																																																															
<b>Description du contexte environnemental : Sensibilité par rapport aux travaux envisagés</b>  Les 2 pylônes se positionnent de part et d'autre du vallon du Furet à proximité de l'agglomération stéphanoise. Les enjeux concernent essentiellement les rapaces diurnes et nocturnes très présents. <b>Le versant entre le pylône 490 et le ruisseau du Furet est à ce jour entièrement déboisé.</b>  <b>Enjeu écologique au droit du pylône suite aux mesures d'évitement : <span style="background-color: yellow;">Modéré</span></b>																																																																															
<b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CONCERNANT LA PORTEE ENTRE LES PYLONES 490 &amp; 491</b>																																																																															
<b><u>TRAVAUX PREPARATOIRES :</u></b> Ils ne sont pas nécessaires, la zone étant, à ce jour, entièrement déboisée.																																																																															
<b><u>ACCES</u></b> Par pistes en place																																																																															
<b><u>OPERATIONS SPECIFIQUES EN PHASE TRAVAUX :</u></b> Contrainte de planning pour les différentes interventions (cf. ci-dessous)																																																																															
<b><u>ÉCHEANCIER DETAILLE DES INTERVENTIONS</u></b>																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Jan</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avr.</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Aou</th> <th>Sep</th> <th>Oct.</th> <th>Nov</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux préparatoires</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Accès installation en véhicule léger</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Mise en place de piste d'accès</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Aire de montage de pylône</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Déroulage câblette par Hélicoptères</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td style="background-color: red;"></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>		Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.	Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X	Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X					X	X	X	X	X
	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aou	Sep	Oct.	Nov	Déc.																																																																			
Travaux préparatoires	X	X	X				X	X	X	X	X	X																																																																			
Accès installation en véhicule léger	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Mise en place de piste d'accès	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Aire de montage de pylône	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																			
Déroulage câblette par Hélicoptères	X	X	X					X	X	X	X	X																																																																			
	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span></td> <td>Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">x</span></td> <td>Période favorable</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><span style="background-color: red; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span></td> <td>Accès interdit</td> </tr> </table>	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">x</span>	Période favorable	<span style="background-color: red; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Accès interdit																																																																								
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X</span>	Possible sous réserve assistance écologue (nombreux rapaces)																																																																														
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">x</span>	Période favorable																																																																														
<span style="background-color: red; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Accès interdit																																																																														
<b><u>MESURE DE REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX :</u></b> OUI																																																																															
<b><u>SUIVI ECOLOGIQUE :</u></b> Suivi des rapaces nicheurs après travaux à n+1																																																																															

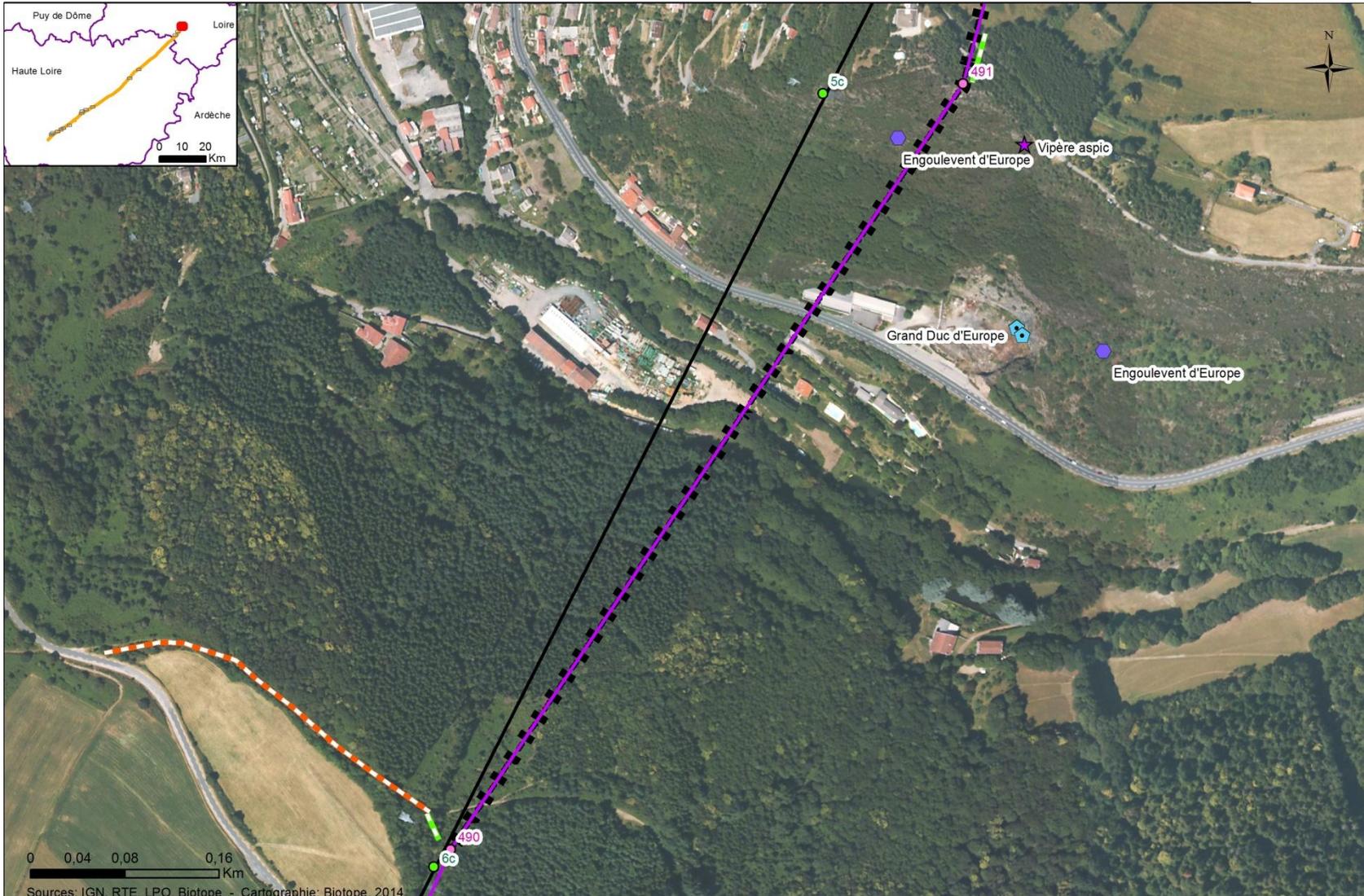
ENJEUX ÉCOLOGIQUES SUR L'AIRE D'INFLUENCE DES TRAVAUX (PYLONE+ACCES)		
HABITATS NATURELS		
Habitat	Typologie (code Corine Biotope)	Typologie (code Eur27)
Prairies pâturées	38.1	E2.1
ESPECES FLORISTIQUES		
Espèces floristiques protégées (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
Espèces floristiques patrimoniales (source CBNMC & Biotope)	Statut (protection, rareté)	
Néant	Ø	
ESPECES FAUNISTIQUES REMARQUABLES		
Espèces faunistiques	Statut (protection, rareté)	
OISEAUX		
Hibou Grand Duc d'Europe ( <i>Bubo bubo</i> )	Ann I de la DO / Protection Nationale	
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> )	Ann I de la DO / Protection Nationale	
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )	Chassable / Patrimoniale	
Engoulevent d'Europe ( <i>Caprimulgus europaeus</i> )	Ann I de la DO / Protection Nationale	
Circaète Jean Le Blanc ( <i>Circaetus gallicus</i> )	Ann I de la DO / Protection Nationale	
CHIROPTERES		
Néant	Ø	
AMPHIBIENS		
Néant	Ø	
REPTILES		
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )	Protection nationale	
Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )	Protection nationale	
MAMMIFERES TERRESTRES		
Néant	Ø	
INSECTES		
Néant	Ø	
CRUSTACES		
Néant	Ø	
LISTE DES ELEMENTS ECOLOGIQUES SENSIBLES AUX TRAVAUX		
Élément écologique	Type d'impacts possibles	Intensité de la sensibilité
Oiseaux prairiaux et bocagers	Dérangement en période de nidification Destruction des couvées	Faible
Rapaces diurnes et nocturnes	Risque de percusion direct en vol	Faible
Espèces de lisières : Reptiles	Destruction d'habitat et d'individus en période de reproduction	Faible
<b>Présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces floristiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
<b>Présence d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
<b>Présence d'autres éléments écologiques sensibles :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non



### Faune



### Portée 490 à 491 : Franchissement de la vallée du Furet



## VII. Annexe n° 7 : Résultats bruts des enregistrements chiroptères

---

Les tableaux ci-après reportent le nombre de contacts par espèce et par enregistreur en fonction des nuits expertisées.







Projet « 2Loires »

Annexe 7 : Résultats bruts des enregistrements chiroptères

				Vespertilionidés																																										
				Barbastelle			Sérotine			Vespère			Murins									Noctules																								
				BAR BAR			EPTSER			HYPSAV			MYOMYO/ MYOBYL			MYODAU			MYOBEC			MYOALC			MYOMYS			MYOEMA			MYONAT			MYO sp			NYCLEI			NYCNOC			NYCLAS			
Lieux Dit	DU P	Nbr e de Nuit	Date pose N1	N 1	N 2	N 3	N1	N2	N3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N1	N2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3	N 1	N 2	N 3							
ST_Chir2 3	OUI	3	27/07/2012		4	2																																								
ST_Chir2 4	OUI	3	11/07/2013																																											
ST_Chir2 5	OUI	3	11/07/2013																								1																			
ST_Chir2 7	OUI	3	11/07/2013																								3																			
ST_Chir2 6	OUI	3	11/07/2013																																											
ST_Chir2 8	OUI	3	11/07/2013																																											
ST_Chir2 9	OUI	3	11/07/2013																																											
ST_Chir3 0	OUI	3	27/07/2012	3	7	9	1	1	3				4			5	1					1					2		1					1	1		9	2		1						
ST_Chir3 1	OUI	3	27/07/2012	1	0		2	3	5																		4	10	18	2						84	75	33		1						
ST_Chir3 2	OUI	3	08/07/2013																																											
ST_Chir3 3	OUI	3	08/07/2013				4																																							
ST_Chir3 4	OUI	1	09/07/2011	1	4		9								1																															
ST_Chir3 5	OUI	1	09/07/2011				13																																							
ST_Chir3 6	OUI	3	08/07/2013																																											
ST_Chir3 7	OUI	3	08/07/2013				1																																							



Projet « 2Loires »

Annexe 7 : Résultats bruts des enregistrements chiroptères

Lieux Dit	DUP	Nbre de Nuit	Date pose N1	Vespertilionidés															Rhinolophidés														
				Pipistrelles									Oreillards						Rhinolophes														
				PIPPIP			PIPPYG			PIPKUH			PIP NAT			PIP K/N			PLEAUR			PLEAUS			PLE sp			RHIHIP			RHIFER		
				N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3
ST_Chir23	OUI	3	27/07/2012	1644	1753	1177				12		1				67	14	5															
ST_Chir24	OUI	3	11/07/2013	17	8	6				4	3	10																					
ST_Chir25	OUI	3	11/07/2013	13	5	9				9	3	1																					
ST_Chir27	OUI	3	11/07/2013	684	753	879				168	119	199																					
ST_Chir26	OUI	3	11/07/2013	7	10	138				40	25	30																					
ST_Chir28	OUI	3	11/07/2013	8	22	12				5	4	2																					
ST_Chir29	OUI	3	11/07/2013																														
ST_Chir30	OUI	3	27/07/2012	317	313	255				12	8	0				23	16	15				4	4	1	5		5						
ST_Chir31	OUI	3	27/07/2012	3689	2880	701	1	2		2	1					24	1	3															
ST_Chir32	OUI	3	08/07/2013	31	32	14				10	12	4																					
ST_Chir33	OUI	3	08/07/2013	120	323	103				101	98	9																					
ST_Chir34	OUI	1	09/07/2011	397						184																							
ST_Chir35	OUI	1	09/07/2011	27						79																							
ST_Chir36	OUI	3	08/07/2013	150	213					5	2																	1					
ST_Chir37	OUI	3	08/07/2013	15	10					8																							



Projet « 2Loires »

Annexe 7 : Résultats bruts des enregistrements chiroptères

				Vespertilionidés																																									
				Barbastelle			Sérotine			Vespère			Murins									Noctules																							
				BAR BAR			EPTSER			HYPSAV			MYOMYO/ MYOBY			MYODAU			MYOBEC			MYOALC			MYOMYS			MYOEMA			MYONAT			MYO sp			NYCLEI			NYCNOC			NYCLAS		
Lieux Dit	DUP	Nbre de Nuit	Date pose N1	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3
TR_Chir22	OUI	1	13/09/2011																																										
TR_Chir24	OUI	3	24/07/2012																																										
TR_Chir25	OUI	3	05/07/2013							2	1																																		
TR_Chir27	OUI	3	05/07/2013							26	16	24																																	
TR_Chir26	OUI	3	05/07/2013		1					97	221	88																																	





# VIII. Annexe n° 8 : Décret du 30/06/2014 relatif à la déclaration publique de l'ouvrage

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du  
développement durable et de l'énergie

Arrêté du **30 JUIN 2014**

Portant déclaration d'utilité publique d'un ouvrage de transport d'électricité

NOR : [... ]

**La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre du  
logement et de l'égalité des territoires,**

Vu le code de l'énergie, notamment ses articles L323-3 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L123-14 et suivants, et R121-16,  
R123-23-1, R123-24 et R123-25 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L122-1 à L122-3, L123-1 à L123-  
19, R122-1 à R122-15 et R123-1 à R123-24 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article L112-3 ;

Vu le décret n° 70-492 du 11 juin 1970 modifié, pris pour l'application de l'article 35  
modifié de la loi du 8 avril 1946, codifié à l'article L323-9 du code de l'énergie, concernant la  
procédure de déclaration d'utilité publique des travaux d'électricité et de gaz qui ne nécessitent  
que l'établissement de servitudes ainsi que les conditions d'établissement desdites servitudes ;

Vu les plans locaux d'urbanisme, des communes de Bains, Sanssac-l'Eglise, Polignac,  
Malrevers, Rosières, Saint-Maurice-de-Lignon, Les Villettes, Monistrol-sur-Loire, La-Séauve-  
sur-Semène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, dans le département de la Haute-Loire,  
et Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, Saint-Etienne, dans le département  
de la Loire ;

Vu la demande présentée par RTE, Réseau de Transport d'Electricité, en date du 15  
janvier 2013 en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'une ligne  
électrique aérienne à 225 000 volts entre les postes électriques de Pratclaux et Sanssac  
(département de la Haute-Loire), d'une ligne électrique aéro-souterraine à 225 000 volts entre les  
postes électriques de Sanssac (département de Haute-Loire) et Rivière (département de la Loire),  
d'une ligne électrique aérienne à 225 000 volts entre les postes électriques de Pratclaux et Trevas  
(département de la Haute-Loire) et d'une ligne électrique aéro-souterraine à 225 000 volts entre  
les postes électriques de Trevas (département de la Haute-Loire) et Rivière (département de la  
Loire), portant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Bains,

Sanssac-l'Eglise, Polignac, Malrevers, Rosières, Saint-Maurice-de-Lignon, Les Villettes, Monistrol-sur-Loire, La-Séauve-sur-Semène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, dans le département de la Haute-Loire, et Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, Saint-Etienne, dans le département de la Loire ;

Vu la consultation des maires et des services intéressés en date du 18 février 2013 et les avis formulés à cette occasion ;

Vu les procès-verbaux des réunions tenues en application de l'article R123-23-1 du code de l'urbanisme portant sur l'examen conjoint de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Bains, Sanssac-l'Eglise, Polignac, Malrevers, Rosières, Saint-Maurice-de-Lignon, Les Villettes, Monistrol-sur-Loire, La-Séauve-sur-Semène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, dans le département de la Haute-Loire, le 17 mai 2013 et Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, Saint-Etienne, dans le département de la Loire, le 21 mai 2013 ;

Vu l'avis du CGEDD-Autorité environnementale en date du 24 avril 2013 ;

Vu la décision en date du 23 mai 2013 du Président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand désignant la commission d'enquête ;

Vu les avis des Centres régionaux de la propriété forestière des régions Auvergne et Rhône-Alpes, respectivement en dates des 27 mars et 17 avril 2013 ;

Les Chambres d'agriculture de la Loire et de la Haute-Loire ayant été régulièrement consultées par courriers du 18 février 2013 ;

Vu l'arrêté interpréfectoral en date du 24 juin 2013, signé par la Préfète du département de la Loire et le préfet du département de la Haute-Loire, prescrivant l'ouverture, du 9 septembre au 8 octobre 2013 inclus, d'une enquête publique unique portant notamment sur :

- l'utilité publique en vue de l'établissement de servitudes des travaux de construction d'une ligne électrique aérienne à 225 000 volts entre les postes électriques de Pratclaux et Sanssac (département de la Haute-Loire), d'une ligne électrique aéro-souterraine à 225 000 volts entre les postes électriques de Sanssac (département de Haute-Loire) et Rivière (département de la Loire), d'une ligne électrique aérienne à 225 000 volts entre les postes électriques de Pratclaux et Trevas (département de la Haute-Loire) et d'une ligne électrique aéro-souterraine à 225 000 volts entre les postes électriques de Trevas (département de la Haute-Loire) et Rivière (département de la Loire), sur le territoire des communes de Saint-Privat-d'Allier, Vergezac, Bains, Sanssac-l'Eglise, Polignac, Chaspinhac, Malrevers, Beaulieu, Rosières, Mézères, Saint-Julien-du-Pinet, Beaux, Saint-Maurice-de-Lignon, Les Villettes, Sainte-Sigolène, Monistrol-sur-Loire, La-Séauve-sur-Semène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, dans le département de la Haute-Loire, et Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, et Saint-Etienne, dans le département de la Loire ;

- la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Bains, Sanssac-l'Eglise, Polignac, Malrevers, Rosières, Saint-Maurice-de-Lignon, Les Villettes, Monistrol-sur-Loire, La-Séauve-sur-Semène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, dans le département de la Haute-Loire, et Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, Saint-Etienne, dans le département de la Loire ;

Vu le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact, le rapport de la commission d'enquête ainsi que ses conclusions en date du 7 novembre 2013 ;

Vu les courriers de la Préfète du département de la Loire en date du 20 décembre 2013 aux conseils municipaux des communes de Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, Saint-Etienne, et du Préfet du département de la Haute-Loire en date du 13 décembre 2013 aux conseils municipaux des communes de Bains, Sanssac-l'Eglise, Polignac, Malrevers, Rosières, Saint-Maurice-de-Lignon, Les Villettes, Monistrol-sur-Loire, La-Séauve-sur-Semène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, sur la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête et le procès verbal de la réunion d'examen conjoint ;

Vu les avis donnés par les conseils municipaux de Rosières en date du 10 décembre 2013, de Les Villettes en date du 18 décembre 2013, de Sanssac-l'Eglise en date du 20 décembre 2013, de Bains en date du 26 décembre 2013, de Malrevers en date du 16 janvier 2014, Saint-Maurice-sur-Lignon en date du 17 janvier 2014, de Monistrol-sur-Loire en date du 14 février 2014 sur les dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint et le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ;

Vu les réponses du maître d'ouvrage en date du 4 février 2014 ;

Vu le rapport de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne et de la région Rhône-Alpes en date du 28 février 2014 ;

Vu l'avis du Préfet coordinateur, Préfet de la Haute-Loire en date du 3 avril 2014 ;

#### **Arrêtent :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont déclarés d'utilité publique, en vue de l'institution de servitudes, les travaux de construction d'une ligne électrique aérienne à 225 000 volts entre les postes électriques de Pratclaux et Sanssac (département de la Haute-Loire), d'une ligne électrique aéro-souterraine à 225 000 volts entre les postes électriques de Sanssac (département de Haute-Loire) et Rivière (département de la Loire), d'une ligne électrique aérienne à 225 000 volts entre les postes électriques de Pratclaux et Trevas (département de la Haute-Loire) et d'une ligne électrique aéro-souterraine à 225 000 volts entre les postes électriques de Trevas (département de la Haute-Loire) et Rivière (département de la Loire), sur le territoire des communes de Saint-Privat-d'Allier, Vergezac, Bains, Sanssac-l'Eglise, Polignac, Chaspinhac, Malrevers, Beaulieu, Rosières, Mézères, Saint-Julien-du-Pinet, Beaux, Saint-Maurice-de-Lignon, Les Villettes, Sainte-Sigolène, Monistrol-sur-Loire, La-Séauve-sur-Semène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, dans le département de la Haute-Loire, et Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, et Saint-Etienne, dans le département de la Loire.

**Article 2**

Le maître d'ouvrage mettra en œuvre les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts et les modalités de suivi de leur réalisation annexées au présent arrêté.

**Article 3**

Le présent arrêté emporte mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Bains, Sanssac-l'Eglise, Polignac, Malrevers, Rosières, Saint-Maurice-de-Lignon, Les-Villettes, Monistrol-sur-Loire, La-Séauve-sur-Semène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, dans le département de la Haute-Loire, et Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, Saint-Etienne, dans le département de la Loire, conformément aux dossiers soumis à l'enquête publique<sup>1</sup>. Il sera fait application des articles R123-22, R123-24 et R123-25 du code de l'urbanisme pour l'exécution des mesures de publicité, d'information et de mise à jour.

**Article 4**

Le directeur de l'énergie et le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 JUIN 2014

La Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,  
Pour la Ministre et par délégation :  
Le Directeur adjoint de l'énergie

M. PAIN



<sup>1</sup> Ces documents peuvent être consultés dans les préfectures des départements de la Loire et de la Haute-Loire, ainsi qu'à la mairie des communes concernées.

La Ministre du logement et de l'égalité des territoires  
Pour la Ministre et par délégation :  
Le Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

  
E. CHEPON

**Annexe : Mesures destinées à éviter réduire et compenser les impacts sur l'environnement et la santé, mesures de suivi****Mesures d'évitement**

Durant les travaux de construction de la liaison aérienne, le maître d'ouvrage prendra toutes les précautions nécessaires pour éviter la percolation de polluants à travers le sol, notamment en aménageant des aires étanches de remplissage de réservoir et d'entretien des engins.

Les terres végétales seront décapées et stockées et remises en place à l'issue des travaux dans les règles de l'art.

Le maître d'ouvrage missionnera un écologue pour le suivi du chantier et la cartographie des éléments sensibles afin d'optimiser le choix d'implantation des pylônes ou des pistes d'accès. Les éléments sensibles seront balisés et protégés :

- Afin de protéger les sols du tassement, dans les zones sensibles ou humides, le maître d'ouvrage mettra en place des plaques sur les bandes de roulement, ou effectuera les travaux par hélicoptère ou engins 8x8. Les pistes d'accès provisoires seront réalisées sur un géotextile, avec apport de matériaux qui seront évacués après les travaux.
- Dans les zones de reproduction et nidification identifiés, le début des travaux se fera entre début août et la mi-mars. Dans les zones de présence du hibou Grand-Duc, et autour du site d'hivernage du milan royal à Rosières, les interventions devront démarrer entre la mi-novembre et la mi-mars.
- Le cours d'eau de la Semène sera franchi en forage dirigé.
- Le maître d'ouvrage mettra en place un suivi des espèces invasives comme la renouée du Japon, l'ambrosie et l'ailante durant la durée de l'exploitation ; les nouvelles stations découvertes seront éradiquées et les déchets de coupe brûlés.

**Mesures de réduction**

Un balisage avifaune sera mis en place sur les câbles de garde de la ligne dans les zones à risques, notamment les abords des gorges de l'Allier, l'Ouest de Saint-Privat-d'Allier, le vallon du ruisseau de Vourzac, la vallée de la Borne, le relief de la Chabonne, le vallon du ruisseau de Chalon, le plateau de Chambeyrac et les gorges de la Loire, les gorges du Ramel, le Nord de Saint-Maurice-du-Lignon, le vallon du Cotatay, le vallon de l'Ondenon, le vallon du furet et le vallon du Furan.

Les zones remaniées pendant les travaux seront rapidement revégétalisées avec l'accord du propriétaire et de l'exploitant afin d'éviter le développement des espèces invasives.

Pour une meilleure insertion paysagère, le maître d'ouvrage plantera sur le site inscrit du Puy Polignac des pylônes Trianon, et sur la commune de Saint-Julien du Pinet, des pylônes Muguet.

**Mesures de compensation**

Le maître d'ouvrage réalisera des plantations compensatoires, avec l'accord des propriétaires, dans les 7 endroits des tranchées non réutilisées de l'ancienne ligne identifiés dans l'étude

d'impact comme revêtant un intérêt paysager et à la demande des riverains afin d'atténuer les impacts visuels de la ligne.

Le maître d'ouvrage créera ou restaurera une zone humide après acquisition foncière ou conventionnement dans le but de créer un site naturel d'intérêt écologique et ornithologique.

Le maître d'ouvrage financera la mise en souterrain de 2 tronçons de lignes 20 000 volts à Veyrines (Saint-Julien-du-Pinet) et Chazelle-Neyret (Saint-Didier-en-Velay), ainsi que de la ligne 20 000 volts sur le site inscrit de la « Région Le Puy-Polignac ».

#### Mesures de suivi

Un suivi environnemental, tant des effets du projet sur l'environnement que de la réalisation et des effets des mesures d'évitement, de réduction et de compensation visées ci-dessus sera mis en place selon les modalités ci-après :

- sur l'évolution des zones humides traversées par les tronçons souterrains, réalisé par un hydrologue, un an après la mise en service et cinq ans après ;
- sur la qualité des eaux du captage de l'Echarpre pendant les travaux et à l'issue du chantier.
- Sur les effets sur les berges des cours d'eau franchis en ensouillage, pendant le chantier et cinq ans après la mise en service ;
- Sur la migration sur certains sites sensibles et sur la reproduction des espèces rares et sensibles sur le tracé ;
- sur la gestion des déchets et notamment le recyclage des déchets non dangereux à hauteur de 75% ;
- sur l'état des stations d'espèces végétales ou animales protégées ou patrimoniales aux abords de l'ouvrage ;
- sur le développement des espèces invasives dans les zones remaniées, pendant deux ans ;
- sur les effets du projet sur l'avifaune, notamment par un suivi du linéaire de balisage et de son efficacité sur des sites accessibles et pendant les cycles biologiques pertinents pendant deux ans ;
- sur l'impact sur les milieux boisés, par un bilan des plantations réalisées pour garantir leur reprise pendant trois ans ;
- sur les incidences paysagères, par un suivi de l'évolution des tranchées reboisées, des aménagements paysagers et de leurs incidences paysagères.

Un bilan définitif de ces suivis sera remis au ministre de l'écologie, de développement durable et de l'énergie cinq ans après la mise en service de l'ouvrage. Par ailleurs, un suivi environnemental des effets du projet sur les milieux boisés, consistant en un bilan des surfaces et/ou linéaires d'élagages, de coupes et éventuellement de replantations, sera réalisé dans un délai de deux ans à compter de la mise en service.

Ces bilans seront fournis au format électronique.